



1966- 2006 : le Mouvement Freinet est vivant !
L'itinéraire de Célestin Freinet
La construction d'une pédagogie populaire
Pierre Guérin - Édouard Cachemaille
Roger Noulin - Pierre Yvin
La laïcité - La lecture - L'école Freinet de Vence
Le Mouvement Freinet au Japon - au Portugal
L'école Bizu - Hélène et André Gente ...

Amis de Freinet et de son mouvement

n° 85
juillet 2006

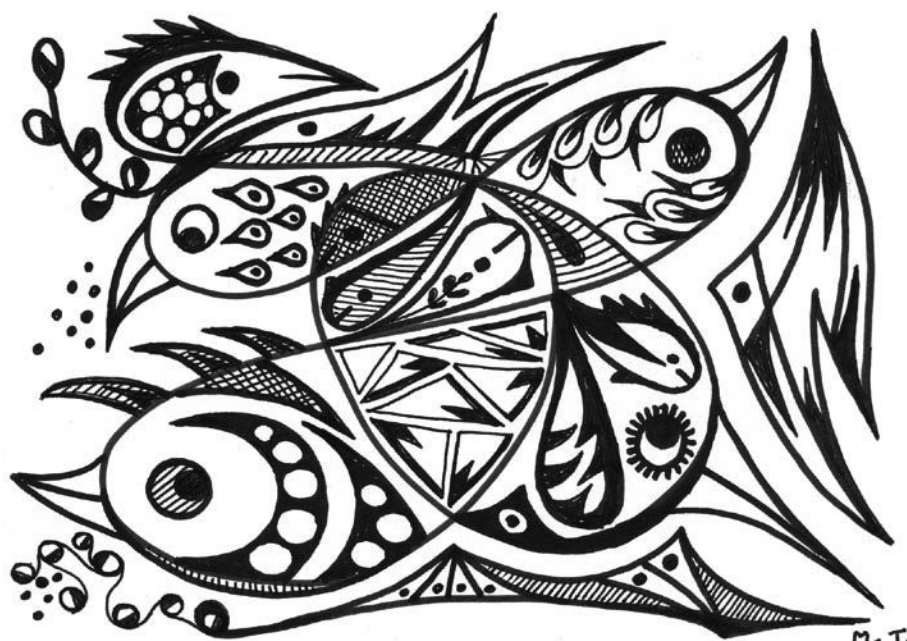


l'école Freinet de Vence en 1935

bulletin des Amis de Freinet

sommaire 85

Freinet nous a quittés le 8 octobre 1966, par Hervé Moullé	p. 3
L'itinéraire de Célestin Freinet, par Michel Barré	p. 4
La construction d'une pédagogie populaire..., par Jean Le Gal	p. 9
Le rôle d'Élise, par Paul Le Bohec	p. 17
Pierre Guérin, par Mimi Thomas	p. 18
Une œuvre, par Claude Dumond	p. 20
Appel pour un hommage, par Marceau Gast et les Amis de Freinet	p. 21
En chemin avec Freinet, par Édouard Cachemaille	p. 22
Pour Pierre Yvin, par divers auteurs	p. 24
En souvenir de Roger Noulon, par Marie-Louise Chapron	p. 33
Témoignage d'un élève de Roger Noulon, par Patrick Barret	p. 34
Séparer les Églises de l'État, par Guy Goupil	p. 35
Le Mouvement Freinet au Japon, par Tsuneo Furusawa	p. 44
Des nouvelles du Portugal, par Luis Goucha	p. 52
Échange, par André Leroy et Guy Goupil	p. 54
Paulo Freire, Pédagogie de l'Autonomie, par Guy Goupil	p. 57
La lecture n'est pas de première importance, par Paul Le Bohec	p. 60
Un reportage du journal Ouest-France à l'école Bizu, par Laurence Picolo	p. 63
Hommage à Hélène et André Gente, par Jean-Louis Miglietti	p. 66
Article publié dans le journal La Provence	p. 68
Merci Monsieur Freinet !, par Jean-Louis Miglietti	p. 70
Mais qui est ce Célestin Freinet ?, par Jacques Rey	p. 71
La joie des retrouvailles, par Hélène et André Gente	p. 72
Extrait du livre de vie de mai 1952, « À la claire fontaine »	p. 73
J'ai lu et vu, par Denise Varin	p. 74
À l'école Freinet de Vence, par Henri Go	p. 76
Questions et réponses concernant l'école Freinet	p. 77
Le double DVD « L'école buissonnière », par les éditions Doriane et ICEM	p. 78
Adhésion, abonnement, publications, internet, par Hervé Moullé	p. 79



dessin de Mimi Thomas

Freinet nous a quittés le 8 octobre 1966.

Voici quelques dates anniversaires qui ont marqué l'histoire du Mouvement Freinet.
par Hervé Moullé

Le hasard nous montre dans la biographie de Célestin Freinet de nombreuses dates importantes, les années en 6. En voici quelques-unes pour se souvenir que Freinet nous a quittés, il y a **40 ans**, le **8 octobre 1966**. La liste n'est bien sûr pas objective, elle ne se veut que symbolique pour vous inciter à consulter nos archives. Les articles sélectionnés pour ce bulletin n°85 des Amis de Freinet nous rappellent l'itinéraire de **Freinet** et du **Mouvement** qu'il a créé, qui porte naturellement son nom et qui regroupe implicitement tous les individus et toutes les associations qui, au niveau mondial, se reconnaissent en lui. Ce Mouvement, 40 ans après, est toujours bien vivant ! Riche de son héritage et de sa diversité, il perpétue et modernise constamment l'œuvre de Freinet, l'**École Moderne**.

1896, le 15 octobre, Célestin Freinet naît à Gars, Alpes-Maritimes...

1916, le 2 janvier, c'est son « baptême du feu » dans le sud de l'Alsace, cette expérience dramatique le marquera pour la vie...

1926, Freinet adhère au Parti Communiste. Le 4 juillet, article sur Freinet publié dans le Temps « L'école de Gutenberg ». Le 27 juillet, la Première lettre circulaire est envoyée à 9 destinataires. Publication de l'ouvrage fondateur « L'imprimerie à l'école » aux Éditions Ferrary. 21 août, dans Le Petit Niçois, « Le maître imprudent », traduction du Courrier de la Sera ; 30 août, dans Le Petit Niçois, « Controverse scolaire ». Freinet devient secrétaire général des syndicats de l'enseignement des Alpes-Maritimes qui édite le bulletin « Notre Arme »...

1936, Freinet multiplie les conférences, partout en France. C'est la reconnaissance officielle de l'école de Vence. En juin, c'est la victoire électorale du Front Populaire, en juillet l'insurrection militaire de Franco contre la République espagnole. Freinet se porte candidat du Parti Communiste à l'élection au Conseil Général. C'est aussi le lancement en juin du Plan d'Étude Français. L'été 1936 voit les premiers cours d'été à l'école de Vence...

1946, en février, Freinet lance le projet d'Institut Coopératif de l'École Moderne, mouvement pédagogique dont la CEL serait l'éditeur et le diffuseur...

1956, « Les méthodes naturelles dans la pédagogie moderne » est publié chez Bourrelier. C'est aussi la suppression officiellement des « devoirs du soir » réclamée par Freinet depuis 20 ans...

1966, le 8 octobre Freinet meurt à Cannes... son œuvre est considérable.

1996, le Mouvement fête le centenaire de la naissance de Freinet en publiant de nombreux ouvrages et en organisant de nombreuses manifestations : Congrès, RIDEF, UNESCO...

2006, quarante ans après la mort de Freinet, nous sommes toujours là. Le Mouvement Freinet est vivant et constitue une force de proposition pour la transformation de l'école et de la société. Les Amis de Freinet travaillent, publient régulièrement leur bulletin, éditent des ouvrages, des CD, des DVD, gèrent un site internet www.amisdefreinet.org et ont créé à Mayenne un Centre de Ressources International qui permet le stockage d'archives, leur gestion et qui propose une exposition permanente sur Freinet et son Mouvement.

Vous pouvez retrouver les documents concernant ces événements sur notre site internet.

Rappelons aussi l'objet qui figure dans nos statuts, rénovés dernièrement.

« L'Association a pour but de perpétuer, en liaison avec l'ICEM (Institut Coopératif de l'École Moderne), la FIMEM (Fédération Internationale des Mouvements d'École Moderne) et toutes les associations du Mouvement Freinet français et international, par les moyens les plus efficaces, le souvenir du grand pédagogue Célestin Freinet, son œuvre pédagogique, philosophique, sociale et politique et de faciliter aux chercheurs l'accès à tous les documents témoignant de cette œuvre et du Mouvement qu'il a fondé. »

Hervé Moullé, juillet 2006.

L'itinéraire de Célestin Freinet

par Michel Barré

À la demande des Amis de Freinet, j'ai recopié pour le site Archives, un texte que j'avais écrit, encore ému au retour de l'inhumation de Freinet, pour mes amis des CEMEA qui voulaient publier un hommage. J'ai préféré faire comprendre l'action et la démarche de Freinet à travers l'itinéraire de sa vie. En plusieurs soirées, après ma classe, j'avais rédigé ce texte que j'éprouve l'envie de vous communiquer. (Ce texte, écrit à la demande des CEMEA à la mort de Freinet, est paru dans la revue « Vers l'Éducation Nouvelle » en 1966.)

C'est une tâche difficile que de parler d'un homme qui refusa sur sa tombe les fleurs et les discours, de celui qui tenait à rappeler souvent la phrase de Barbusse : « Les mots qui ne sont que des mots sont presque des mensonges ».

Mais, dans la fraternité qui unit les CEMEA et le mouvement de l'École Moderne, les mots sont plus que des mots. Parce que je suis, comme tant d'autres, au carrefour des deux mouvements, militant dans les deux camps sans ressentir de hiatus ou de contradiction, je souhaite simplement montrer à mes amis ce qu'a été et ce que restera l'homme que je voudrais mériter d'appeler mon maître.

Pour la foule, Célestin Freinet est le personnage d'un film : « L'École Buissonnière ». Pour certains, il n'est que le fondateur d'une coopérative de matériel scolaire original, le créateur de l'Imprimerie à l'École et de la Bibliothèque de Travail. Pour d'autres, il est le pionnier de l'école expérimentale de Vence, dans les Alpes-Maritimes. Pourtant, si l'École Freinet représente l'aboutissement d'une œuvre, sa réussite même risque de masquer aux yeux du spectateur hâtif, certaines leçons d'une destinée exemplaire.

Certes, le périple géographique de Freinet tient peu de place sur la carte, mais nous n'avons pas le droit d'oublier ce que furent pour lui Gars, Bar-sur-Loup et Saint-Paul.

Le petit paysan de Gars

En l'accompagnant pour la dernière fois vers son village natal, en effectuant ce retour aux sources qui fermait le quadrilatère de sa vie, beaucoup de ses disciples découvrirent avec émotion à quel point Célestin Freinet avait été marqué par son enfance.

À l'arrivée du cortège dans ces lieux isolés, sauvages et nobles comme seuls savent être les pays de la Méditerranée, à l'entrée de ce petit village du bout du monde auquel notre civilisation refuse maintenant une école, à l'accueil fruste et pathétique de ces paysans sans âge, devant la simplicité de la cérémonie près de la modeste maison natale, nous avons soudain senti tout ce que l'éducateur avait gardé du petit berger.

Qu'il fût paysan, nous le savions tous, bien sûr, même si nous regardions plus loin que le côté folklorique de l'accent et des comparaisons rustiques, mais jamais, je l'avoue, je n'avais compris combien la vie de Freinet était restée fidèle à son enfance de Gars.

Ceux qui, comme moi, furent enfants de ville, ressentiront avec gêne et douleur, la frange de sa pensée qui leur demeure inaccessible. La rusticité de Freinet n'est pas sortie des pages de Giono, mais de l'expérience de sa vie.

Aussi toute son action a-t-elle tendu pour le droit du plus humble, du plus isolé des enfants, aux valeurs authentiques que la culture bourgeoise lui refusait. On mesure sans doute mal la part de défi des expositions d'art enfantin au cœur de l'homme qui nous racontait, encore avec émotion, sa première rencontre avec le dessin : le jour où, par chance inespérée, il avait pu s'acheter un crayon à deux couleurs ; sur une feuille de cahier

et en cachant bien cet acte d'indiscipline et de gaspillage, il avait dessiné... un drapeau bleu, blanc, rouge !

Pourtant, s'il voulait que les enfants les plus déshérités puissent accéder à la vraie culture et à la technique moderne, il prétendait aussi ne rien abandonner de celle qui avait été l'unique recours de son enfance : la nature.

La part des méthodes naturelles dans sa pédagogie ne procède pas du mythe d'une nature idéalisée, mais d'une constatation déroutante de simplicité : « Pourquoi nous exténuer à conduire mal, d'une manière artificielle, scolastique, les apprentissages qu'une démarche naturelle réalise sans heurt, pourvu qu'on la favorise ? »

Avec Freinet, les enfants apprirent à lire, à rédiger, à peindre de la même manière naturelle qu'ils avaient appris à courir et à parler, tandis que les apprentissages « méthodiques » de l'école engendraient méthodiquement l'inattention, le dégoût et la dyslexie. La rutilante sucette chimique ne valait pas le miel. Comble d'ironie : c'est aux méthodes naturelles, si souvent méprisées, qu'on demanderait plus tard de réparer les désastres prévisibles de la pédagogie dogmatique, dans les classes de perfectionnement ou de transition.

Cette volonté de concilier les conquêtes modernes et les nécessités de la vie naturelle a pu paraître naguère contradictoire, mais à notre ère de pollution, d'intoxication, d'agressions physiologiques et mentales, le petit berger de Gars nous rappelle les valeurs que nous ne devons à aucun prix laisser perdre.

Le souci de Freinet, de mettre en œuvre toutes les possibilités de l'homme, le rendait attentif, sinon crédule, aux prétentions de la science marginale. « Sait-on jamais ? » disait-il parfois devant quelque hypothèse hasardeuse et, si certains refusaient de le suivre en cette confiance dans les possibilités humaines, ils peuvent porter témoignage que jamais le chercheur n'a frayé avec l'obscurantisme ou le spiritualisme nébuleux.

Passé de son village à l'université du pauvre qu'était l'École Normale, il aurait pu se contenter, comme tant d'autres, d'être le chantre de son enfance, de donner des leçons aux autres avec la philosophie ostentatoire du prolétaire parvenu. Il choisit d'être et de rester instituteur.

L'instituteur de Bar-sur-Loup

Ceux qui connaissent l'histoire vont me dire : « Et la guerre ? ». Oui, c'est vrai, de 18 à 22 ans, il est saisi par la guerre, mais cette guerre qui l'a frappé, qui lui a labouré la poitrine au point de le laisser pour mort, cette guerre n'entre pas dans son périple, elle n'est qu'une monstrueuse parenthèse.

Freinet, mutilé, dont le premier écrit est un hurlement de douleur « Touché ! » mettra toute son énergie à nier la guerre et ses blessures, à être un homme de paix. Je ne parlerai plus de la guerre.

Il arrive donc à Bar-sur-Loup, village de métayers, non pas coupé du monde mais misérable, où il va réaliser la première expérience d'éducation populaire sans préalable.

L'école Freinet, qu'il voulait exemplaire, ne doit pas nous faire oublier que la véritable naissance de l'École Moderne se situe dans une classe de 35 petits « sous-prolétaires » sans autre matériel que les bancs-pupitres à quatre places. En huit années, de Bar-sur-Loup que rien n'y prédestinait, il fera une capitale pédagogique par son acharnement et son génie d'éducateur. Je l'accorde, génie est un mot écrasant, mais peut-on le refuser à celui qui, le premier, nous a révélé que le génie créateur est la chose du monde la mieux partagée ?

À ces sauvageons incultes, il donne le droit et les moyens de composer des histoires, des poèmes ; dans leurs doigts engourdis par les corvées du matin, il glisse des pinceaux et,

bientôt, face à la culture académique, fleuriront les oeuvres frustes mais pleines de sève du tout venant de nos écoles primaires.

Certes, on rira bien de lui et d'Élise, sa compagne si riche de sensibilité artistique, lorsqu'ils liront ou exposeront les réussites de leurs élèves, comme on se moque de l'archéologue qui ramasse des bouts de cailloux. Les grands artistes, eux, reconnaissent ce qu'il y a dans ces cailloux d'enfance ; Barbusse, Romain Rolland, Prévert, Lurçat, Picasso ne craindront pas de se compromettre à les encourager.

Cette confiance sans borne dans les pouvoirs de l'éducation n'est pas limitée à l'enfant. Contre ceux qui admettent une nouvelle pédagogie entre les mains des meilleurs maîtres, sans discerner toujours combien cette réserve est infamante pour les autres, Freinet postule de l'éducabilité des éducateurs. Il ne cherche pas une pédagogie d'élite accessible aux seuls êtres d'exception, il accueille les instituteurs, comme les enfants, tels qu'ils sont, pour obtenir d'eux qu'ils se dépassent.

« Les pédagogues-nés n'ont pas besoin de moi, c'est pour les autres que je travaille ».

Parce qu'il condamne l'école traditionnelle, qu'il faudrait plutôt appeler routinière, on a souvent mal vu à quel point il est dans la tradition de l'école républicaine ; c'est le lot des révolutionnaires d'assurer pour l'avenir les valeurs permanentes du passé.

En huit années, tous les jalons d'une pédagogie moderne auront été posés et l'on ne peut apprécier l'œuvre de Freinet par la seule lecture de ses livres. L'œuvre de Van Gogh n'est pas faite en premier lieu des admirables « Lettres à Théo », mais de ses toiles de la campagne d'Arles ou des autoportraits. L'œuvre d'un peintre, c'est d'abord sa peinture ; celle d'un pédagogue, la pédagogie qu'il a créée.

Sans oublier l'importance de son œuvre écrite, qu'il lui arrivait de sous-estimer lui-même, nous devons souligner que le plus important est, à nos yeux, la diffusion dans des milliers de classes de pratiques éducatives qui marquent un progrès incontestable : le texte libre et le dessin libre, l'imprimerie à l'école et le journal scolaire, la correspondance interscolaire, la lecture naturelle, la véritable coopérative, le calcul vivant, le travail autocorrectif programmé, le fichier documentaire et (dès 1927 !) une utilisation intelligente des moyens audiovisuels. Bien sûr, si Freinet, avec une intuition remarquable, a su incorporer des techniques diverses en un ensemble cohérent, il n'a jamais prétendu être l'inventeur de toutes les idées qu'il met en œuvre. Une lettre récente précise sa pensée : « Les chercheurs, les intellectuels ont découvert les sources, mais s'il n'y a pas l'homme qui canalise l'eau vers chaque village, cette eau sera perdue et sans utilité. Nous sommes ceux qui préparent les canalisations d'amenée d'eau sans lesquelles, quelle que soit la splendeur des sources, les champs ne seront jamais irrigués. Qu'on ne s'y trompe pas, c'est la besogne la plus difficile. »

Sans mépriser les principes théoriques indispensables, Freinet se soucie d'abord de forger des outils, de dégager une technologie qui permettra sans formalisme, à l'éducateur le plus humble, de mettre en pratiques les idées justes mais trop vagues qu'il trouve dans les livres.

Comme novateur, il a place parmi les Montessori, Decroly, Dewey, mais son originalité profonde est son titre de premier vulgarisateur de la pédagogie moderne.

Le lutteur de Saint-Paul

Ce souci de mettre une éducation humaine à la portée des plus humbles, maîtres comme élèves, lui vaudra rapidement la méfiance et l'hostilité de ceux qui, après s'être intéressés à ses innovations, préfèrent que la liberté soit le privilège d'une caste.

Dans le contexte des années 32-34, Freinet sera en butte aux persécutions du conservatisme virulent. On s'acharnera sur lui et sur ses amis, tout en leur reprochant de

n'être que des petits techniciens aux idées courtes. Ce serait faire beaucoup d'honneur à une petite imprimerie ; en fait, ce qui est en cause, c'est une conception de la liberté d'expression et d'apprentissage de la responsabilité.

La calomnie, les menaces d'une minorité vindicative amèneront l'administration à décider « dans l'intérêt de l'instituteur menacé » un déplacement d'office qui serait une capitulation.

Malgré sa volonté de demeurer instituteur du peuple, Freinet préférera se retirer que de se soumettre à la hargne des uns et à la lâcheté des autres. De ce jour, il sera indépendant, mais jamais isolé.

Militant plus que jamais, il restera le grand protestataire, celui qui dénonce la dégradation du métier, la discipline avilissante des écoles-casernes. Son mot d'ordre « 25 élèves par classe », après avoir provoqué des haussements d'épaules, sera repris par les syndicats.

Contre le travail en miettes, dénoncé par les sociologues, contre la civilisation des loisirs qui n'est qu'une civilisation de consommation, contre la tutelle des technocrates qui se réservent seuls le pouvoir de décision, Freinet lutte pour une société où l'homme se réalise par le travail et la responsabilité, où il n'y ait aucun hiatus entre ses activités de producteur, de citoyen et d'homme libre.

Malgré les sympathies personnelles qu'il aura dans tous les milieux et à tous les niveaux, son indépendance d'esprit ou de langage fera souvent de lui un gêneur et un suspect, tant il est vrai qu'un esprit libre est dangereux et encombrant.

Le fédérateur de Vence

Si, pour tout le monde, Vence évoque une école exceptionnelle, pour les membres du mouvement de l'École Moderne, c'est d'abord un lieu de rencontre et d'échange. Certains ironistes aimeraient camper Freinet sous les traits d'un patriarche ou plutôt d'un pape régnant sur son église ; ils n'ont probablement jamais approché un pape. Le nôtre recevait avec la même chaleureuse simplicité le professeur d'université étrangère et le jeune remplaçant, répondant à toutes les lettres, tellement tendu à l'écoute confiante des autres qu'il fallait parfois le protéger, malgré lui, des importuns.

Plus encore que l'animateur, avec Élise, de l'école qui porte son nom, il a été fédérateur d'hommes, à une époque où nos pédagogues découvrent l'Amérique et la psychosociologie. Faut-il rappeler que, depuis 1920, Freinet a organisé sa pédagogie autour des relations du groupe. Dans sa classe, plutôt que de corriger les textes libres individuellement, il les fait lire, choisir et mettre au point en commun. La recherche personnelle dans tous les domaines aboutit à un exposé au groupe. Toute l'activité de la classe est tellement liée aux relations de groupe que la coopérative est la clé de voûte de la pédagogie Freinet.

Il faut même ajouter qu'elle va au-delà de la psychosociologie en rompant le cadre clos du « groupe classe » lui-même. La classe n'est qu'un milieu privilégié parmi d'autres et elle est, comme l'individu, sujette aux névroses de claustration. La rupture du cadre « classe » par les enquêtes, mais surtout le journal scolaire, la correspondance, même au niveau des enseignants, par les confrontations fréquentes, paraît le meilleur garant de l'équilibre de l'éducation.

Si, comme les CEMEA, le mouvement de l'École Moderne a pu, dans un milieu assez individualiste, rassembler des milliers d'éducateurs, c'est de la même façon : en leur proposant un but précis. Les CEMEA se sont proposés la formation des cadres de jeunesse, l'École Moderne la mise en chantier des outils dont l'école a besoin.

Pas d'autre secret de la cohésion que le travail décidé et réalisé ensemble. Par le travail, le groupe, qu'il soit classe ou mouvement, retrouve son unité. Les individus ont pu se

heurter ; dès qu'il s'agit sincèrement de se mesurer aux réalités simples et sans indulgence, ils comprennent que leurs oppositions sont bien minces auprès de l'action commune qu'ils ont voulue ensemble.

Car le travail décidé en commun est à la fois un objectif immédiat, une source de responsabilité collective et la meilleure occasion de prendre conscience des perspectives les plus lointaines. En classe, l'édition réellement coopérative d'un journal scolaire implique, de proche en proche, une remise en question de toutes les habitudes scolaires et sociales.

Pour la formation des maîtres, Freinet compte sur cette éducation du travail. Il ne demande pas des cours magistraux d'éducation nouvelle dans les écoles normales et répétait, il y a peu de semaines : « Pas trop de discours, pas de propagande verbale, montrez votre classe en action. Demandez du travail aux camarades de vos groupes départementaux, qu'ils fabriquent coopérativement les outils qui leur manquent : brochures, fiches-guides, bandes programmées. Dans la confrontation qui naîtra et avec le concours des plus éclairés d'entre eux, ils en auront plus appris sur les vrais problèmes pédagogiques que par de longs discours. »

Après avoir pratiqué longtemps cette démarche en spirale centrifuge qui, d'une action limitée, s'élargit et se généralise par les prises de conscience successives, Freinet en reconnut l'universalité dans toutes les conquêtes naturelles de l'enfant et même dans la méthode du savant et de l'artiste.

Le terme de « tâtonnement expérimental » est devenu le symbole d'une nouvelle approche qui prétend rendre compte de toute démarche humaine, du nouveau-né à Picasso. Le travail d'approfondissement entrepris par Freinet reste inachevé, mais il avait déjà communiqué à ses amis l'ébauche de son travail et cela même est un exemple de sa méthode.

Alors que d'autres préfèrent figoler une œuvre avant de la montrer, Freinet, s'il avait le souci lointain de la réussite, commençait par essayer. Avait-il une idée encore imprécise, il la publiait, comptant sur les réactions, les contradictions pour approfondir sa recherche.

Digne en cela de l'enfant qu'il observait, il n'a jamais eu la pudeur de ses tâtonnements. Peu lui importait qu'on le traitât de béotien lorsqu'il s'aventurait dans les territoires réservés de la psychologie ou de la programmation ; au grand effarement de tous, et parfois de ses amis, il prenait place, puis, peu à peu, chaque sillon prolongeant le précédent, en semblant parfois le répéter, il élargissait son ère d'évolution et parvenait à prouver qu'il avait eu raison de quitter les sentiers battus.

Aussi, cette dialectique vivante qui ne veut lâcher aucun des fils de la réalité et n'utilise qu'en second lieu l'expérience des autres, a-t-elle été pour les meilleurs de ses amis, plus qu'une attitude pédagogique, une véritable méthode de travail et d'action qui est encore loin d'avoir donné tous ses fruits.

L'œuvre de Freinet n'a jamais été l'apanage d'une secte, elle appartient au domaine public. Chacun pourra y puiser, parfois même, comme certains officiels, sans citer les sources. On fera du « Freinet amélioré » sans se rendre compte qu'il avait lui-même pris option sur un avenir inconnu, car il s'est tellement identifié à l'éducation que son œuvre ne représente pas un état, mais un devenir. La fidélité à Freinet ne peut se résoudre à un hommage vibrant au passé maintenant révolu, c'est un engagement à continuer la tâche interrompue.

Un très grand éducateur vient de disparaître, la poursuite de son combat nous concerne tous.

Michel Barré, octobre 1966.

Célestin Freinet, la construction d'une pédagogie populaire et d'un mouvement d'éducateurs engagés.

par Jean Le Gal

Ce texte est paru dans TELEMAQUE, Éducation et philosophie, 7-8, en octobre 1996.

Résumé

Maintenant Maître de conférences à l'IUFM de Nantes, Jean Le Gal a été instituteur Freinet pendant plus de trente ans dans la banlieue nantaise. Il s'est particulièrement engagé dans les questions de l'autogestion pédagogique et il est aujourd'hui à l'ICEM chargé de mission aux droits de l'enfant. À l'occasion du centenaire de la naissance de Célestin Freinet il fait retour dans ce texte sur l'histoire du mouvement pour poser un certain nombre de questions : qu'est-ce qu'un instituteur Freinet ? Dans quel contexte les axes fondateurs de la pédagogie Freinet se sont-ils mis en place ? Quelles influences Freinet a-t-il reçues dans cette période ? Ceci afin de resituer le pédagogie Freinet dans sa dimension politique d'éducation sociale et populaire.

Ayant pratiqué la pédagogie Freinet comme instituteur de 1959 à 1991 et ayant assumé diverses responsabilités nationales et internationales dans le mouvement Freinet, je suis avant tout un instituteur et un militant Freinet. Mais qu'est-ce qu'un « instituteur Freinet » ?

Henri Peyronie a tenté de répondre à cette question¹ et distingue quatre catégories :

- Les co-fondateurs et les compagnons de route de Freinet qui constituaient un groupe coopératif d'instituteurs. Dans l'introduction de *Naissance d'une pédagogie populaire*², l'ouvrage d'Élise Freinet qui retrace leur aventure, Freinet décrit leurs conditions communes de pionniers : « Nous avons démarré dans la misère de nos classes, avec des directeurs et des collègues qui nous tenaient souvent pour fous et illuminés quand ils nous voyaient brûler ostensiblement tout ce qu'ils adoraient, avec des inspecteurs qui se demandaient –et un peu avec raison, reconnaissons-le- s'ils avaient le droit de nous laisser faire « nos folies » dans nos classes publiques, avec des parents qui n'avaient pas même idée que l'école puisse être critiquée et améliorée, et qui tenaient pour suspectes toutes nos nouveautés . »

- Les piliers historiques, qui ont connu Freinet, militants engagés à pleine vie et dont la plupart sont à la retraite. Je suis de ceux-là. Je dois à Freinet et à Élise Freinet mon engagement profond pour la cause des enfants et ma passion pour la recherche pédagogique.

- Les nouveaux responsables, très engagés eux aussi et qui ont entre 30 et 50 ans. Ce sont eux qui constituent les forces vives du mouvement actuel.

- Les instituteurs Freinet d'aujourd'hui, qui pratiquent dans leurs classes, suivent stages, congrès et journées d'études, mais en s'impliquant moins dans l'action collective.

¹ H. PEYRONIE, « Entrer dans le mouvement Freinet ? » in *La Pédagogie Freinet, mise à jour et perspectives*, sous la direction de P. CLANCHE, E. DEBARBIEUX, J. TESTANIERE, Bordeaux, P.U.B., 1994

² E. FREINET, *Naissance d'une pédagogie populaire*, Paris, Maspéro, 1971 (1^{ère} édition, Cannes, Éditions de l'École moderne française, 1949)

Présenter Freinet, le passé et le présent du mouvement, l'actualité de la pédagogie Freinet, n'est pas une tâche facile. Notre histoire n'est pas encore parfaitement connue, y compris de nous-mêmes. Notre commission « histoire » y travaille et Michel Barré³ vient d'y apporter sa contribution. Notre pédagogie s'enrichit chaque année des travaux des praticiens-chercheurs réunis dans nos commissions et groupes de travail. Chacun apporte⁴ sa part théorique et pratique à la construction permanente de la pédagogie de l'École moderne.

En fait, tout dans l'histoire de Célestin Freinet fait question : qu'est-ce qui l'a conduit au refus des pratiques pédagogiques de son époque ? Pourquoi ce jeune instituteur, sans formation pédagogique, perdu dans un petit village, s'est-il intéressé aux expériences novatrices de l'Éducation nouvelle et de l'École du Travail ? Comment a-t-il fait, lui, simple instituteur, pour entrer dans la cour des grands théoriciens ? Pourquoi est-il devenu un militant politique, syndical, social, révolutionnaire ? Quels ont été les déclencheurs ? Pour Jean Vial, « tout s'est déroulé à contre-courant ; rien ne prédisposait Freinet, ni la conjoncture, ni le milieu, ni même sa propre personnalité apparente, à apporter des solutions neuves et efficaces à des situations radicalement hostiles. »⁵

Pour pouvoir comprendre l'action de Freinet, il est nécessaire de le situer dans le contexte politique, social, économique, pédagogique de son époque et ajouter sans aucun doute des éléments de son histoire personnelle.

Le contexte institutionnel

À défaut de remonter plus avant, il convient de caractériser à grands traits le paysage au début du siècle. Par les lois de 1881-1882, Jules Ferry organise l'enseignement primaire, obligatoire, gratuit et laïc. Ces lois scolaires répondent à des aspirations qui n'ont cessé de grandir au cours du XIX^e siècle, mais leur application rencontre l'opposition de nombreux patrons et parfois des familles : la main-d'œuvre enfantine permet le profit des uns et la survie des autres. L'école laïque est l'arme du régime républicain contre ses adversaires, mais elle est aussi perçue dans le prolétariat comme un moyen d'empêcher le développement des idées révolutionnaires, en inculquant aux enfants les valeurs de la classe bourgeoise dominante. Ainsi en juge *L'Assiette au beurre*, journal anarchiste, en 1909 : « L'État se doutait bien que le meilleur « four à citoyens dociles » serait encore l'école primaire [...]. L'instituteur, avant tout, doit donc être un plat valet du gouvernement. Peu important ses idées propres, on le paye, il doit obéir. »⁶ L'instruction civique et l'histoire de France doivent fortifier l'image de la République et inculquer le nationalisme, le patriotisme et l'idée de la revanche. Des « bataillons scolaires » organisés dans les écoles permettent une formation prémilitaire des enfants de 10 à 12 ans. Contre cette conception du rôle de l'école, les instituteurs progressistes et révolutionnaires ne pouvaient que s'insurger. À partir de 1889, l'État prend en charge le traitement des instituteurs qui se trouvent de ce fait beaucoup plus indépendants et à même de critiquer les pouvoirs en place ; cela ne manque pas d'inquiéter. Déjà, le 20 septembre 1887, Spuller, Ministre de l'Instruction publique et du culte, les avaient rappelés à l'obéissance : « L'autonomie du fonctionnaire a un autre nom, elle s'appelle l'anarchie [...]. Permettra-t-on aux instituteurs publics laïcs de se donner des chefs en dehors de leurs chefs naturels, des

³ M. BARRE, C. FREINET, *Un éducateur pour notre temps*, t.I ; 1896-1836, *Les années fondatrices*, Cannes, PEMF, 1995 (à paraître t.II : 1936-1966, *Vers une alternative pédagogique de masse*).

⁴ Cf entre autres, le mode de conception et d'élaboration des *Bibliothèques de travail*

⁵ J. VIAL, *Quelques réflexions sur la pensée active de Célestin Freinet*, Séminaire Freinet, Bordeaux, 1987

⁶ « Le maître d'école, caporal de la troisième République » in *L'Assiette au beurre*, décembre 1909, p. 1422

statuts en dehors de ceux de l'université, de prendre des engagements autres que ceux que l'État reconnaît ? »

Les instituteurs pouvaient, en s'organisant, représenter une force de résistance. Dès 1887, encouragés en cela par Jules Ferry, ils avaient créé des amicales, mais elles étaient étroitement surveillées. Il faudra attendre 1903 pour voir naître, au congrès amicaliste de Marseille, une Fédération des amicales. A la suite de ce congrès se crée à Paris une association d'instituteurs adjoints qui prend un nom significatif : *L'émancipation*. Elle réclame « pour tous les instituteurs et toutes les institutrices de France non directeurs et non directrices, l'autonomie complète de leur classe, de leur enseignement et leur pleine indépendance matérielle et morale. »

Dans le prolongement, se crée la Fédération nationale des instituteurs et institutrices de France. Le rapprochement avec le mouvement ouvrier et l'idée de créer un syndicat inquiètent le pouvoir. La répression s'accroît, mais le syndicalisme révolutionnaire est né. En 1910, *L'École émancipée*, revue de la Fédération de l'enseignement est fondée. Elle donne une place importante à une pédagogie remettant en cause les dogmes officiels et elle ouvre ses colonnes aux partisans de l'Éducation nouvelle. *L'École émancipée* va jouer un rôle important dans la diffusion des idées révolutionnaires et des pratiques novatrices de Freinet ; il y publiera entre mai 1920 et juin 1921, une douzaine d'articles.

Dans son *Histoire et actualité des méthodes pédagogiques*⁷ Jean Vial rappelle les traits caractéristiques de la pédagogie en cours au début du XXe siècle. Les apprentissages s'appuient sur des textes considérés comme sacrés, appris par cœur. Les méthodes sont intangibles ; l'autorité du maître comme celle du manuel ne sauraient être discutées ; l'espace et le temps scolaire sont réglementés par une discipline rigoureuse. Les pédagogues de l'Éducation nouvelle et ceux de l'École du Travail en Union Soviétique dénonceront vigoureusement ce dogmatisme, mais par quoi remplacer les méthodes officielles ?

En 1926, dans son ouvrage *L'imprimerie à l'école*, Freinet indiquera qu'il a « jeté par-dessus bord tous les manuels de sa classe ».

L'éducation nouvelle

L'expression d'ÉDUCATION NOUVELLE est utilisée pour la première fois en Angleterre en 1889. À partir de 1899, le Bureau international des Écoles nouvelles, dirigé par Adolphe Ferrière, vise à faire connaître partout en Europe les expériences d'écoles nouvelles. Ferrière lui-même crée la première en Suisse en 1902 et son livre *L'École active* (1922) contribuera largement à diffuser les nouvelles idées pédagogiques. C'est en 1921 aussi que se crée la Ligue internationale pour l'Éducation nouvelle ; elle devient un lieu d'échanges actif et un laboratoire d'idées bouillonnant. L'orientation générale est claire : « L'éducation consiste à favoriser le développement aussi complet que possible des aptitudes de chaque personne, à la fois comme individu et comme membre d'une société régie par la solidarité. L'éducation est inséparable de l'évolution sociale ; elle constitue une des formes qui la déterminent. Le but de l'éducation et ses méthodes doivent donc être constamment révisés, à mesure que devient plus conscient le besoin de justice sociale, à mesure que la science et l'expérience accroissent notre connaissance de l'enfant, de l'homme, de la société. »

⁷ J. VIAL, *Histoire et actualité des méthodes pédagogiques*, Paris, ESF, 1982

Parmi les influences que reçoit Freinet, il faut compter Édouard Claparède : « Chaque année, chaque heure de sa vie, l'enfant vit d'une vie complète [...] L'enfance n'est pas un simple chemin qui mène à l'état d'adulte. Elle a une signification et une visée propre [...] L'enfant a aussi une vie à lui. Cette vie, il a le droit de la vivre. »⁸

John Dewey également, dont les thèses ont traversé l'Atlantique et qui définit les principes de base sans lesquels on ne saurait parler de méthode active. Il faut en premier lieu que l'élève se trouve en situation authentique d'expérience, qu'il soit engagé dans une activité continue à laquelle il s'intéresse pour elle-même. En deuxième lieu, qu'un problème véritable surgisse comme *stimulus* de la réflexion. En troisième lieu, qu'il dispose de l'information et fasse les observations nécessaires à la solution ; en quatrième lieu, que des solutions provisoires lui apparaissent et qu'il soit responsable de leur élaboration ordonnée ; en cinquième lieu, que la possibilité et l'occasion lui soient données de soumettre ses idées à l'épreuve de l'application pour déterminer leur portée et établir leur validité. Son principe de base est *learning by doing*, apprendre en faisant.⁹

Il faudrait encore citer Ovide Decroly, Maria Montessori, Henri Wallon, le rôle de certains inspecteurs : Profit qui crée le Mouvement des coopératives scolaires, et Roger Cousinet, infatigable militant du travail par groupe qui crée en 1920, l'association *La Nouvelle éducation*. Mais il convient d'insister aussi sur des influences moins connues, oubliées, le Plan Dalton et le Système de Winnetka.

De 1911 à 1913, dans une école de Dalton, Massachusetts, Hélène Parkhurst mène des essais sur l'individualisation du travail scolaire. Sa venue en Europe en 1914 servira la diffusion de ses idées dans le mouvement de l'Éducation nouvelle. Elle voulait remédier par l'activité à la passivité intellectuelle des enfants en instituant une discipline fondée sur la liberté et reposant sur un contrat qui lie l'enfant et l'école. Les élèves reçoivent pour chaque domaine la brochure contenant l'ensemble des notions à acquérir. Chaque enfant s'engage pour une durée déterminée à traiter un certain nombre d'exercices ou unités de travail dont l'acquisition est contrôlée par le moyen de graphiques imités de l'industrie. À chaque instant, l'élève ou le maître peuvent totaliser les unités de travail effectuées. Ils sont libres de travailler à leur rythme et de choisir le moment et l'ordre qui leur conviennent ; ils travaillent seuls et contrôlent ce qu'ils font. La classe est transformée en un « laboratoire » réservé à une seule matière. Les élèves y trouvent un maître spécialisé dans la matière qui se tient à leur disposition ; il les conseille seulement lorsqu'ils le demandent, contrôle le travail terminé et suit la « courbe de travail » de chacun. Il s'agit d'une rationalisation du travail scolaire visant à obtenir un rendement plus efficace et à améliorer les performances individuelles. C'est une taylorisation comparable à ce qui se passe dans l'entreprise. Si l'enfant apprend par lui-même au lieu d'être enseigné, les contrats imprimés sont toujours les mêmes et il n'est guère tenu compte des intérêts des enfants. Les tenants de l'Éducation nouvelle critiqueront la philosophie générale du Plan Dalton, mais on voit bien que certaines dispositions techniques en seront conservées, les idées de contrat, de liberté dans les rythmes et de contrôle personnel de l'apprentissage.

Après des études de psychologie, Carleton Washburne devient enseignant dans une école rurale à quatre classes où il individualise progressivement les apprentissages en proposant des plans de travail. Il institue également un système d'entraide en invitant les aînés à

⁸ E. CLAPAREDE, *L'Éducation fonctionnelle*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1931

⁹ J. DEWEY, *Démocratie et éducation*, New York, 1916

s'occuper périodiquement des plus jeunes. Devenu en 1915 directeur des écoles de Winnetka, il met au point des manuels et des fiches de travail conçus pour le travail autonome ; quand un enfant déclare avoir terminé une tâche, le maître vérifie et signale éventuellement des erreurs et les lacunes. Sur le plan collectif, la démarche préconise les projets interdisciplinaires et favorise les initiatives des élèves comme la création de clubs ou la publication d'un journal.

Dans un texte de juin 1931, Freinet critique sans ménagement le plan Dalton : « Nous ne taylorisons pas l'abrutissement des masses scolaires par une acquisition sans vie que ne motive aucun besoin scolaire ni social. » Il se sent plus proche de la méthode de Winnetka qui laisse plus de place aux activités collectives et dont il reprendra certains outils. En août 1931, par exemple, on décide de publier un fichier de 200 problèmes pour le certificat d'études qui sera suivi de beaucoup d'autres.¹⁰

L'école socialiste

Un des POINTS DE RUPTURE entre Freinet et le contexte institutionnel et pédagogique est indéniablement d'ordre politique. On ne saurait séparer sa réflexion de celles de Paul Robin en France, ou de l'expérience des camarades étrangers, Francisco Ferrer en Espagne, Makarenko et Pistrak pour l'Union Soviétique, les maîtres-camarades de Hambourg en Allemagne.

Paul Robin, socialiste et libertaire, normalien, agrégé de sciences physiques, s'installe d'abord en Belgique (1865-1869), fréquente les cours populaires, les libres penseurs, fonde une revue afin d'offrir la science aux ouvriers. Expulsé de Belgique, il part pour Londres, entre au conseil général de l'AIT, puis rompt avec Marx sur des positions antiautoritaires. Rentré en France, il est arrêté puis libéré à la chute de Napoléon III. Il travaillera avec Ferdinand Buisson qui le nomme inspecteur. Mais surtout, fin 1880, il accepte la direction d'un orphelinat à Cempuis, où il met en oeuvre une pédagogie libertaire, appliquant en particulier un principe de coéducation des sexes. L'administration le soutiendra longtemps, mais des cabales se succédant, menées par l'extrême droite catholique, il est révoqué en 1893. Ses idées sont développées dans le *Manifeste de l'éducation intégrale*, de prise en charge totale des enfants, considérant chacun sous le double point de vue d'être singulier et d'organe de la collectivité. Il fonde sa pédagogie sur la curiosité de l'enfant : « Laissez l'enfant faire lui-même ses découvertes, attendez ses questions, répondez-y sobrement, avec réserve, pour que son esprit continue ses propres efforts, gardez-vous par dessus tout de lui imposer des idées toutes faites, banales, transmises par la routine irréfléchie et abrutissante. » Il inclut dans ses pratiques randonnées, excursions, voyages au bord de la mer ; il est attentif aux exercices sportifs et à l'hygiène, intègre toutes les nouveautés technologiques de l'époque (zincographie, projections à la lanterne magique, premières machines à écrire...). Éducation à la santé, éducation scientifique, on reconnaît là des idées chères à Freinet.

En Espagne, Francisco Ferrer écrivait en 1900 : « J'ai l'intention de fonder à Barcelone une école émancipatrice, qui se chargera d'enlever des cerveaux ce qui divise les hommes (religion, fausses conceptions de la propriété, patrie, famille). [...] Ce qu'il faut, c'est éduquer les enfants libres de tout préjugé. [...] La valeur entière de l'éducation se trouve dans le respect de la volonté physique, intellectuelle et morale de l'enfant. » C'est en 1901

¹⁰ Sur ces indications, cf M. BARRE, *op. cit.* p 77-78

qu'il ouvre ainsi son *École moderne* (il avait d'abord voulu l'appeler *École émancipatrice du XXe siècle*), au programme essentiellement libertaire, antipatriotique, antimilitariste, rationaliste, antiétatique, ne se réclamant que d'un seul principe : la liberté de conscience. Il croit dans la force des idées et dans la force d'une action fondée en raison. Révolté contre l'ordre établi et les obstacles dressés contre la liberté humaine, il est très vite perçu comme un personnage dangereux. Il sera arrêté au cours des émeutes de la *Semaine tragique* (juillet 1909), sommairement jugé, accusé d'être un des principaux organisateurs des manifestations et fusillé (il sera reconnu innocent en 1912).¹¹

Parmi les NOMBREUX PEDAGOGUES qui ont marqué en Union Soviétique, l'école socialiste, je retiendrai Anton Makarenko et Pistrak.

Makarenko devient instituteur en 1905 à 17 ans. Avant la Révolution, il prend part aux mouvements de grèves et de revendication des ouvriers, lit Marx, Engels et Gorki. Après 1917, il réorganise les écoles de Poltava où il exerçait. Le nouvel État est plongé dans les troubles de la guerre civile ; en 1920, des milliers d'enfants sans famille rôdent sur les routes. C'est dans ce contexte que Makarenko est nommé directeur de la Colonie Gorki, d'abord située, entre 1923 et 1925, dans une usine, puis transférée à l'ancien monastère de Kuriag. Les jeunes qu'il doit accueillir sont des enfants abandonnés et délinquants, pour tenter d'en faire, selon le commentaire d'Henri Wallon, des « citoyens comme il en fallait à la patrie soviétique qui a pour fondement le dévouement mutuel de tous. »

J'ai commencé à pratiquer la pédagogie Freinet en 1959 et c'est en 1960 que j'ai découvert la pédagogie de Makarenko, exposée dans son *Poème pédagogique*.¹²

De son expérience, je retiendrai deux éléments qui marqueront profondément ma pratique :

1. « Les exigences que nous avons envers l'individu expriment à la fois notre respect pour ses forces et ses possibilités tandis que notre respect contient déjà des exigences envers lui. »

2. « Chaque enfant est président de jour à son tour. En dehors des équipes fixes, il se crée des équipes occasionnelles. Le chef de ces équipes ne peut être un enfant qui est déjà chef d'une équipe fixe. [...] Ainsi, s'était formée à la colonie une chaîne très compliquée d'interdépendance qui ne permettait à aucun colon de se détacher pour la dominer. »

Quant à Pistrak, c'est à partir de son expérience et de ses nombreux contacts avec d'autres instituteurs novateurs après 1917, qu'il va présenter dans son livre¹³ *Les Problèmes fondamentaux de l'école du travail*, les principes de l'École du Travail soviétique.

Le premier concerne la liaison des activités scolaires avec l'actualité : « Le travail à l'école, en tant que base de l'éducation, doit se faire en liaison avec le travail social, avec la production réelle, avec une activité socialement utile, sans quoi il serait privé de sa valeur essentielle, de son aspect social et se réduirait, d'un côté à l'acquisition de quelques habitudes techniques, et de l'autre, à un procédé méthodologique permettant d'illustrer tel ou tel détail d'un cours systématique. » (p26)

Le second porte sur l'auto-organisation des élèves : « Une fois pour toutes, il faut reconnaître que l'enfant et surtout l'adolescent ne se préparent pas seulement à vivre mais

¹¹ Il y a peu de travaux sur F. FERRER. . Pour davantage d'informations, voir l'étude de A. NOVOA et C. VILANOU, UnivERSITÉ de Lisbonne, in J. HOUSSAYE, *Quinze pédagogues, leur influence aujourd'hui*, Paris, A. Colin, 1994

¹² A.S. MAKARENKO, *Poème pédagogique*, Moscou, éditions en langues étrangères, 1960

¹³ PISTRAC, *Les problèmes fondamentaux de l'école du travail*, Desclée de Brouwer, 1973, 1^{ère} édition, 1925.

qu'ils vivent déjà d'une vraie vie. L'auto-organisation doit être pour eux un travail sérieux, comportant des obligations et des responsabilités sérieuses. [...] Les enfants ne se préparent pas à devenir des membres de la société, mais le sont déjà, ont déjà leurs problèmes, leurs intérêts, leurs buts, leurs idéaux, déjà ils sont liés à la vie des adultes de toute la société. » (p.29)

Ainsi l'École du Travail permet l'organisation d'un travail vivant et créateur, travail collectif d'un groupe constituant une collectivité enfantine capable de «formuler et développer ses intérêts sociaux». Des institutions telles qu'assemblée générale, lois, responsabilités, coopératives scolaires, journal scolaire, permettent à l'auto-organisation des élèves de s'exercer. C'est l'assemblée générale des enfants qui élit les responsables : aucune nomination ne doit avoir lieu qui vienne du personnel de l'école. Pistrak souligne comme Makarenko un principe fondamental : il faut que «chaque membre puisse administrer quand cela est nécessaire et quand il le faut, obéir et rester dans le rang. » (p.155)

Dans la préface de l'édition française, publiée par l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement, Van de Moortel, secrétaire pédagogique de l'ITE, rappelle que les collègues français et belges qui ont participé au voyage d'études en Russie, en août-septembre 1924, ont visité l'école expérimentale dirigée par Pistrak. Or Freinet était du nombre. Tous avaient été enthousiasmés par la curiosité et le sens des responsabilités des élèves, garçons et filles de 13 à 18 ans, et par l'atmosphère de travail, de vie et de recherche de l'école.

L'École du Travail deviendra pour Freinet le modèle à atteindre.

La PÉDAGOGIE de l'École moderne française se situe donc bien dans le grand courant de l'école socialiste, dont les caractéristiques communes sont les suivantes :

1. La nécessité d'élever le niveau intellectuel des travailleurs du peuple, de leur faire acquérir des connaissances scientifiques et les derniers acquis de la civilisation, en s'appropriant et en adaptant toutes les innovations pédagogiques et les apports des technologies nouvelles.
2. La liaison entre les apprentissages scolaires et les activités concrètes dont les élèves perçoivent l'utilité et le sens.
3. L'ouverture de l'école sur le milieu social et économique.
4. La nécessité de l'auto-organisation des élèves face à un collectif d'enseignants et la possibilité, pour eux, de participer réellement aux décisions concernant le travail et l'organisation de l'école.

On s'est questionné souvent, et encore aujourd'hui, sur la filiation de Freinet, sa connaissance de l'Éducation nouvelle et de l'École du Travail et sur ses rapports avec les différents courants novateurs. Dans la bibliographie d'une intervention faite par Freinet sur la discipline aux journées pédagogiques de Leipzig à Pâques 1828, on trouve des références à des ouvrages des pédagogues que nous avons évoqués : Pistrak, Cousinet, Dewey, Profit, Ferrière... Dans son intervention, il indique : « l'auto-organisation des enfants et le travail communautaire à but social sont la base de la discipline nouvelle. Un certain nombre de méthodes nouvelles permettent plus particulièrement ce travail. C'est marcher vers la discipline nouvelle que de les introduire dans nos écoles publiques. Nous nous contentons de les signaler, car leur étude approfondie ne peut entrer dans le cadre de ce travail : méthode des centres d'intérêt (Dr Decroly), plan Dalton ; méthode de

Winnetka ; imprimerie à l'école et échanges interscolaires ; méthode Cousinet du travail libre par groupes ; École du Travail russe. »¹⁴

Freinet était donc parfaitement au courant des expériences des pédagogues novateurs qui l'avaient précédé et il ne manquera pas de rappeler cette filiation aux membres de son mouvement. Dans *L'Éducateur* n°11, du 1^{er} mars 1946, il écrit dans un article intitulé *La place de notre mouvement dans le processus pédagogique historique national et international* :

« Nous sommes un mouvement pédagogique, complexe et divers comme la vie, qui doit être et sera chaque année en progrès sur les réalisations de l'année précédente ; un mouvement qui crée ses méthodes, ses techniques et ses outils lorsque c'est nécessaire ; qui se saisit des méthodes et du matériel existant lorsqu'il le peut, les adoptant purement et simplement parfois, les perfectionnant la plupart du temps, technologiquement, techniquement et pédagogiquement pour les mettre au service de nos buts d'éducation libératrice [...]. Il faut que vous appreniez à connaître ces chemins, que vous vous familiarisiez avec les techniques qui ont présidé à leur construction, avec des ouvriers qui s'y sont dépensés avec la même bonne volonté que nous apportons à notre tour à la continuation de leur oeuvre. »¹⁵

Jean Le Gal



cours d'été à l'école Freinet de Vence en 1938

¹⁴ C. FREINET, « La Discipline parmi les écoliers », in *Pédagogie prolétarienne, thèses, rapports et débats des journées pédagogiques de Leipzig*, organisées par l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement, Pâques 1928, éditions de l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement, 1928

¹⁵ Le mouvement publiera, rédigées par J. HUSSON, directeur de l'école normale de Charleville, plusieurs brochures destinées à faire connaître la pensée de ses prédécesseurs (Brochures d'éducation nouvelle populaire, Vence, Ed. Imprimerie à l'école) : « Théoriciens et Pionniers de l'Éducation Nouvelle », in BENP n°23, juillet 1946, « L'Éducation Decroly », in BENP n°26, février 1947, « Bakulé », in BENP n°33, décembre 1947, « Paul Robin », BENP n°44, mars 1949

Le rôle d'Élise

par Paul Le Bohec

Le rôle d'Élise Freinet a été d'une importance considérable. On peut même se demander si, sans elle, le Mouvement aurait existé.

Tout d'abord, elle était la compagne de Freinet. On dit qu'un tourbillon ne peut s'établir qu'à la rencontre de flux de sens opposés.

Avec de telles personnalités, leur tourbillon a été si fort qu'il en a suscité une quantité d'autres.

Ils étaient en relation dialogique, c'est à dire complémentaires, contradictoires et opposés. Et il s'est produit qu'au début du mouvement, ceux qui ont adhéré à leur conception de l'école populaire travaillaient très souvent dans des écoles rurales à deux classes, infiniment nombreuses à cette époque.

Elles étaient souvent tenues par un couple d'instituteurs, la femme s'occupant des petits et le mari des grands.

Et c'est un ensemble de tourbillons qui a créé le mouvement. Étant de cultures différentes (Élise était fille d'instituteurs) l'action du couple Freinet a été très étendue. En tant qu'artiste, on avait offert à Élise un poste de choix à Paris. Mais elle avait préféré rester avec Freinet.

Cependant ce renoncement à la poursuite d'une carrière personnelle l'avait poussée à s'intéresser au développement de ce qu'elle a appelé « l'art enfantin ». Mais elle s'est heurtée d'emblée à un obstacle de poids : les enseignants du primaire n'avaient aucune culture dans le domaine artistique. Ils avaient été formatés au calcul - orthographe. Pour toute autre qu'Élise, la difficulté serait apparue insurmontable...

Comment, étant donné le vécu artistique microscopique des enseignants de ce temps, a-t-elle pu croire que quelque lueur non définitivement éteinte avait pu survivre par miracle chez certains d'entre eux ? Et c'est avec ces personnes en friche qu'il lui a fallu mener la bataille. Elle n'a pas ménagé sa peine donnant des renseignements techniques, critiquant les oeuvres qu'on lui soumettait, organisant des circuits d'albums, des expositions aux congrès pour finir par l'édition d'une revue soutenue par des artistes (Dubuffet, Lurçat, etc.).

C'est à ce prix que l'art enfantin a enfin pris sa place dans le Mouvement et qu'il ne l'a plus quitté. Mais son si fort investissement dans ce domaine a permis de sérieuses avancées dans d'autres domaines.

En effet, personne au niveau des parents ou de l'administration ne se souciait d'art. Aussi, nous bénéficions d'une très grande liberté. Nous avons pu poursuivre de nombreuses expériences. Élise était ouverte à toutes les idées et soutenait tous ceux qui s'avançaient sur des territoires vierges. Et, ainsi, nous avons pu librement mettre au point une méthode naturelle d'expression graphique et picturale. Il ne restait plus qu'à la transposer dans d'autres domaines qui étaient corsetés.

Paul Le Bohec



Pierre Guérin

par Mimi Thomas

Pierre n'est plus. Encore un ami qui s'en va et des souvenirs qui ressurent.

Dès 1949, au Congrès d'Angers et dans les années qui suivront, Pierre va s'intéresser à l'aventure des premiers « magiciens » du son : Dufour et sa galette de cire, Prat et Hure et leur magnétophone à fil, puis Gilbert Paris et son appareil à « ruban standard » qu'il perfectionnera pour présenter en 1953 à Rouen son « Combiné ». Dufour, Denjean, Lagarde, Brillouet et Pierre Guérin seront les premiers à s'en équiper. Dufour enverra même à Jean Thévenot qui anime l'émission de radio « Au quatre vents », une bande enregistrée dans sa classe « Le rémouleur ». Ce sera le début d'un long compagnonnage des mordus de l'enregistrement sonore avec ce professionnel de la Radio.



En 1955, Gilbert Paris arrive au Congrès d'Aix-en-Provence avec le Multistandard CEL qu'il a conçu. L'aventure sonore fera vite des émules et Pierre s'y engagera à fond pour ne plus la quitter.

Des stages d'été vont s'organiser : « Pierre et Gilbert en assurent l'animation où on ne sait plus lequel est le pédagogue ou le technicien tellement leurs exigences mutuelles se conjuguent et s'imbriquent », écrit Michel Barré dans son livre « Célestin Freinet, un éducateur pour notre temps ».

Je me souviens de la Salvetat où Raymond Dufour était mon « parrain magnétophonique », Raymond dont parle Pierre dans le livre édité par les Amis de Freinet « Le Mouvement Freinet au quotidien » : « ... C'était au Congrès Freinet d'Angers, à Pâques 1949, mon premier contact avec un rassemblement national des militants... Je fus immédiatement accroché par le verbe haut d'un grand gars qui discutait avec deux autres collègues en regardant au sol une galette de cire qu'ils essayaient de faire tourner avec un système resté confus dans ma mémoire. C'était quasi une scène de Marché aux puces... Et il disait : -On va enregistrer sur la cire, comme Charles Cros. Les correspondants écouteront, égaliseront la surface et pourront à leur tour, enregistrer leur message...

-Enregistrer ? mais ça m'intéresse !!! Et de découvrir Raymond Dufour... Freinet, venu écouter les résultats, et adoptant le style Dufour, dit en riant : -Tu es sur la bonne voie. Je crois que tu as déjà un bon niveau de réussite. C'est au moins du 1% ! »

En 1964, ce fut Beuzec-Conq, organisé par Émile et quelques autres camarades dont N. et J. Gloaguen.

Nous étions à Vedène en 1967, où nous avons retrouvé des amis bien plus chevronnés que nous. Nous voulions nous perfectionner dans le maniement du Multistandard CEL que nous avions acheté et bien sûr, participer à la belle aventure.

Mais, attirés par l'International et les RIDEF, nous avons renoncé aux stages sonores, suivant quand même les travaux de la Commission audiovisuelle.

C'est à la retraite que nous nous sommes intégrés au groupe des « Anciens audiovisuels » et « Paroles, Images et Sons » et que nous allions d'avantage côtoyer Pierre et mieux connaître son engagement.

L'île de Ré fut notre première rencontre suivie de beaucoup d'autres. Nous y étions poussés par notre désir d'apporter notre petite pierre à un agréable travail coopératif, par l'amitié et le plaisir de retrouver Pierre et les copains tous très experts qu'il avait su regrouper, sachant leur enthousiasme et leur savoir-faire et dont nous connaissions certains depuis longtemps... et puis Mado, bien sûr : les connus de longtemps donc et les plus nouveaux.

Au cours de ces stages, nous avons pu tous les deux mesurer la puissance de travail de Pierre, ses connaissances techniques, ses relations « sonores » avec les « interviewés » des plus humbles aux plus connus, sa force de persuasion, ses exigences qui pouvaient paraître parfois excessives mais qui étaient la volonté de rendre les plus parfaites possibles, les différentes réalisations, après les BT, les livrets – cassettes et les CD, ces derniers édités par Patrick Frémeaux et Claude Colombini et diffusés dans le grand public.

Tous les ans ou tous les deux ans, nous changions de lieu pour les rencontres.

Pierre arrivait avec sa voiture pleine de matériel. Mado, un jour, s'est ajoutée au groupe, apportant sa rigueur dans le classement des différents travaux : finis ou en cours.

À la première réunion, Pierre annonçait le travail : script, nettoyage des bandes, montage et quelquefois une interview à faire... On recensait les magnétophones disponibles, on formait les équipes...

Dans les moments collectifs, on faisait le point sur l'avance des travaux, on écoutait... dans le silence ! les bandes travaillées par les équipes pour avoir les avis des uns et des autres... Quelquefois, Pierre proposait aussi l'écoute d'une bande de l'année précédente ou même plus anciennement mise au point...

Les années passant, il nous octroyait des récréations plus longues. Peut-être sentait-il venir la fatigue ?

Et puis, parfois, il évoquait Jean Thévenot. Je laisse la parole à Pierre : « ...ce furent les débuts d'une étroite collaboration de près de 30 ans avec Jean Thévenot et la radio de service public. Le travail continu en réseaux coopératifs permit de parfaire notre maîtrise de la technique et celle des enfants qui se révélèrent très performants, tant dans la prise de son que dans le montage et la maîtrise de l'oral.

Autre conséquence immédiate de cette rencontre, nous avons mieux pris conscience d'un invariant fondamental des techniques Freinet : le changement de statut de l'enfant par la pratique des techniques de communication, comme l'imprimerie l'avait réussi... »

Il y a quelques jours, Y. Chalard me rappelait la diffusion, grâce à Jean Thévenot, de cassettes éditées par France Cultures : « C'était la France » et « Des enfants ont la parole », et que nos réalisations sonores qui n'auraient jamais vu le jour si Pierre ne s'en était pas occupé, dépassaient largement le cadre scolaire.

Pour aller aux rencontres, la route était souvent longue pour Émile et moi, mais qu'importait ! « C'est loin le Finistère » disaient les copains. Et puis, un jour, c'était Jully, en 1998, Pierre a proposé : « Et si on allait en Bretagne l'an prochain ? ». C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés à Begmeil en 1999 et en 2000. Pierre et Mado sont même venus à Brest après le premier Begmeil, car nous pouvions mettre à l'abri, dans notre garage, leur voiture qui contenait tant de documents et de matériels précieux.

Au fil du temps, nous avons été de moins en moins nombreux. Il y a eu encore deux stages à Mauriac. Ce fût Treignac en 2003, Jully en 2004 et ça a été fini. Pierre était fatigué et l'on sentait chez lui l'obsession de la conservation de toutes ces richesses sonores sur lesquelles il veillait dans sa maison de Sainte-Savine.

Adieu Pierre.

À Mado, Claudine et Jean-Pierre, toute mon amitié.

Mimi Thomas

Une œuvre

par Claude Dumond

Pierre est parti sans achever son œuvre mais est-ce étonnant ? La pédagogie Freinet à laquelle il a consacré sa vie est un perpétuel défi de la liberté à l'ordre établi, de la créativité à la soumission, de la connaissance à l'obscurantisme.

Parmi toutes ses contributions à cet éternel chantier, je me contenterai de rappeler maintenant comment il a constitué un fonds de documents historiques sonores d'un intérêt exceptionnel.

Comme en classe on va du texte libre au journal, et à sa diffusion en passant par l'imprimerie, il ne concevait pas qu'une partie de la chaîne qui va de la parole du témoin jusqu'à l'utilisateur du document sonore, puisse être confiée à des gens qui auraient pu trahir notre pédagogie, qui auraient pu être soupçonnés de la sacrifier à des intérêts mercantiles.

Il veillait avec soin et avec énergie à toutes les étapes de la production.

Quelle aventure !

Tout d'abord, trouver le bon témoin, la femme, l'homme capable de décrire un monde disparu, (terre-neuvas, métayer, mineur...), ou acteur et témoin d'un grand drame du XXe siècle (soldat de la guerre de 14, résistant dans la France occupée des années 40, déporté dans les camps de concentration allemands), ou scientifique qui a marqué son temps (biologiste, pionnier de l'aviation, explorateur...)

Il s'est adressé avec autant de succès à des inconnus anonymes qu'à des célébrités. Du respect pour tous et pas de complexe, il était aussi à l'aise avec Jean Rostand, Paul-Émile Victor, Yves Coppens ou le général de Boissieu (gendre de De Gaulle) qu'avec Lazare Pitcowitz (français libre de base) ou un sabotier évoquant son métier. Il savait faire partager par tous son projet pédagogique et la qualité des documents issus des rencontres lui a toujours valu une réelle estime, son carnet d'adresses en témoigne. Nombre de ses interlocuteurs sont devenus des amis. La pédagogie Freinet, chaque fois, grâce à lui, élargissait son audience.

Le déroulement de l'interview était un habile mélange de questions d'élèves et d'interventions d'adultes veillant à relancer le dialogue lorsqu'il tendait à s'épuiser. Les réponses aux questions « naïves » des enfants, surprenant les témoins, les obligeant à se révéler, sont souvent apparues comme les moments les plus intéressants, elles constituent une des originalités de nos documents.

Son obsession, il nous arrivait quelquefois d'en sourire, c'était la qualité de la prise du son : magnétophone et micro de qualité professionnelle, étude attentive de l'ambiance environnante lorsque les questions des élèves, gênés par le micro, n'étaient pas naturelles.

Et il est vrai que les enregistrements étaient « parfaits » !

Les montages étaient confiés à des amis sûrs, qui avaient fait leurs preuves. Les stages du groupe « Paroles, Images et Sons » sont des souvenirs inoubliables. Il aimait s'y retrouver avec une vieille garde d'anciens, très liées les uns aux autres par un long compagnonnage au sein du Mouvement.

Ils étaient, comme il se doit, des modèles de fonctionnement coopératif, avec une incroyable chaleur humaine et une efficacité remarquable. C'est de là que sont sortis la plupart des BT Son et Livres-cassettes.

C'est un grand chagrin de penser qu'on n'y entendra plus ses longues tirades sur « les projets en cours, le travail à effectuer et tout ce qu'il restera encore à faire ».

Je ne reviendrai pas sur l'aventure des PEMF qui va bien au-delà des documents sonores puisqu'on peut retrouver sur des centaines de BTJ, BT, BT2, Livres-cassettes la mention : « Directeur de la Publication : Pierre Guérin ».

Une œuvre collective, une œuvre colossale.

Après l'abandon de la publication des Livres-cassettes par les PEMF, Pierre n'a pas faibli. Il a continué à enrichir le fonds sonore dont dispose « Paroles, Images et Sons » mais surtout il a réussi à en faire reconnaître l'intérêt par Patrick Frémeaux et Claude Colombini, les seuls éditeurs français de documents sonores dont l'audience est internationale.

Il a pu ainsi offrir au grand public plusieurs coffrets de CD, entre autres, « La déportation », « La résistance intérieure », « Parcours de français libres » (sortis en octobre dernier).

Des heures et des heures d'enregistrement qui sont des documents historiques uniques dorment dans la cave de Mado et de Pierre.

Pierre est parti sans avoir eu le temps de concrétiser ses projets de conservation et de diffusion de cette richesse mais il nous a laissé des pistes :

- l'INA ou la Bibliothèque nationale pour la conservation,
- les éditions Frémeaux pour la diffusion de nouveaux montages

Parmi toutes les valeurs qui l'ont guidé, j'en retiendrai une qui traverse son œuvre : le respect des grands principes sur lesquels repose notre pédagogie, respect des témoins dont il a toujours refusé que leur parole puisse être dévoyée par malveillance ou par incompétence, enfin et surtout, respect des enfants et adolescents auxquels il a offert des outils à leur portée, utiles et de grande qualité.

Le respect est la valeur à l'aune de laquelle toute la génération actuelle des élèves des collèges et lycées des quartiers populaires juge ses professeurs. Pierre a été, sera toujours un maître apprécié, un maître merveilleux.

Aujourd'hui, nous disons combien nous sommes heureux de l'avoir rencontré, combien nous sommes malheureux de le perdre.

Claude Dumond



Radio Chanteloup, 1952.

Appel pour un hommage à Pierre Guérin

par Marceau Gast et les Amis de Freinet

Un travail de compilation de textes est proposé par Marceau Gast, associé aux Amis de Freinet. Si vous avez connu Pierre Guérin, si vous avez participé aux stages « son », aux travaux de la Commission, si vous avez quelque chose à dire, un hommage, une anecdote, des souvenirs... alors envoyez-nous vos textes, vos photos, vos bandes « son » ... et nous les publierons dans un document spécialement édité en hommage à Pierre Guérin.

H.M.

En chemin avec Freinet

par Édouard Cachemaille

C'était en janvier 1933. Jeune instituteur débutant dans un village, je trouvai un jour dans ma boîte aux lettres deux numéros de « L'Action Française » apportés par un inconnu qui signalait en rouge des articles de Charles Maurras. Celui-ci clouait au pilori un nommé Célestin Freinet, instituteur à Saint-Paul-de-Vence, pédagogue hérétique des plus dangereux. Un travail absorbant et les événements internationaux me firent oublier cette polémique. En novembre 1945, Célestin Freinet vint à Lausanne pour présenter à une rencontre d'enseignants, les buts et les réalisations de son École Moderne. Que disait alors ce dangereux révolutionnaire?

« L'enfant doit pouvoir s'exprimer, se réaliser en classe...

-À la sortie de l'école, il faut qu'il ait une instruction suffisante, mais qu'il ait surtout gardé le goût de s'instruire...

-Le défaut de l'école actuelle, c'est l'intellectualisation...

-À l'école, l'enfant pose des questions...

-Le maître aide l'enfant à se réaliser... »

À l'issue de la conférence, chacun pouvait feuilleter les journaux scolaires et les albums d'enfants. Ainsi, il existait des classes où la vie coulait comme une source fraîche. Serait-ce aussi possible dans la mienne? Un changement de poste m'apporta d'autres problèmes. Cependant ma classe citadine fut organisée en une coopérative scolaire, particulièrement vivante en cet été 1951. Il ne lui manquait qu'un lien: le journal scolaire. C'est alors qu'un collègue lausannois, maître d'une classe de développement, me montra comment utiliser ces créations de Freinet: le limographe et l'imprimerie à l'école. Enthousiasmés, mes élèves décident l'achat d'un limographe qu'ils commandent à la C.E.L. à Cannes. La C.E.L. c'est la coopérative de l'Enseignement Laïc, fondée par Freinet qui a su communiquer ses convictions à des milliers d'instituteurs et d'institutrices. Leurs parts sociales ont permis l'édification de cette entreprise qui livre le matériel au juste prix. Quelle joie pour mes élèves de déballer le paquet de Cannes ! Ce simple limographe allait transformer la classe en une coopérative de production. Voici ce qu'écrivait le président âgé de 12 ans:

« Chers lecteurs,

Avec l'argent de notre caisse, nous avons acheté un limographe qui nous permet d'éditer ce journal. Nous avons la joie de vous offrir notre premier numéro. Toute la classe a collaboré au tirage de ce journal. »

Sans pression de ma part, ces écoliers coopérateurs avaient baptisé leur société « Les joyeux compagnons » et leur journal « Travaillons gaiement ». Des titres dans la ligne du mouvement lancé par Freinet où l'on se réunit pour travailler, non pour discourir. Ainsi, les enseignants romans qui veulent pratiquer l'une ou l'autre des techniques de l'École Moderne se sont groupés dans « La Guilde du Travail » qui compte aujourd'hui près de deux cents membres. Chaque printemps a lieu le Congrès de l'École Moderne. Je me souviens de celui de Châlons-sur-Saône, en 1954. Sur le perron ensoleillé d'une école, Freinet exposait ses idées à un cercle de futurs instituteurs et institutrices. Il parlait sans élever la voix, simplement avec une chaleur communicative. Les ateliers, les échanges d'expériences, les commissions de mise au point des techniques, les visites des expositions artistiques et technologiques occupaient les journées. Le soir, les 800 congressistes venus de France, de Belgique, de Hollande, d'Allemagne, d'Italie, de Grèce, de Suisse, d'Afrique du Nord, du Viêt-nam, se réunissaient en séance plénière. Freinet prenait la parole le dernier.

« L'intelligence, c'est la perméabilité à l'expérience...

-Ne jamais laisser un enfant sur le quai...

-Il faut apporter ce brin de soleil dans notre classe...

-Que l'éducateur progresse au lieu de se scléroser... »

Et nous voyant tous devant lui, il disait:

« Cette grande amitié vaut tous les millions du monde. »

Le congressiste rentre chez lui plein de courage pour reprendre sa classe. Il a noté dans son carnet toutes les nouveautés qu'il pourra réaliser avec ses élèves. Il n'oublie pas le conseil de Freinet:

« Introduire une technique à la fois. Quand elle est rodée, passer à une autre. » C'est ainsi qu'au limographe, nous avons ajouté l'imprimerie et la linogravure. S'il existe des activités qui réclament de l'enfant une attention soutenue, ce sont bien celles-là. Pour la composition typographique et l'impression, la classe est répartie en équipes qui fonctionnent à tour de rôle et rivalisent de soins pour fournir un travail impeccable. Au congrès, l'instituteur a recueilli les adresses de collègues désireux d'échanger leur journal scolaire avec le sien. Dans le choix des textes à imprimer, on tiendra compte de l'intérêt qu'ils peuvent présenter pour ces lecteurs proches ou lointains. Le texte choisi est écrit au tableau noir, puis mis au point par toute la classe. C'est un véritable travail coopératif: les uns signalent une faute d'orthographe, d'autres interviennent pour la ponctuation, ou proposent les synonymes qui éviteront une répétition. Vocabulaire, grammaire, orthographe, rédaction sont motivés par l'exigence d'imprimer un texte compréhensible. Les illustrations donnent lieu à des concours. La récompense pour le meilleur, c'est de voir son dessin imprimé. Le jour de l'agrafage, les enfants vivent l'aboutissement d'un effort collectif de plusieurs semaines; il n'en est pas un qui n'ait contribué soit artistiquement, soit intellectuellement, soit manuellement à la parution du journal; celui-ci est vraiment l'oeuvre de tous et le travail personnel des auteurs de textes et des dessinateurs a été porté par l'organisation coopérative de la classe. Les exemplaires les mieux réussis sont glissés dans des enveloppes sur lesquelles la secrétaire de correspondance et son aide ont préalablement écrit les adresses. Et ces journaux apporteront de nos nouvelles aux classes amies de Suisse, de France, d'Allemagne, de Hollande, d'Algérie. En retour, ces dernières nous envoient leurs journaux. Quand nous en recevons un, nous situons sur la carte la localité des expéditeurs. Puis chaque texte est lu à haute voix par un élève. Un vote désigne les textes et les dessins préférés, ce qui sera noté sur une fiche où nous ajouterons nos remarques et poserons nos questions. Outre cet échange de journaux, Freinet a expérimenté puis préconisé l'échange de lettres personnelles entre élèves de deux classes. Pendant plusieurs années, mes écoliers de la banlieue lausannoise ont correspondu avec leurs camarades de la Manche, de la Sarthe, de Provence, d'Alsace. L'aboutissement de ces dernières relations épistolaires fut un voyage échange: la classe vaudoise passa trois jours en Alsace, logeant chez des familles, visitant Strasbourg, Sainte-Odile, et Colmar, tandis que la classe d'Eckbolsheim fut reçue sur les bords du Léman. Les maîtres bénéficient autant, si ce n'est plus, que les enfants de ces contacts. Ils correspondent pour fixer les modalités de l'échange, se font part de leurs remarques, nouent des relations amicales. Ainsi, des réseaux d'amitiés sont tissés par-dessus les frontières, un courant de vie anime les classes.

Pour tout cela, merci, Cher Freinet, merci pour les sentiers que tu as tracés, pour l'élan que tu nous as donné. Nous, les camarades, continuons le travail.

Édouard Cachemaille

(Édouard est décédé en mai 2005. Nous publions ce texte pour lui rendre hommage et rappeler ainsi son travail réalisé en Suisse. H.M.)

Pour Pierre Yvin

par divers auteurs

Le dernier numéro de notre bulletin était consacré au dernier travail de Pierre Yvin : « Mon militantisme pédagogique, social et politique ». Il m'avait fait promettre de le publier sans rien retirer. C'est ce que nous avons fait avec le bulletin n°84.

C'était l'Ami de Freinet, notre président d'honneur... Il était avec nous à Saint-Hilaire, c'était sa dernière Assemblée Générale. Militant jusqu'au bout...

Voici les réactions reçues. Certaines ont été lues lors de la Cérémonie le 14 janvier 2006.

L'ensemble peut paraître un peu long, répétitif, voire redondant mais ces textes divers, en contenu et longueur, constituent en quelque sorte un hommage générique aux camarades qui disparaissent physiquement mais dont l'œuvre ne disparaîtra jamais. Ils montrent des constantes du Mouvement Freinet : le travail, l'amitié, la fête et la vie coopérative.

Hervé Moullé

Odette, Dominique, Claude, Daniel, Jean Pierre, Jacques, Patrick, Françoise, Thierry

Voilà, Pierre est parti et nous sommes tous là pour lui dire au revoir. J'ai passé mon Certificat d'Aptitude Pédagogique dans la classe d'Odette en 1970. J'ai eu la chance de travailler auprès de Pierre à l'École Nationale de Perfectionnement au « Haut Sancé » à RENNES (Actuellement appelé EREA).

Nous faisons des classes vendanges dans le pays du Muscadet chez le Comte de CAMIRAN qui appelait Pierre « M. le Recteur ». L'argent gagné grâce au travail Coopératif (élèves-adultes) était destiné à payer des séjours de Neige aux enfants de l'Établissement. Un jour, revenant d'une classe de neige à St-Urcize dans le Cantal, nous suivions le car de l'établissement... Je plante le décor, je conduisais une vieille 404 break couleur vieil or, j'étais fortement barbu, cheveux longs, grosses lunettes de myope, assis à coté de Pierre en tenue de sport et derrière, deux éducateurs fortement charpentés. Nous sommes arrêtés par la « Marée Chaussée » pour un contrôle, nous avons décliné nos identités et ils n'arrivaient pas à croire que ce grand « grand bonhomme, simple, décontracté dans sa tenue pouvait être le Directeur dans un établissement scolaire de surcroît Spécialisé ? Spécialisé de quoi ? en quoi ?!.. Il a fallu s'expliquer au « poste de police » d'un petit village.

Tout ceci pour dire que Pierre était d'un abord simple, convivial, en pleine cohérence avec ses engagements pédagogiques (Freinet, ICEM, OCCE)... politiques ...

C'était mon Directeur, nous vivions sur le même palier au « Haut Sancé ». Sa porte était toujours ouverte au sens propre et figuré et moi qui ne connaissais pas de vie de famille, je me suis toujours senti intégré chez Pierre et Odette.

Depuis 1980, Pierre et Odette sont toujours restés de grands amis. J'ai eu le grand bonheur de les avoir auprès de moi lors de mon départ à la retraite, le 17 Octobre 2005 à Carcé ou d'ailleurs Dominique travaille.

Ce qui caractérise Pierre, - j'en parle au présent car j'aurai du mal à en parler au passé - c'est pour nous, Françoise et moi, son militantisme pédagogique, ses idéaux humanistes, sa gentillesse, sa simplicité. Il restera toujours l'homme prêt à faire vivre les valeurs qui sont celles de « l'Homme » (avec un grand H) .

Au revoir Pierre !

Christian L'Humeau

Merci à toi, ami Pierre, merci à toi, camarade.

Merci pour tout ce que tu nous as apporté tout au long de ces longues années.

Que de souvenirs ! Que de luttes partagées !

Les témoignages des camarades du Mouvement Freinet sont arrivés en nombre depuis deux jours. « La vie offre ces moments de hasard qui permettent de tracer plus facilement votre ligne. » témoignait l'un de ces messages.

Nous sommes heureux d'avoir pu vivre ces moments de hasard, car tu nous laisses un chemin fait d'amitié et d'espoir.

Nous nous souviendrons tous de ton militantisme inlassable pour une école laïque, moderne et démocratique, que ce soit à l'ICEM, à l'OCCE ou dans tous les lieux où tu agissais. Ne disais-tu pas que : « Être laïque, c'est lutter contre toutes les forces économiques, sociales, politiques, philosophiques, religieuses, adversaires du progrès et de la liberté » ?

Partisan de la coopération à l'école, tu voulais que les enfants puissent décider de leurs conditions de travail et de vie. C'est ainsi que, dans ta logique politique et pédagogique, tu es devenu, dès 1964, l'un des pionniers de l'autogestion à l'école, et ta participation aux événements de mai 1968 fut pleine et entière.

Pendant de nombreuses années, tu as été, au sein du groupe départemental 44 comme au sein de la Commission nationale « Enfance inadaptée » que tu animais, un des moteurs principaux de la recherche sur l'autogestion. Tes articles et ta participation au livre « Vers l'autogestion » ont ouvert la voie de « l'aventure autogestionnaire du Mouvement Freinet » à de nombreux militants de l'ICEM.

Nous nous souviendrons de ton travail persévérant et remarquable au service des jeunes les plus démunis, que ce soit, comme instituteur dans ta classe de perfectionnement, ou comme chef d'établissement à la SES et à l'EREA, avec les enfants les plus en difficulté, travail que tu as poursuivi durant toute ta retraite active.

Ta parole publique était toujours forte et pertinente. Ton action savait aussi être intime.

Tu as témoigné par tes actes et par ta réflexion, qu'être fidèle à Freinet avec qui tu avais souvent échangé, c'était poursuivre avec passion et persévérance la recherche pour une pédagogie efficace et démocratique, au service de tous les enfants.

Ta bonhomie, ta voix tonitruante, ta gouaille, ton grand rire sonore et communicatif vont nous manquer. Tout autant que ta constance à nous rappeler qu'éducation et politique sont toujours liés.

Ton exemple est, pour nous tous, un modèle dynamique dans les combats que nous devons aujourd'hui poursuivre pour construire cette école populaire que nous avons voulue ensemble.

Cette force, nous en avons besoin tous les jours... et tes paroles, encore gravées dans nos mémoires, nous donnent la force d'aller encore aujourd'hui contre vents et marées.

Au nom de l'ICEM - pédagogie Freinet, au nom de tous ceux qui t'ont côtoyé ici et ailleurs, nous te saluons, cher camarade et ami Pierre.

l'Institut Coopératif de l'École Moderne

Pierre Yvin, militant de l'éducation populaire

« À quoi suis-je attaché ? » disait Pierre Yvin.

« À l'instituteur qui, à Bar-sur-Loup jette les bases d'une éducation populaire, qui reste à promouvoir. Au militant révolutionnaire de Saint-Paul-de-Vence, en but aux attaques de la réaction cléricale. Au militant antifasciste et démocrate qui héberge à l'école de Vence, des enfants espagnols chassés par la guerre civile. À celui qui ne renia jamais ses origines et qui consacra sa vie à l'enfance prolétarienne. »

Sa rencontre avec la pédagogie Freinet en 1952, à un stage organisé dans le Finistère par René Daniel, a marqué fortement l'action pédagogique et militante de la vie de Pierre Yvin.

En septembre 1952, instituteur dans une petite école de campagne, malgré un contexte défavorable, il n'a pas hésité à introduire les techniques Freinet dans sa classe.

Une grande aventure a alors commencé.

Elle le conduit de sa classe de campagne, au stage de Beaumont-sur-Oise, en 1961, qui lui ouvre la porte de l'enseignement spécial. Dans sa classe de perfectionnement, dans un quartier populaire de Saint-Nazaire, l'expression libre de ses élèves est en prise directe avec les réalités et les luttes sociales et politique dans lesquelles il s'implique pleinement.

En 1964, il est un des responsables de la Commission nationale de l'enseignement spécial de l'ICEM et coopère, avec Freinet, à la création des bandes enseignantes. Puis, il lance, avec quelques militants du Groupe départemental de la Loire-Atlantique et de la commission E.S., une expérience autogestionnaire que Freinet fera sienne dans un Éducateur de 1965 : « En avant donc pour l'autogestion administrative et pédagogique à l'École Moderne ».

Pour soutenir cette action novatrice, aux dimensions politiques, il a publié de nombreux textes qui ont jalonné son parcours pédagogique d'instituteur puis de directeur de SES et d'EREA.

Militant actif, il a été délégué départemental, membre du CA national, responsable de la Commission de l'enseignement spécial, membre du Conseil de l'École Freinet de Vence, responsable des « Amis de Freinet ». Il a participé à la rédaction du Projet d'Éducation Populaire et à toutes les réflexions institutionnelles et pédagogiques lancées par l'ICEM. C'est dire la place qu'il tenait au sein de notre Mouvement.

Il a défendu aussi les valeurs et principes d'une école populaire, laïque, moderne et libératrice, au sein de l'OCCE, de l'ANCE, de l'APAJH... Militant syndical et politique, il a osé affronter Olivier Guichard, baron du gaullisme, lors d'une élection législative.

Mais, Pierre Yvin, c'était aussi notre camarade, celui avec qui nous aimions vivre la convivialité des rencontres pédagogiques festives, où l'on rebâtit le monde entre muscadet et chansons révolutionnaires.

Sa bonhomie, sa gouaille, sa voix tonitruante, son grand rire sonore et communicatif, son humour, son accueil amical, resteront gravés dans nos mémoires.

Nous retiendrons particulièrement dans ses écrits:

Pierre Yvin, Jean Le Gal, Vers l'autogestion, Documents de l'ICEM, 7, 1971, 208 p

Pierre Yvin, De la coopération à l'autogestion, ICEM, « Pratiques et recherches », 2001

Jean Le Gal, André Mathieu

Pierre,

Beaucoup de copains de l'ancienne commission Enseignement Spécialisé de l'ICEM ont tenu à t'accompagner, par la pensée, pour ce dernier voyage. Plusieurs auraient aimé être là pour partager la peine d'Odette, de tes enfants et de tes petits-enfants.

Nous garderons de toi le souvenir d'un pédagogue Freinet toujours prêt à aider les plus jeunes, à partager ton expérience, toujours respectueux de chacun, entraînant tous dans une réflexion fructueuse.

Combien d'articles as-tu écrit pour notre revue « Chantiers dans l'Enseignement Spécial »? Articles relatant ce que tu faisais avec les élèves de ta classe de perfectionnement ou avec ceux de l'EREA et permettant à tous de trouver le chemin vers une grande justice et une meilleure prise en compte de chaque enfant ou chaque adolescent, en tant que personne. Nous relirons ces textes avec beaucoup d'émotion.

Nous n'oublierons pas ton humour, les longues discussions politiques ou les soirées passées à chanter des chants de marins.

Nous garderons le souvenir de notre dernière rencontre dans l'Aveyron où nous avons évoqué (chez Denise) les stages de la Com à Port-d'Agrès, où nous avons visité ou revisité Conques sans oublier les repas chez Marcel à Cardaillac ou à Capdenac à l'auberge de le Diège.

Adieu Pierre, nous ne t'oublierons pas.

Janine Charron, au nom de Jean et Monique Méric, Patrick Robo, Jean Le Gal, Frédéric Lespinasse, Jean-Claude Saporito, les 3 Michel : Albert, Fèvre et Loichot et d'autres...

Nous étions un certain nombre de camarades de Pierre en ce triste matin de janvier à St-Nazaire... du GD 44, de l'ICEM, des Amis de Freinet, de solidarité internationale...

Nous avons fait notre mieux pour vous représenter, pour témoigner de ce qu'il nous a laissé. Voir l'hommage joint que nous lui avons fait en votre nom!

C'est avec Servat et Glenmor que ses nombreux enfants ont voulu que Pierre nous quitte.

Enfin, pas tout à fait,... avec un p'tit verre de muscadet pour l'accompagner jusqu'au bout!

Adieu l'ami !

François Le Ménahèze

Alors Camarade... tu nous as laissé seuls...

Comme l'ont dit François et Pierrick nous étions un certain nombre de l'ICEM et des Amis de Freinet, au côté de sa famille et de tous ses autres amis, à St-Nazaire avant le lever du soleil (dès 8h, ce qui crée une drôle d'ambiance) pour dire, en votre nom aussi :

Merci à notre ami Pierre, au camarade, au compagnon, à la boussole qu'il était et restera pour toutes celles et ceux qui, à l'ICEM mais aussi ailleurs, l'ont croisé, rencontré, côtoyé ou pratiqué : celles-là et ceux-là l'ont toutes et tous aimé.

Joël Blanchard

Pour moi, Pierre, c'était quand j'étais gamine, les réunions du GD 44 : à la fin du repas du midi, Jean prenait sa clarinette, Henri son saxo et Pierre chantait « Le grand metinge du métropolitain ». Un grand bonhomme, avec une belle voix impressionnante. « C'était hier, samedi jour de fête... ». Et quand j'ai repris contact avec les activités de l'ICEM, c'était au congrès de Villeurbanne, la première personne que j'ai vue quand je suis arrivée, c'est toi ; et encore aux journées d'étude de l'OCCE à Tours, et encore... La dernière fois, c'était à Saint-Hilaire-de-Riez à la Toussaint. Chaque fois, tu étais là, en plus ou moins bonne santé... Alors, c'est loin Saint-Nazaire pour cet après-midi, mais... une pensée pour toi.

Claudine Letourneux

La première fois où j'ai rencontré Pierre, c'était en 1963, dans le Morbihan, à Étel. Alors jeune débutant dans l'enseignement spécial et tout à fait débutant en pédagogie Freinet, je m'étais inscrit à un stage de l'ICEM. Je fus très impressionné par le personnage et n'osais même pas le tutoyer. Pierre avait une stature imposante mais débordait de jovialité et de joie de vivre. Il m'encouragea immédiatement à persévérer dans la pédagogie Freinet et à participer aux travaux de la « Commission des Classes de Perfectionnement et IME » comme elle s'appelait à l'époque. Je continuais donc à le côtoyer et, en dehors des Congrès du Mouvement, nous nous revoyions chaque année aux « rencontres de la Commission » qu'organisaient chaque année Bill et Denise Varin dans leur IME de St-Germain-en-Laye. Il était infatigable aussi bien dans le travail que dans les « détente » que nous nous accordions le soir... souvent au son de la clarinette de son complice breton Jean Le Gal. Il s'employa tout au long de son activité dans le Mouvement, en compagnie de son complice, à promouvoir la classe coopérative et l'autogestion. La dernière fois où j'ai vu Pierre, c'était un an après le décès de Pierre Vernet, un autre de ses complices. Les anciens de la Commission avaient organisé une rencontre à Decazeville pour saluer Denise Vernet. Il n'avait pas changé.

Salut Pierre, je ne crois ni au Paradis, ni à l'Enfer mais si tu es dans l'un des deux, je suis persuadé que tu es en train d'y installer l'autogestion !

Daniel Villebasse

Les témoignages adressés sur la liste Com-Icem après le décès de Pierre Yvin ont été suffisamment forts pour que ceux qui n'ont pas eu la chance de le connaître, comprennent qu'il fut une personnalité marquante dans le mouvement Freinet.

Que dire de plus que ce qui fut si bien exprimé ?

Pour moi qui n'étais ni de son département, ni de sa région, ni des commissions dans lesquelles il a travaillé, qui ne l'ai rencontré que dans les congrès, les J.E. et plus anciennement les Journées de Vence à l'école Freinet, je sais seulement que l'on se comprenait bien, que l'on était généralement sur la même longueur d'onde, que l'on était amis. Un ami qui nous manquera !

Qui manquera peut-être au mouvement pour rappeler les options fondamentales ?

Ceux qui l'accompagneront ce matin savent qu'ils représentent beaucoup plus qu'eux-mêmes. Sincèrement.

Bernard Monthubert

Étant parmi les personnes qui ont connu Pierre lors de rencontres ou de stages, il y a pas mal d'années (entre les années 70 et 90), je suis très touchée par sa disparition...

C'était une figure très marquante, avec une présence équilibrante et chaleureuse, une bonne humeur infaillible, faisant toujours des interventions justes et pertinentes.

Il fait partie de beaucoup de souvenirs qui me restent de ces rencontres...

Amitiés

Janine Poillot

Je vous demande de m'associer, auprès de la famille de Pierre, à notre tristesse de voir disparaître un fidèle camarade.

Michel Barré

Merci Pierre, pour cette gerbe composée en compagnonnage et dont je respire encore les parfums : visites de classe, cahiers de roulement, bandes enseignantes, étude du milieu, équipe pédagogique, vie coopérative, autogestion, décroisements, ouverture, solidarité, fraternité, démocratie, laïcité, amitié,

Et, au milieu de tout cela,

une voix,

une voix rare qui emplit bien l'espace,

aussi charpentée que le bonhomme,

robuste comme la pierre dont on ne voit pas les failles,

une voix qui porte les inquiétudes sans vraiment les dire,

une voix fidèle dans les manifs avec les métallos.

Cette voix,

prompte à répondre aux appels,

est aussi celle qui invite à rejoindre la mélodie,

à entrer dans la danse,

à trinquer le verre de l'amitié.

Aujourd'hui, la voix de Pierre se tait pour nous laisser la parole.

Amis, faites sonner quelques couplets du Grand métingue, du Temps des cerises...

Merci Pierre !

Daniel Le Blay

Je viens de lire sur le site Freinet que Pierre Yvin est décédé récemment. Je l'avais connu lors de mon séjour en France (1995-1997) et j'avais beaucoup sympathisé. J'aimais bien son sens de l'humour très sec, et le fait qu'il ne se prenait pas au sérieux. Je pense qu'il était un bon vivant, mais je n'ai jamais su s'il avait une famille. S'il a une famille, prière de transmettre mes plus sincères condoléances... Amitiés.

Victor Acker

Moi aussi, je suis triste. Je l'avais revu à Rennes avant l'été et j'aimais bien le retrouver ainsi régulièrement 2 ou 3 fois par an, l'impression de retrouver un membre de ma famille. Il venait aussi aux rencontres de l'OCCE et je le cherchais toujours en arrivant, certaine de le retrouver là, tranquille, souriant et je pensais bien le revoir à la Sorbonne la semaine prochaine où il était toujours invité. Je penserai très fort à lui et à sa famille samedi.

Sylvie Clerc

Je le voyais presque à tous les congrès, un pilier de congrès. C'est encore un morceau de l'ICEM qui s'en va. Amitiés à sa famille.

Christian Chopart

Merci à vous pour cet hommage... et surtout merci encore à Pierre Yvin pour sa bonne humeur, son accueil permanent et nos discussions sérieuses, gaies, futiles, simples ou profondes... Il m'a beaucoup influencé, aidé dans mes cheminements avec tant d'autres... Salut camarade et vive l'autogestion!

Sylvain Hannebique

Pierre, pour moi, c'était la force tranquille sans la tranquillité.
Debout, toujours.
Et entier. Massif. Et je ne parle pas là de silhouette, je parle d'engagement, de force.
C'était notre metteur de pendules à l'heure. La pédagogie, d'accord. Pour quelle société ?
Pour quel monde ?
Et ce plein d'amitié qu'il te faisait d'une poignée de main ou d'une blague foireuse !
Récemment, nous nous étions rendu compte ensemble qu'il venait se fournir en chouchen chez mon beau père, le papa d'Hélène, à Plonevez du Faou. Curieuse connexion ! Celui-ci l'a précédé de quelques semaines. Probablement pour préparer quelque bouteille à partager bientôt dans un coin de mon cœur.
Je partage avec vous cette amitié au très long cours.
Yech'ed mad !
Philippe Bertrand

C'est à Mur de Bretagne que j'avais sympathisé avec Pierre Yvin, on avait passé le stage au fil des rendez-vous aux repas ou au bar ! Je me souviens d'un militant fervent défenseur de la pédagogie Freinet, il avait été très intéressé des prolongements colombiens des boîtes enseignantes dont il avait été à l'origine...
Depuis, je le croisais avec beaucoup de plaisir dans les réunions, toujours surpris par sa qualité de mémoire... dommage que je l'aie raté en Vendée, même s'il était diminué, j'aurais eu beaucoup de plaisir à le croiser, le rencontrer...
Olivier Francomme

Pierre était de ceux qui m'ont amené à l'ICEM. Vous savez, ces rencontres décisives dans une vie. Je l'ai lu, puis connu dans cette chaleureuse commission de l'AIS, Éducation spécialisée à l'époque.
D'autres, ses compagnons de luttes, en parleront mieux que moi.
Avec eux, il a toujours représenté à mes yeux l'École populaire.
Un grand bonhomme nous a quittés. Je suis triste.
Salut à toi Pierre et merci.
J.-C. Saporito

Triste de n'avoir pu échanger avec lui.
Triste plus encore de le voir partir aussi discrètement.
Pierre ne manquait aucun rendez-vous important.
Sa présence par sa voix était la marque de l'importance du rendez-vous.
Il était toujours écouté.
Je suis triste.
Michel Mulat

Pierre Yvin, une force tranquille avec des idées à poursuivre.
Heureux avant chaque rencontre nationale à l'idée de le revoir- ça va il est toujours là - inquiets lorsqu'il était absent. Sa bonhomie va nous manquer. Avec sa voix de gros nounours de « Bonne nuit les petits », il savait nous tenir éveillés, vigilants sur le plan politique, face à la laïcité toujours en danger. Nous aimions échanger avec lui sur un ton anodin mais de choses importantes.
Nous ne rencontrerons plus sa grande silhouette au détour d'un couloir...
Pierre, on l'aimait bien.
Nicole et Christian Bizieau

Un jour bien triste.

La dernière fois que j'ai vu Pierre, c'était lors du dernier salon de Nantes.

C'est un grand Monsieur. J'ai eu la chance de le rencontrer modestement en 75 ou 76 lorsque je sortais de l'EN. Le GD 35 a eu cette chance de le compter parmi ses membres.

Le souvenir de ce grand Monsieur prenant la parole, expliquant avec tant de passion et de conviction le lien entre politique et pédagogie, dans la salle de cinéma du Théâtre National de Bretagne, à l'époque Maison de la Culture de Rennes avec Paul. Cette image me reste très présente en mémoire. Je savais que ce que je cherchais inconsciemment existait.

La vie vous offre parfois ces moments de hasard qui permettent de tracer plus facilement votre ligne. Ces moments, Pierre me les a apportés. Grand Merci Pierre.

Malheureusement, je ne pense pas que je pourrai me rendre à Saint-Nazaire, mais je sais que tous ceux qui parleront sauront dire ce que je ressens et que nous ressentons tous.

Christian Lego

Quelle bien triste nouvelle.

Je n'ai pas vraiment de témoignage à apporter. J'ai simplement un peu connu Pierre par correspondance, dans des congrès et à l'École Émancipée. Il reste pour moi le lanceur, avec Jean Le Gal, de la réflexion-action autogestionnaire dans la classe. Une très grande perte pour le mouvement. Toutes mes amitiés à sa famille.

Jacques Jourdanet

C'est un choc de voir partir un compagnon qui fait partie de mon histoire, depuis mon entrée dans la pédagogie Freinet, et avec lequel j'ai mené tant de réflexions, d'aventures et de combats que ce soit en 44, au GD, au Club Freinet ou à la Commission de l'éducation spécialisée. Notre travail pédagogique et politique sur l'autogestion, en 44 et au sein de la commission EAS demeurera l'expérience marquante de notre engagement coopératif, amical, politique. Et nous avons pensé, il y a deux ans, qu'il était de notre devoir, d'écrire pour tous les militants du Mouvement « l'aventure autogestionnaire de la pédagogie Freinet » afin de rappeler le lien entre pédagogie et politique hier et aujourd'hui. Mais le temps a passé, les documents sont restés en attente. Mais, aujourd'hui, cela sera pour moi un objectif premier en hommage au militant Pierre Yvin.

Jean Le Gal

Cher camarade,

Je suis désolé d'apprendre la disparition de Pierre Yvin.

Je l'avais rencontré quelques fois, parlé avec lui, notamment en 1996, au moment du centenaire de la naissance de Freinet. Je crois qu'il avait joué un rôle important dans l'Association des Amis de Freinet. En tous cas, c'était un homme très connu comme étant un grand ami de Freinet et un grand connaisseur de Freinet et de sa pédagogie.

Je te prie de transmettre mes amitiés à sa famille...

Roger Billé (Président de l'association des anciens élèves de l'école Freinet)

On a beau savoir, quand ça arrive, la disparition d'un ou d'une camarade du mouvement est toujours éprouvante à vivre, spécialement quand il s'agit d'un vieux compagnon comme Pierre Yvin. Il reste le souvenir de ce qu'il disait, écrivait, faisait. Le souvenir de ce qu'il était. Un exemple quoi !

Roger Favry

Ancien des AJ, Pierre me disait toujours: « quand la direction est bonne... !)
Amitié camarade Pierre. Nous garderons et transmettrons le cap.
Jacques Varin

Je te serais reconnaissant de transmettre mes plus sincères condoléances à la famille de Pierre avec qui les rencontres étaient toujours une source de joie, de bonne humeur et de réflexion sur les objectifs de notre mouvement.

Marcel Thorel

C'est une bien mauvaise nouvelle en effet que celle de la mort de Pierre. Ceux qui ont travaillé avec lui témoigneront bien mieux que moi. Moi, en vingt ans de congrès et de journées d'études, je n'ai que trinqué avec lui... Consciencieusement... et jusqu'à des point d'heures du matin. Et j'ai aimé son humanité et sa modestie.

Michel Girin

Je m'associe à ton hommage et je fais partie de ceux qui ont beaucoup appris, avec Pierre Yvin et d'autres, en dehors des sentiers programmés, même dans la structure ICEM...

Amitiés

Michel Barrios

Premier administrateur avec moi du « Conseil de l'école Freinet » (c'est d'ailleurs Pierre qui avait trouvé cette appellation) après le rachat de l'école par l'État, c'est une foule de souvenirs communs qui remontent à la surface.

Moment exceptionnel aussi avec Pierre lors de la Rencontre à Saint-Philibert-de-Trégunc de René et Armande Daniel avec leurs élèves. Pierre était natif du village voisin de Névez.

Et plaisirs tant de fois partagés dans les congrès et rencontres de l'ICEM !

J'ai prévenu Baloulette Freinet par téléphone.

Henri Portier

Vous m'avez donné des nouvelles de Monsieur Pierre Yvin. Je suis très triste. Je l'ai rencontré aux Journées à Sophia-Antipolis. Je lui ai posé des questions sur la Pédagogie Freinet. Je présente toutes mes condoléances...

Akemi Sakamoto, Japon

- - -

Merci à tous les amis de Pierre pour les différents hommages rendus ainsi qu'aux témoignages de sympathie qui nous ont été adressés.

Jacques Yvin pour la famille.

En souvenir de Roger Noulin

par Marie-Louise Chapron

« Que de souvenirs ! » m'a confié Renée Noulin, le jour des obsèques de Roger.

Eh oui, ils sont là, bien vivants.

La guerre venait de se terminer. On avait 20 ans et une furieuse envie de bouger et de s'engager. Avec Roger, Renée, Henri Ménard, et sans doute d'autres, nous avons participé au premier stage de formation de moniteurs de colo à Port Saint Père, puis, dans la foulée, nous nous sommes retrouvés pour l'été à La Turmelière, propriété que venait d'acquérir la F.A.L. (Fédération des Amicales Laïques).

La direction de la colo était assurée par Maurice Pigeon qui nous réunissait le soir sur les marches du château pour nous parler (devinez...!) de méthodes nouvelles et de Pédagogie Freinet.

Devenus instituteurs, nous avons milité aux C.E.M.E.A. en tant qu'instructeurs et au sein du Groupe Freinet.

Roger, c'était « Pointer » toujours débordant d'activités, véritable chien courant à la recherche d'une bonne blague. Renée, c'était « Alouette ». Lors des Congrès de l'École Moderne, tous deux, sous la houlette d'Élise Freinet, aidaient à la mise en place des fabuleuses expos d'Art Enfantin.

Derrière son air d'ado permanent, se cachait un grand sérieux et beaucoup de détermination. Discrètement, car il intervenait peu dans les discussions, il a appliqué la Pédagogie Freinet dans une classe « normale » au milieu d'un important groupe scolaire à Saint-Nazaire, sans oublier la famille, ni délaisser la musique, en l'occurrence le violon.

Comme dit André Mathieu « la vieille garde déménage ». J'en suis et je pense, comme disaient mes parents, que la roue tourne et que les idées qui nous sont chères seront toujours défendues.

Nous avons eu beaucoup de chance d'être là à une époque où l'enthousiasme débordait de partout, où on ignorait les normes et le tout sécuritaire. Et je remercie tous les copains (ils et elles) du Groupe ICEM 44, ceux qui nous ont quittés et ceux encore là, car j'ai toujours en moi le souvenir des journées départementales pleines de chaleur et d'amitié d'où nous rentrions plus sûrs, redynamisés. On ne peut exister et résister dans la marginalité que si on partage avec d'autres, rêves et combats.

J'embrasse tous les anciens, je souhaite aux jeunes autant d'amitié et, en sourdine, je repasse le disque de nos chants révolutionnaires des fins de repas.

Une bise particulière à Huguette Ménard, Renée Noulin et Odette Yvin.

Marie-Louise Chapron « Grizzly »

Témoignage d'un élève de Roger Noulin

par Patrick Barret

L'année scolaire 1965-66 fut pour moi une année bien à part lorsque je la compare aux précédentes, mais également aux suivantes.

En effet, cette année-là, je rentrais en classe de CM2 avec Monsieur Noulin.

Qu'avait-elle de particulière cette classe pour m'avoir laissé d'aussi bons souvenirs ? À mon avis, la « méthode » Freinet n'est pas étrangère à cela, bien au contraire !

Bien sûr, nous avions les mêmes matières que les autres classes, mais la méthode d'enseignement était différente.

Je me souviens, entre autres, des fameuses boîtes munies de deux molettes, auxquelles on ajoutait un rouleau de papier contenant un certain nombre d'exercices avec la solution. Mais le dernier exercice n'avait pas de solution et il fallait se faire corriger par l'instituteur, alors gare à celui qui avait eu la tentation de tricher aux précédents !

Mais je crois que ce qui m'a le plus marqué, c'est lorsque nous avions atelier « imprimerie », avec le plaisir d'imprimer nos modestes écrits. J'ai toujours le souvenir de l'odeur de l'encre ! Lorsque ma fille a eu une année scolaire avec une institutrice qui utilisait cette méthode Freinet, je me suis tout de suite proposé pour donner un coup de main pour l'atelier « imprimerie » !

Maintenant, je me rends compte que cela représentait certainement une bonne dose de travail en amont de la part de l'instituteur, et qu'il fallait vraiment croire en cette méthode pour s'investir ainsi.

Monsieur Noulin, par l'intermédiaire de cet enseignement, m'aura fait découvrir et aimer la musique classique, appris à être curieux de tout, notamment grâce aux livrets de la Bibliothèque de Travail.

Oui, cette année-là a été des plus enrichissantes.

Et, pour conclure, je dirais que ceux qui n'ont pas connu l'enseignement avec la méthode Freinet sont passés à côté de quelque chose d'important, de très enrichissant, et qui, pour ma part, me laisse un souvenir impérissable !
Patrick Barret, de Saint-Nazaire



Séparer les Églises de l'État

Réflexions après l'année de commémoration du centenaire de la loi de 1905.

par Guy Goupil

Une commémoration bien mal célébrée.

Voilà donc écoulée l'année du centenaire de la loi de 1905. Le moins que l'on puisse dire c'est que la célébration s'est déroulée sans grands cérémonials. Les manifestations diverses proposées par différentes associations ou institutions n'ont pas reçu un grand écho populaire. On peut même parler d'une indifférence certaine. On a pourtant beaucoup entendu parler de laïcité sans que cela émeuve l'ensemble de la population.

Comment expliquer cette indifférence ?

Si, en 1905, la lutte radicale des républicains contre le cléricalisme catholique royaliste apparaissait pour beaucoup comme une nécessité, 100 ans plus tard la situation a beaucoup changé. L'Église catholique, elle, qui, ayant pris enfin parti pour la République, a, en 100 ans, su profiter des soutiens parlementaires, pour être bénéficiaire de privilèges et de subventions déguisées considérées comme acceptables par l'État laïc d'aujourd'hui et par une grande partie de la population française. Un « consensus de paix », dit-on. Quoi d'étonnant, alors, qu'elle se déclare pour cette laïcité qui lui est favorable ? Dans la montée des intégrismes religieux de tous bords, elle fait en sorte de se donner figure de parti modéré d'ouverture dans une apparence du plus profond respect des convictions de chacun. Une certaine confusion règne dans les esprits, le cléricalisme catholique ayant changé de visage, nombre de croyants ont pris en compte une laïcité qui a largement perdu de sa radicalité. Des systèmes habiles ont été mis en place qui ont apporté de sérieux aménagements pour permettre des financements de l'Église par des subventions déguisées. Les confusions entre les définitions mêmes des termes Églises – clergés – religions – confessions – cultes, élargis à « communautés », a amené à une conception de la laïcité également confuse. La définition des limites de la laïcité a perdu toute clarté. Où commence et où s'arrête le respect de la liberté de pensée ? L'émergence de nouvelles religions dans le pays a provoqué une interrogation et une indécision quant à la conduite à tenir. On a bien vu, au moment de l'affaire du voile, que beaucoup d'interprétations de la laïcité ont provoqué chez les citoyens de bien différentes réponses, toutes formulées, au nom de la laïcité. Il serait vain de croire que les luttes d'influence et de pouvoir se sont idéalement fondues dans un consensus sans problèmes. Réjouissons-nous tout de même, il s'est établi des règles de paix dans les relations des uns et des autres dans notre pays et autour de nous.

(Session ord. — Séance du 9 février 1905.)

PROJET DE LOI relatif à la séparation des Églises et de l'État, présenté au nom de M. Emile Loubet, Président de la République française, par M. Rouvier, président du conseil, ministre des finances; par M. Bienvenu Martin, ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes; par M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, et par M. Etienne, ministre de l'intérieur. — (Renvoyé à la commission relative à la séparation des Églises et de l'État et à la dénonciation du Concordat.)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs, la séparation des Églises et de l'État est une des réformes essentielles à la réalisation desquelles le Gouvernement, par sa déclaration du 27 janvier dernier, s'est engagé à consacrer ses efforts. Fidèle à ses promesses, il vous apporte aujourd'hui un projet de loi qui détermine les conditions dans lesquelles la séparation lui paraît devoir être opérée.

Dans la rédaction de ce projet, nous nous

Une religion d'abord indépendante des puissants.

Mais revenons un peu sur l'histoire pour essayer de mieux comprendre le présent.

La séparation du politique et du religieux, ou encore du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, qui est un des fondements de la laïcité, a connu au cours de l'Histoire bien des vicissitudes, même si, selon certains, elle devait son origine aux paroles de Jésus rapportées dans l'Évangile : « Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » En tout cas, le moins que l'on puisse dire, c'est que, tout au cours de l'Histoire, la volonté de puissance des successeurs du Christ et celle des chefs politiques n'ont cessé de se confronter ou de s'allier pour mieux dominer.

Pendant plus de trois siècles, les premiers chrétiens allèrent répandre leurs idées et leur religion indépendamment du pouvoir politique, parfois en désaccord avec lui, jusqu'à subir les pires représailles.

La puissance politique prend le pouvoir sur la religion qu'elle utilise pour dominer.

Puis vint l'empereur romain Constantin qui se convertit à la nouvelle religion à la suite, dit-on, d'une apparition, vision du christ venu lui parler du haut des cieux. Cela ne changea en rien sa cruauté, mais néanmoins, de cette façon, il obtint le soutien non négligeable des chrétiens tout en les dominant. Il s'en fit chef et c'est lui qui convoqua le concile de Nicée. À ce moment, il y a confusion complète du pouvoir politique et du religieux.

Vers les dynasties de droit divin.

À sa suite, Clovis qui, après sa conversion et son baptême, a organisé, de son vivant, le sacre de son fils, a ouvert ainsi la voie à l'organisation de dynasties de droit divin.

Le roi, dès lors, est reconnu comme tenant son pouvoir de Dieu mais la distinction est faite, en principe, entre l'Église et le pouvoir politique.

En 800, Charlemagne, autre dynastie, sera couronné empereur par le pape Léon III.

Rois et Églises pendant des siècles, imposeront la religion officielle d'État.

La lutte pour la prééminence du pouvoir entre les monarques et les papes amène des rois à créer leur papauté comme Philippe IV Le Bel le fait en Avignon. Il affirme ainsi le caractère particulier d'une Église qualifiée de « gallicane » qui, sous le pouvoir des rois de France, fera preuve d'indépendance par rapport au pouvoir de Rome.

En dépit de l'organisation d'œuvres de charité et de soutien aux plus démunis par certaines institutions catholiques et certains hommes d'Église, l'intolérance est une institution. Point de salut hors des dogmes de l'Église. Elle les impose par le feu ou par le fer, voire par la torture. L'Église va aller jusqu'à prétendre régenter la Science. Après les croisades, l'inquisition, les guerres fratricides de religions, l'Édit de Nantes signé par Henri IV en 1598 laisse un peu de place à la tolérance. (Peut-on dire un peu de laïcité ? Très peu, puisque moins d'un siècle (87 ans) plus tard, il est révoqué par Louis XIV en 1685.

Vers une société qui se libère des dogmes.

Au milieu du 18^e siècle, Montesquieu publie « L'Esprit des Lois » qui prône la séparation des pouvoirs.

Au début des années 1760, Voltaire dénonce l'intolérance et le fanatisme religieux en révélant l'affaire de la famille Calas et celle du Chevalier de la Barre, désormais victimes célèbres et entrées dans l'histoire.

En 1789, la complicité du Bas Clergé Catholique se ralliant au vote par tête et non au vote par ordre permet la mise en place de la Révolution. On oublie trop souvent que le 19 juin 1789, la veille du Serment du jeu de Paume, les deux tiers des curés et un évêque sur

les cinq, représentant l'ordre du clergé, rejoignent le Tiers-État en tant qu'Ordre et donne ainsi une véritable légitimité à l'Assemblée Nationale.

L'influence des idées des philosophes du siècle des Lumières va bouleverser les règles religieuses établies :

-Le 13 avril 1790, l'Assemblée déclare ne plus reconnaître le catholicisme comme religion de l'État. Voilà une date insuffisamment connue qui marque le sens de l'évolution dès les débuts de la Révolution.

-En juillet 1790, la Constituante va établir la Constitution Civile du Clergé (1).

-Inscrite en tête de la Constitution de 1791, la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, par son article 10 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. » décrète, pour la première fois, l'obligation de tolérance universelle. Ce n'est pas encore une séparation du pouvoir religieux et du pouvoir politique mais un pas vers une idée de laïcité. (2)

Pourtant, l'article 3 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. » exclut formellement toute souveraineté religieuse, ce qui peut être considéré comme une séparation du politique qui émane du peuple, c'est-à-dire des hommes, et du religieux, on ne peut plus être Roi de droit divin.

La Révolution se cherche entre Raison et Religion.

Mais les choses ne sont pas aussi simples, les révolutionnaires s'emploient à créer de nouveaux cultes, sortes de substituts à la religion.

En 1793, le culte de la Raison, est destiné à remplacer les anciens cultes vers la suppression des prêtres, bientôt suivi du culte de l'Être Suprême, mis en place par Robespierre en 1794 qui lutte, lui, contre l'athéisme mais dont la durée fut encore plus courte que celle du culte de la Raison. Tout se passe comme si on ressentait le besoin de remplacer un culte par un autre, comme si on estimait que le peuple ne pouvait se passer d'une organisation philosophique ou religieuse populaire et rassembleuse. Reste qu'une grande partie de la population est encore marquée par le catholicisme.

Le retour du religieux.

Un concordat fut négocié sous le Consulat, concordat qui demeura en vigueur jusqu'en 1905, dont il reste encore des traces dans le statut particulier de l'Alsace Moselle.

Napoléon veut s'appuyer sur la religion pour asseoir son régime impérial et c'est le Concordat imposé au pape Pie VII mais qui ne fut jamais appliqué. On raconte qu'au cours de l'entrevue, Napoléon menace le pape et que sa colère grandit devant la résistance du pape, lequel aurait dit au début de l'entretien « comediente » et à la fin « tragediente ». Sous la pression, le pape signe, mais de retour à Rome, il renie sa signature obtenue par la force.

De la Révolution naît l'idée de laïcité en même temps que la plupart des catholiques s'attachent à la royauté.

On peut sans doute retenir deux aspects importants de cette période révolutionnaire qui vont avoir des suites qui nous concernent encore aujourd'hui.

Le premier aspect, c'est l'émergence de l'idée de laïcité, même si le terme n'existe pas à l'époque. Elle apparaît dans l'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, mieux encore dans les projets de l'organisation scolaire que Condorcet et Lakanal essaient de mettre au point.

L'arrivée de Bonaparte au pouvoir va mettre fin à l'application de ces belles idées, mais elles resteront vivantes dans les esprits et seront reprises par la suite.

Le deuxième aspect, c'est la rupture que cause la Constitution civile du clergé entre les citoyens. Cette fracture va durer, créant un antagonisme tel qu'il va s'exprimer par la violence.

Certes, la condamnation à mort de Louis XVI a pu heurter certaines consciences, mais c'est bien plus la condamnation par le pape de la Constitution civile du clergé qui, entraînant les curés dans les campagnes à refuser de prêter serment à la République, va créer un mouvement royaliste de refus des apports révolutionnaires. Les prêtres « réfractaires » vont être les ferments d'une réaction contre-révolutionnaire. Ils lèveront dans l'Ouest une véritable armée et les terribles affrontements avec l'armée républicaine vont cristalliser la situation. Désormais, une majorité de catholiques s'identifie à la cause royaliste et cette situation perdurera jusqu'à l'orée du 20ème siècle. Il en reste peut-être encore des traces aujourd'hui. Même si l'Église prend à cet égard quelque distance, il n'en reste pas moins que partis de droite et cléricaux s'apportent encore un soutien réciproque.

Une société qui se veut libre de la tutelle religieuse.

Ce sont les suites de cette situation qui vont amener les républicains de la 3ème république à créer l'école laïque, gratuite et obligatoire, dans le droit fil des idées avancées lors de la 1ère, pour asseoir, de manière durable, l'idée républicaine dans la nation.

L'école installée, le cléricalisme demeure. Il faut mettre fin à cette volonté d'ingérence de l'Église et libérer la République de la pression religieuse. Il ne s'agit pas de porter atteinte à la religion mais au cléricalisme. « Le cléricalisme voilà l'ennemi. » avait dit Gambetta à la Chambre le 4 mai 1877 en rassemblant derrière lui les républicains. Le « cléricalisme » c'est-à-dire l'immixtion de l'église dans les affaires politiques de la nation. Ajoutons à cela l'affaire Dreyfus.

Ainsi est née la loi de 1905 dites «de séparation des Églises et de l'État ».

J'en cite ici trois articles essentiels. Les nombreux autres articles ayant essentiellement trait au règlement des problèmes financiers et d'organisation de la mise en place de cette loi.

Article 1 : *La république assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.*

Article 2 : *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de cette loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.*

Pourront toutefois être inscrites aux dits budgets les dépenses relatives à des services d'aumôneries et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.

Les établissements publics du culte sont supprimés, sous réserve des dispositions énoncées à l'article 3.

Article 28 : *Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions.*

Il n'est pas question de retranscrire toute la loi mais d'en examiner les idées fondamentales

Certains députés auraient souhaité une loi plus vigoureuse en ce qui concerne l'énoncé des principes. Il y eut des tractations : cette affaire touchait à des sujets sensibles, on

pouvait en faire une loi de combat ou une loi de pacification. Aristide Briand, à qui revint la responsabilité essentielle de son organisation, voulut qu'elle ne fût pas la cause de troubles importants. Et il y eut pourtant mort d'hommes lors des inventaires des biens de l'Église.

L'organisation de la nouvelle gestion fut difficile à mettre en place et des aménagements apportés furent présentés comme des mesures d'apaisement.

La République Française imposait la laïcité de l'État après la laïcité de l'École publique.

Il demeure que l'énoncé de la loi reste cependant dans une certaine ambiguïté. Malgré son titre, elle ne parle ni d'État, ni d'Églises, ni de séparation mais de cultes et de République, cette confusion des mots que j'évoquais au début de cet article : Cultes ou confessions ? ou religions ? ou clergés ? ou croyances ? « Religion » et « croyance » sont les termes repris dans la Constitution de la République :

Article 1er : La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

Une loi transgressée en permanence.

Mais qu'en est-il de la pratique ? La République ne reconnaît aucun culte, mais ne les méconnaît pas. Nombreux sont les manquements aux principes mêmes de la loi. La loi de 1905 est sans cesse remise en cause. On porte atteinte également à la laïcité de l'État par l'intermédiaire de l'école. Voici quelques exemples :

Dès 1919, la loi Astier sur « l'organisation de l'enseignement technique, industriel et commercial » est votée par la Chambre « bleu-horizon » (ainsi nommée à cause de la présence, en son sein, de nombreux anciens combattants). Elle permet de subventionner des établissements privés confessionnels d'enseignement technique, industriel et commercial. Elle est un tournant important par rapport aux lois scolaires votées au cours des premières décennies de la 3^e République.

Que dire de la loi Marie de 1951 qui étend le bénéfice des bourses aux élèves de l'enseignement privé ? De la loi Barrangé, de la même année qui accorde, un crédit de 1000 F par enfant versé à la caisse scolaire du Conseil Général pour l'enseignement public et aux associations de parents d'élèves de chaque école privée ? Ce qui revient à subventionner indirectement les écoles confessionnelles et donc une confession puisque ces écoles professent les éléments de la religion.

Enfin, la loi Debré du 31 décembre 1959 associe à l'État, par contrat, les établissements confessionnels « qui conservent » cependant « leur caractère propre » dans « le respect de la liberté de conscience ». (On se demande comment, en conservant le caractère propre d'un enseignement confessionnel, on va pouvoir respecter la liberté de conscience.) Il est ajouté : « Tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinions ou de croyances, y ont accès. »

Ce que l'on sait moins, c'est que l'article 3 prévoit que les établissements privés peuvent demander à être intégrés dans l'enseignement public ou y être associés. Dans les établissements sous contrat, l'enseignement peut être confié soit à des maîtres de l'enseignement public, soit à des maîtres liés à l'État par contrat.

En fait, l'enseignement confessionnel devient un enseignement d'État - ce qui est contraire à la loi de 1905 - mais par le miracle d'un contrat d'association, une pirouette de mots, l'enseignement confessionnel a tous les attributs de la laïcité.

Ajoutons la loi du 13 août 2004 et les circulaires du 2 décembre 2005 qui établissent le principe général selon lequel « les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles correspondantes de

l'enseignement public »... Elles règlent également, pour les enfants scolarisés ailleurs que dans leur commune de résidence, les contributions respectives des communes de résidence et d'implantation.

Désormais, à situation identique, scolarisation hors de la commune de résidence, la participation financière de la commune est obligatoire pour les écoles privées et facultative pour les écoles publiques, sauf accord du maire ou dérogations précises.

Mais les atteintes aux principes de la loi de 1905 ne se font pas que par des lois scolaires.

Après l'armistice de 1918, dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, le statut particulier qui régissait les rapports de l'Église à l'État allemand est maintenu provisoirement jusqu'en 1925, date à laquelle ces départements sont placés sous le régime concordataire tel qu'il résulte de la loi du 18 germinal an X.

La loi de 1986 sur la communication audio-visuelle permet à six cultes un droit d'antenne mais pas de même durée ni aux mêmes horaires et le ministre de la Culture a refusé un droit d'antenne à l'Union des athées.

Les ministres du culte sont rétribués lorsqu'on estime qu'ils rendent des services aux pouvoirs publics, pour les obsèques du Général De Gaulle, par exemple, ou celles de François Mitterrand.

Certains maires donnent la jouissance gratuite du presbytère au curé. On rémunère le gardiennage des églises.

Les plus hauts personnages responsables de l'État n'hésitent pas à commander une messe comme le Général De Gaulle en 1944 pour la Libération et François Mitterrand se rend à la cérémonie de Monseigneur Lustiger pour fêter sa nomination archiépiscopale.

Ajoutons que les cultes sont représentés au sein du Comité consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, au Comité national du Sida et ils donnent leur avis sur les problèmes sociaux comme l'IVG et la contraception, l'homosexualité, les problèmes de rythmes scolaires.

La République n'hésite pas à s'associer à l'Église pour commémorer la naissance de Clovis.

Ne parlons pas du calendrier scolaire aligné sur les fêtes catholiques.

Jack Lang trouve excellente l'idée de subventionner le projet global de la cathédrale d'Évry pour y voir intégrer la création d'un musée d'art sacré qui n'a pas encore vu le jour. (5 millions de francs - 762 000 € - tout de même) mais il est vrai aussi qu'Édouard Herriot a soutenu une loi pour l'Institut musulman de la mosquée de Paris qui fut alors subventionnée.

Que penser du Conseil Français des Musulmans de France mis en place par le ministre de l'intérieur Sarkozy ?

Les dons aux associations cultuelles sont déductibles à 60 % du montant des impôts sur le revenu. L'avantage fiscal de 60 % des dons vient donc en subvention déguisée dans les caisses d'un culte choisi par le contribuable.

La laïcité à l'heure européenne.

Qu'en est-il, alors, de la laïcité dans les 25 pays de l'actuelle Europe ?

La réponse est complexe. La laïcité est une « exception » française, dit-on. Mis à part l'Alsace Moselle, elle l'est en Métropole mais pas dans tous les départements d'Outre-Mer. Comme partout, les personnages politiques sont amenés à tenir compte du poids des électeurs. Les électeurs croyants, là où ils sont majoritaires, sont les leviers sur lesquels s'appuient les Églises pour peser sur les décisions prises au nom de l'État par les législateurs.

En réalité, même dans les pays où une religion est reconnue d'État, il existe, pour toutes les opinions, une tolérance que certains n'hésitent pas à confondre avec la laïcité.

Personne n'ose imposer une loi religieuse stricte. Néanmoins, partout où il existe une religion d'État, elle n'est pas de pure forme. Si on examine la place de la religion dans les différents pays, il est clair que certaines Églises bénéficient de privilèges exorbitants dans, parfois, une surprenante ambiguïté : prééminence dans l'État et dans son administration, moyens financiers, etc.

Je ne vais donner ici que des remarques nécessairement fragmentaires, compte tenu de l'espace de l'article. Ils ne marqueront pas les sens de l'évolution, peut-être vers la laïcité, des pays qui nous entourent mais un état de mentalité qui, même en France, amène à l'acceptation d'inégalités et des privilèges que l'on considère, un peu légèrement, comme naturels parce qu'inscrits dans une suite historique.

En **Hollande**, la renonciation à l'Église d'État est ancienne (1798). En 1983, il y a eu quasi-séparation, il n'y a plus de références religieuses dans la Constitution et une liberté totale de choix religieux et philosophique est affirmée. Les cultes ont le statut d'associations privées. Ils ne bénéficient d'aucun avantage fiscal ni pour les lieux de cultes, ni pour les personnels. Un enseignement religieux ou humaniste est donné dans les écoles, en option. L'État finance les activités sociales et culturelles des aumôneries mais pas le culte.

Au **Danemark**, par contre, la Constitution reconnaît l'égalité des citoyens quelles que soient « leurs origines ou leurs convictions » et affirme la liberté de culte « pour toutes les confessions pourvu qu'elles n'enseignent ou ne pratiquent rien de contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public » mais en même temps « l'Église évangélique luthérienne est l'Église nationale danoise et jouit comme telle du soutien de l'État. »

Le Roi est obligatoirement luthérien et chef de l'Église. Les évêques sont salariés de l'État qui paie également 40 % des salaires des pasteurs et l'Église a un statut d'une administration de l'État.

Le modèle **danois** est proche des solutions adoptées par la **Finlande**, la **Norvège** et la **Suède**.

En **Grèce**, la constitution de 1975 précise que « la religion dominante en Grèce est celle de l'Église orthodoxe orientale du Christ. » L'Église est un véritable département d'État et les clercs sont fonctionnaires. L'enseignement religieux est obligatoire.

En **Grande-Bretagne**, la Reine est « Gouverneur suprême de l'Église d'Angleterre ». Néanmoins, au **Pays de Galles**, l'Église anglicane est indépendante de l'État. On connaît les problèmes de **l'Irlande**. Il existe toujours des liens entre l'Église anglicane et l'État. Sont membres de droit à la Chambre des Lords les Archevêques de Canterbury et de York et aussi 24 évêques. Le Premier ministre intervient dans la nomination des évêques. Le culte ne reçoit pas de financement, mais les écoles confessionnelles sont subventionnées. En principe, les autres Églises et les opinions de toutes sortes sont l'objet d'un total respect. Elles sont totalement libres, mais n'ont pas le même statut que la religion anglicane même si on reconnaît officiellement leur existence. Une instruction religieuse est obligatoire. Elle n'est pas confessionnelle dans les écoles publiques, puisque la prière y a seulement, si l'on peut dire, « une tonalité chrétienne »!

En **Allemagne**, du fait que la population est partagée entre protestants et catholiques, l'idée d'une religion d'État est exclue. La référence à Dieu est explicite dans la Constitution. « Sont assimilés aux Églises ou cultes les associations ayant pour but de servir en commun une conception déterminée de l'univers. » La Constitution retient la notion de séparation des Églises et de l'État. Les Églises jouissent d'une grande autonomie et aussi de certains privilèges qui les font apparaître « comme des entreprises confessionnelles ayant un idéal

chrétien de communauté de service à laquelle participent théoriquement tous les collaborateurs (ministres du culte, employés...)

Dans ces entreprises, la vie privée et la vie publique doivent être en harmonie avec la doctrine de l'Église. » L'impôt qui finance les Églises représente 8 à 9 % de l'impôt sur le revenu. Les Églises n'ont pas de fonctions politiques. Sur le plan scolaire, il existe des écoles confessionnelles subventionnées.

En **Pologne**, le texte constitutionnel introduit un pluralisme depuis 1997: « Nous, la nation polonaise – tous les citoyens de la République, autant ceux qui croient en Dieu... que ceux qui ne partagent pas cette foi et qui puisent les valeurs universelles dans d'autres sources... reconnaissants envers nos ancêtres... de la culture ayant ses racines dans l'héritage chrétien de la nation... conscients de la responsabilité devant Dieu ou devant notre propre conscience - instituons la Constitution de la Pologne » .

En **Italie**, la Constitution affirme une séparation. « L'État et l'Église catholique sont chacun dans leur propre demeure indépendants et souverains. ». Les religions ont droit à s'organiser selon leurs propres règles. Toutes les confessions religieuses sont également libres devant la loi. « Chacun a le droit de professer librement sa propre foi sous quelque forme que ce soit individuelle ou associative. »

La Cour constitutionnelle déclare en 1989 la « laïcità » « principe suprême de l'organisation constitutionnelle ». L'État s'interdit d'interférer dans l'élaboration des normes internes aux organisations religieuses, mais le catholicisme est enseigné dans les écoles publiques. Il est contrôlé par l'Église, mais ne devrait pas être une catéchèse. Le financement des cultes suit des modalités proches de l'impôt du culte allemand.

En **Espagne**, la Constitution de 1978 rétablit la séparation des Églises et de l'État de 1931. L'autorité procède du peuple et non de Dieu. Il n'y a pas de religion officielle. On proclame la liberté de pensée, de fonder des écoles. La religion catholique est cependant la seule mentionnée dans la Constitution, compte tenu de sa position très majoritaire. Cependant, comme en Italie, un enseignement religieux est donné dans les écoles publiques. Il est organisé par l'Église et financé par l'État. On peut s'en faire dispenser et opter pour un cours d'éthique.

Le financement des Églises est semblable au modèle allemand.

Pour un essai d'une définition de la laïcité.

Pour nous, il est clair que la laïcité ne se résout pas au fait qu'il n'est pas interdit d'avoir, pour les citoyens d'un pays, le droit de ne pas être inquiétés s'ils professent des opinions philosophiques ou religieuses différentes de celles de la religion majoritaire reconnue comme religion d'État, mais qu'une juste définition de la laïcité serait peut-être par exemple:

Être laïque, c'est respecter la liberté de conscience et d'opinion et d'expression de chaque individu d'où qu'il vienne, quelles que soient ses opinions philosophiques ou religieuses, dans un État qui pratique une égalité de traitement pour tous ses citoyens et pour toutes les communautés philosophiques ou religieuses qui le composent.

La laïcité : une idée universelle, une nécessité à la pratique de la démocratie.

Le combat pour la laïcité de l'État et de la société sera permanent. Il dépend, comme toujours, d'un rapport de force entre ceux qui entendent mettre le respect de l'homme au centre des préoccupations politiques et ceux qui prétendent plier tous les hommes à leur façon de croire. On voit ici que la démocratie ne peut être que contenue dans les limites du respect des opinions de conscience pour permettre un vivre ensemble acceptable qui ne soit pas un asservissement d'une minorité par une majorité.

Les extrémismes d'aujourd'hui doivent nous faire réfléchir à ce sujet. Bien sûr, la situation de chaque pays s'explique en grande partie par son histoire et ses coutumes. Ce qu'il faudrait pouvoir sonder, c'est l'état d'esprit général de ses institutions et celui de ses habitants pour pouvoir mesurer le degré de liberté de pensée individuelle accordée à chacun d'eux par l'État et par chacun d'eux. Aujourd'hui, l'arrivée massive en Europe d'immigrés de toutes origines bouleverse les structures des populations. Ils arrivent avec leur passé, leurs coutumes, leurs philosophies, leurs religions. Si, par malheur, on refuse une stricte laïcité, si, au nom de l'histoire, on maintient un traitement inégalitaire à l'égard des différentes philosophies, des différents cultes, alors, il est à craindre qu'on aille vers des confrontations violentes dont on ne peut pas encore mesurer les conséquences.

On voit bien que la laïcité apparaît plus que jamais comme une des valeurs universelles les plus chargées d'avenir sans laquelle aucune démocratie ne peut véritablement s'exercer.

En conclusion.

« Laïcité » résume en un mot la devise de notre République : elle est liberté (liberté de pensée et liberté individuelle), elle suppose l'égalité (égalité de traitement de toutes les formes de pensées), elle est la base même de la fraternité (respect de l'homme).

Notes :

1) En réalité, si les députés avaient accepté la tenue d'un concile, la Constitution Civile du Clergé, mise en place par la Constituante par le décret du 10 juillet 1790, aurait pu être considérée comme une expression du Gallicanisme. Le seul changement de fait aurait été que l'Église, au lieu de devoir être loyale au Roi, se serait trouvée dans l'obligation d'être loyale à la Révolution, c'est-à-dire à la nation, mais la religion catholique serait demeurée une religion d'État même avec des membres du clergé élus par les citoyens actifs.

Rappelons que Charles VII avait déjà prévu l'élection des évêques par les chanoines. (Pragmatique Sanction, Bourges 1438)

2) Certains y ont vu une influence janséniste. Les jansénistes avaient été persécutés par Louis XIV.

Bibliographie :

La laïcité, Guy Coq, Le félin Ed.

Genèse de la laïcité, Daniel Moulinet Cerf Ed.

Dieu et Marianne Henri Pena Ruiz PUF Ed.

La revue « Le délégué de l'Éducation Nationale » n° 205

Guy Goupil

Le Mouvement Freinet au Japon

par Tsuneo Furusawa

Comment les enseignants japonais ont-ils accueilli la pédagogie Freinet ?

Le texte suivant expose les étapes de l'introduction et de l'essor de la pédagogie Freinet au Japon. Il propose un bilan de la situation actuelle du mouvement ainsi que de la pratique des méthodes Freinet dans ce pays. (Les notes sont en fin de documents.)

I. Premier contact des Japonais avec (la pédagogie) Freinet.

En 1922, dans le climat pacifiste et démocratique de l'Europe qui suivit la première guerre mondiale, des syndicats d'enseignants fondèrent l'*Internationale des travailleurs de l'enseignement (I.T.E.; Edukintern en espéranto)*. Ils espéraient améliorer leurs conditions de travail de formateurs d'enfants, et se donner un statut de travailleurs conscients de leur rôle social et historique.

Au printemps 1928, à Leipzig, l'I.T.E. organisa la Journée internationale de la pédagogie, qui coïncidait avec la réunion de son Assemblée générale et avec la publication à cette occasion de *La pédagogie prolétarienne*.

Dans ce livre, on pouvait lire un article intitulé « *La discipline chez les enfants* » (1) dont l'auteur était Célestin Freinet. Cet ouvrage fut traduit en japonais en 1929 par un sociologue démocrate et progressiste. Il avait pour titre *Sinkou Kyouikugaku* « *L'éducation nouvelle* », ou « *La pédagogie nouvelle* ». A cette époque, on interdisait aux Japonais d'utiliser des mots comme « *ouvrier* », « *travail* », « *prolétaire* », « *syndicat* », et même « *société* ». Le pouvoir d'État redoutait en effet les mouvements sociaux démocratiques et pacifistes des ouvriers et, surtout, l'influence de la révolution russe. Mais ceux qui avaient une conscience de classe ainsi que les intellectuels japonais comprirent sans difficulté que le mot « *nouvelle* » avait la même signification que « *prolétarienne* ».

Qui importa La pédagogie prolétarienne au Japon ? Il s'agit du Dr Oki, pseudonyme de Hirano Yoshitaro, qui était devenu professeur de droit à l'Université de Tokyo après des études en Allemagne. Il fut le seul Japonais à avoir assisté au congrès de l'I.T.E. Nous ne savons pas si le Dr Hirano, qui malheureusement ne parlait pas le français, rencontra personnellement C. Freinet.

Le parti communiste japonais (PCJ) fut créé en 1922, et le Dr Hirano y adhéra deux ans plus tard. En 1925, sous la direction du PCJ, le Syndicat japonais des travailleurs de l'éducation fut organisé clandestinement, et ce syndicat créa légalement l'*Institut de pédagogie nouvelle*, autrement dit l'*Institut de pédagogie prolétarienne*, qui adhéra à l'I.U.T.

Parce qu'il était militant de cette organisation, le Dr Hirano fut obligé de démissionner de sa chaire à l'Université.

Quelles furent les réactions à cet ouvrage traduit du français et à l'article de Freinet? *La pédagogie prolétarienne* (un livre de 397 pages) fut bien accueilli dans le milieu syndical japonais désireux de démocratiser la société, de changer l'enseignement et l'éducation au Japon, et de protéger les droits de l'enfant - surtout les enfants d'ouvriers défavorisés qui vivaient dans de mauvaises conditions et connaissaient la pauvreté. En revanche, en ce qui concerne l'article de Freinet, nous n'avons pu déceler qu'une seule réaction : une citation dans un livre intitulé *Grands courants des idées modernes sur la discipline* (1936) d'Umene Satoru (1903-1980) (2). Dans cet ouvrage, Freinet est présenté comme « *un militant du mouvement de rénovation de l'enseignement, convaincu par le socialisme*

marxiste ». En même temps, on le rattache au courant qui exprimait une vision libérale de la discipline. Celui de L. Tolstoï (romancier russe, 1828-1910), de R. Tagore (poète indien, 1861-1941, lauréat du prix Nobel en 1913) et de W.H. Kilpatrick (professeur américain en sciences de l'éducation à la Columbia University et fondateur de *project method*, 1871-1965).

II. Deuxième contact des japonais avec (la pédagogie) Freinet.

Après les deux premiers bombardements atomiques de l'histoire de l'humanité sur Hiroshima, le 6 août 1945, et sur Nagasaki, le 9 août, qui firent plus de 450 000 victimes en un instant, le gouvernement japonais accepta la *Déclaration de Postdam* qui décréta la défaite totale du Japon. Sous l'occupation des Alliés – en réalité, des États-Unis – le Japon promulgua une nouvelle Constitution en 1946 qui instituait :

- la souveraineté populaire (abolissant celle de l'Empereur),
- les droits fondamentaux de l'homme,
- le désarmement (c'est l'idée de pacifisme),
- et enfin, la « *Loi fondamentale sur l'éducation* » en mars 1947 (elle a donc eu 50 ans en 1997).

Cette dernière loi se substituait au régime d'éducation impériale instauré en 1890 (un an après le premier centenaire de la Révolution française), lequel avait eu pour but de plier les sujets à ses impératifs. Autrement dit de former des sujets prêts à vouloir mourir pour la famille impériale en cas de guerre.

Aussitôt après la deuxième guerre mondiale (la guerre du Pacifique qui brisa la paix dans les pays d'Asie orientale), plusieurs enseignants japonais comprirent tristement qu'ils avaient envoyé leurs élèves sur les champs de bataille, et ils s'en repentirent. Ils commencèrent à pratiquer une éducation pacifiste et démocratique sous l'influence de la théorie de l'éducation nouvelle de l'américain John Dewey (1859-1952).

Pourtant, après la première guerre mondiale, dans l'atmosphère libérale et pacifiste des années 1920-1930, les enseignants japonais avaient déjà expérimenté les méthodes d'éducation nouvelle (*self-government* des élèves ; respect des intérêts, des activités et de la spontanéité des enfants ; introduction des travaux manuels, etc.), et ils avaient appliqué une nouvelle méthode appelée *seikatsu-tsuzurikata* (« *composition / rédaction sur la vie* », en anglais : *free and realistic composition of life*). Ils n'étaient cependant qu'une minorité d'instituteurs. Cette méthode n'avait posé aucun problème aux enfants, qui avaient écrit avec beaucoup de plaisir parce qu'ils avaient pu libérer leurs cœurs et s'émanciper, grâce à l'écriture, de la vie intérieure très pesante générée par les réalités de la vie au Japon. Malheureusement, cette méthode fut interdite par l'État de l'Empereur, parce qu'elle démasquait des contradictions de la société japonaise contemporaine. C'est cette tradition qui ressuscite après la seconde guerre mondiale.

Les enseignants japonais se remirent donc à pratiquer la méthode *seikatsu-tsuzurikata* qui devint à la mode dans le monde de l'éducation. En novembre 1948, la revue *Akarui kyōiku* (« *L'éducation éclairée* ») (3) publia un texte de deux pages intitulé « *L'Éducation nouvelle en France* » : c'était la traduction japonaise d'un article écrit en espéranto par Lentaigne, espérantiste et enseignant Freinet qui habitait à Balaruc-les-Bains (Hérault). Ce texte soulignait que C. Freinet, son mouvement pédagogique et ses techniques (l'imprimerie à l'école, le texte libre, la correspondance scolaire, etc.), jouaient un rôle important et avaient une grande valeur éducative. Les enseignants qui utilisaient la méthode *seikatsu-tsuzurikata* se sentirent encouragés quand ils découvrirent que la même méthode et les mêmes idées pédagogiques étaient appliquées en France. Ce fut le deuxième contact des japonais avec la pédagogie Freinet, grâce aux espérantistes. On avait à présent

l'image d'un instituteur partisan de la méthode nouvelle et non d'un démocrate, pacifiste, socialiste ou communiste. On ignorait l'orientation idéologique de sa pédagogie.

Le 25 octobre 1950, un film en noir et blanc intitulé *L'École Buissonnière* (réalisé par Jean-Paul Le Chanois) fut projeté au Japon. Les enseignants comme le public japonais ne purent lire le nom de C. Freinet au générique. Le personnage de l'instituteur et sa pratique pédagogique reçurent un bon accueil (4). (On pourra trouver quelques commentaires favorables dans des revues mensuelles pour enseignants.) On sait aujourd'hui que Freinet a servi de modèle au personnage principal.

En 1955, l'éditeur Heibonsha (5) publia un livre pour enfants intitulé *La France* dans la collection « *Enfants dans le monde* » ; au dos de la couverture, on pouvait lire la dédicace suivante : « *Ce livre est né grâce à la collaboration d'enfants français et de leurs instituteurs. Puisse-t-il créer l'amitié et la paix entre eux et nos enfants* ». Cet ouvrage était un recueil de compositions / rédactions où des enfants français décrivaient leur vie à la montagne, au village et à la ville. Tous ces textes avaient été écrits par des élèves dont les enseignants pratiquaient la pédagogie Freinet. Ils furent envoyés au Japon avec l'aide des espérantistes français. Les noms de ceux qui avaient recueilli ces rédactions figurent au début du livre : Norbert Bartelmes, A. Bois, P. Brun, J. Brun, J. Delor, Marcel Erbetta, C. Freinet, Henri Brossard, Léon Lentaigne, Paul Mary, D. Pascal, Marcelle Robineau, R. Serant, ainsi que les revues et organisations *L'École Émancipée*, *L'École Moderne et Internacia Ligo de Esperantistaj Instruistoj*. On a pu remarquer le nom de C. Freinet.

À la fin des années 1940, après avoir obtenu la liberté d'enseigner, des pédagogues japonais créèrent plus de vingt associations de recherche en éducation, réparties en diverses disciplines et tendances idéologiques (6). Mais c'est seulement à partir de 1955 que l'*Association japonaise de rédaction / composition* fit paraître des articles de H. Frossard sur le mouvement Freinet en France. En fait, au Japon, on ne disposait pas alors d'une présentation claire et précise de la pensée de Freinet. Par ailleurs, les relations entre cette association et Frossard cessèrent en 1958. Pour quelles raisons ? C'est un de nos thèmes de recherche (7).

III. Troisième contact d'un japonais avec la pédagogie Freinet.

En décembre 1965, un japonais se rendit à Paris afin d'assister, à l'UNESCO, à la réunion d'un comité qui avait pour but de promouvoir la formation des adultes. Ce japonais était le grand psychologue Hatano Kanji (8). Il rencontra par hasard M. Bertelot (décédé en 1994) (9), responsable de la *Coopérative de l'enseignement laïc (C.E.L.)*, qui s'intéressait par ailleurs à l'enseignement programmé. Bertelot lui proposa d'aller voir C. Freinet au bureau de la C.E.L. à Cannes. Ce fut la première et la dernière fois qu'un japonais rencontra Freinet en tête à tête. Ce dernier lui fit visiter l'école expérimentale de Vence. Pour Hatano, Freinet était le « *Freinet de L'Éducation nouvelle* », le « *fondateur de l'éducation nouvelle en France* », le « *représentant de la pédagogie socialiste en France* ». (10)

IV Traductions japonaises des ouvrages de Célestin et Élise Freinet. Recherches sur la pédagogie Freinet et pratiques de cette pédagogie.

1) Traductions japonaises des ouvrages de Célestin et Élise Freinet

De la fin des années 1970 au début des années 1980 ont paru les traductions des principaux ouvrages de Célestin et Élise Freinet, sous la direction de Wakasa (11) :

-ISHIKAWA Keiko (12) et WAKASA Kuranosuke, *Les Techniques Freinet de l'école moderne d'Élise Freinet*, Meijitoshō, 1979, 240 p.

-MIYAGAYA Tokuzo (13), L'École moderne française de Célestin Freinet, Reimeishobo, 1980, 205p. Avec une traduction de l'article « J-J. Rousseau et Célestin Freinet » de Michel Launey (14)

-MIYAGAYA Tokuzo, L'Éducation du travail de Célestin Freinet, Meijitosho, 1986, 271p. Au sommaire: cinq articles de la revue Clarté, une anthologie de L'Éducation du travail, et Moderniser l'école.

-NAWA Michiko (15), Naissance d'une pédagogie populaire d'Élise Freinet, Gendaishokan, 1985, 222 p. Traduit jusqu'au chapitre 6 : « Saint-Paul (1933-1934) », page 196 de l'édition Maspéro (1981).

2) Recherches sur la pédagogie et sur la pensée éducative de Freinet

Grâce à l'introduction de l'« imprimerie à l'école » et du « texte libre » dans les années 1950, puis au développement des recherches sur l'histoire de l'éducation en France au cours des années 1960-1970 (16), le nom de Freinet et de son mouvement sont désormais mieux connus des enseignants japonais.

J'ai moi-même écrit les articles suivants :

- FURUSAWA Tsuneo, « Le mouvement d'éducation nouvelle en France et le mouvement d'éducation à la vie au Japon » dans la revue Seikatsu-kyouiku (« Éducation à la vie »), novembre 1978.

-FURUSAWA Tsuneo, « Itinéraire pour l'éducation à la vie ». Chapitre 5 : « La pensée éducative de Freinet » dans la revue Seikatsu-kyouiku, mars 1983.

-FURUSAWA Tsuneo, « La place de la pédagogie Freinet dans l'histoire de l'éducation » dans l'organe de l'Association japonaise de pédagogie Freinet Multilettré - Pédagogie Freinet au Japon, N° 2, février 1984.

-FURUSAWA Tsuneo, « Le mouvement belge d'éducation nouvelle (la méthode Decroly) en France, et le mouvement français d'éducation nouvelle (la pédagogie Freinet) en Belgique » dans la revue Seikatsu-kyouiku, juin 1985.

3) Publications sur les pratiques de la pédagogie Freinet au Japon.

Avant son départ en France, Wakasa avait étudié et déjà appliqué la pédagogie Freinet. Il était alors le seul instituteur à la pratiquer dans tout le Japon. Après la publication de son ouvrage *Départ pour apprendre* (17), des enseignants qui étaient en contact avec lui commencèrent à comprendre ce que signifiait cette pédagogie. Cependant beaucoup d'entre eux ne pouvaient l'appliquer parce qu'il y avait de nombreux obstacles à franchir : l'emploi du temps, le programme national, l'obligation d'utiliser le manuel scolaire ; mais surtout l'incompréhension du directeur de l'école, des collègues et des parents d'élèves, qui faisaient davantage confiance à la méthode traditionnelle qu'à cette nouvelle méthode.

Après son retour au Japon, Wakasa écrivit des ouvrages consacrés à sa pratique d'enseignement et à la pédagogie Freinet (18). Ils exercèrent une profonde influence sur les enseignants qui avaient des difficultés et des soucis nommés « *retard scolaire* », « *échec scolaire* », « *curiosité des élèves en baisse* », « *manque d'initiative des élèves* », « *manque d'intérêt pour la classe* », « *aversion pour l'école* », « *refus d'aller à l'école* »...

V. Fondation de l'Association japonaise de pédagogie Freinet.

L'Association japonaise de pédagogie Freinet (19) a été créée les 5 et 6 août 1983 à l'initiative de Wakasa, au lendemain de la réunion d'été de la *Fédération japonaise d'éducation à la vie* (une organisation dédiée à l'éducation nouvelle). L'assemblée générale s'est réunie à l'hôtel Okadaya de Yumoto, Hakone - très connu pour la qualité de son thermalisme –, avec une cinquantaine d'enseignants des écoles et des universités.

Parmi les participants, on comptait de nombreux adhérents de la Fédération. La philosophie éducative de cette Fédération et celle de Freinet étant très proches, Wakasa et moi-même faisons partie des deux organisations.

L'organe de l'Association a ensuite été publié sous le nom de *Multilettré. La Pédagogie Freinet au Japon* (20). 11 numéros ont paru jusqu'en août 1990, à raison de 2 numéros par an. Parallèlement, à partir de septembre 1987, est né *le Bulletin de l'Association japonaise de pédagogie Freinet* qui paraît 4 fois par an. Le numéro 41 est sorti en février 1997.

Depuis la deuxième réunion, en février 1984, la réunion d'étude et l'Assemblée Générale ont lieu deux fois par an. En février 1997, nous avons tenu la 28ème réunion de l'Association. Chaque réunion rassemblait entre 100 et 150 enseignants et étudiants.

Au printemps 1984, nous avons élaboré et mis en œuvre un programme de voyages d'études à l'école de Vence qui ont réuni une vingtaine d'enseignants, d'étudiants et de parents d'élèves accompagnés de leurs enfants. (Le prix du voyage a été calculé sur la base du prix coûtant.) Ces visites leur donnent l'espoir et le courage de pratiquer la pédagogie Freinet et d'améliorer les conditions de l'éducation au Japon, qui sont difficiles. À partir de 1996, nous avons mis en place deux groupes de voyage, le premier destiné aux étudiants et le second aux enseignants. Un 16ème voyage a été organisé en mars 1997.

Un professeur de français japonais a également eu la chance d'aller étudier en France pendant deux ans, avec sa femme et ses deux filles. Ils choisirent d'envoyer leurs enfants à l'école Freinet. De retour au Japon, ils ont raconté leurs souvenirs et leurs expériences à l'école de Vence dans deux ouvrages qui ont contribué à la renommée de cette pédagogie (21).

VI. Et maintenant ?

En août 1996, *l'Association japonaise de pédagogie Freinet* a tenu sa 27e réunion à Izu, Sizuoka, au centre du Japon, et elle a célébré le centenaire de la naissance de Célestin Freinet. Elle avait invité trois enseignants de l'école de Vence : Carmen Montès, Brigitte Konecny et Mireille Renard.

En 1996, l'Association comptait 220 adhérents. Sur plus d'un million d'enseignants japonais, universitaires inclus, ce nombre est donc relativement faible, mais il augmente peu à peu.

Pourquoi ont-ils adhéré, pourquoi participent-ils à l'association ? Autrement dit, pourquoi ont-ils choisi cette pédagogie ? Pour répondre à ces questions, nous devons brièvement exposer la situation actuelle de l'éducation au Japon.

En 1960, le Japon a conclu un nouveau pacte de sécurité nippo-américain, puis, au début des années 1960, le gouvernement conservateur a adopté une politique de croissance économique accélérée. Pour qu'elle réussisse, il fallait produire des articles normalisés, et des ouvriers normalisés. Le gouvernement a mobilisé l'éducation, et il a mis en place une politique éducative fondée sur la sélection d'une élite restreinte mais compétente, et sur la formation d'ouvriers obéissant aux demandes de leurs employeurs. Cette politique s'organisait autour des axes suivants:

- 1) Renforcement du nationalisme dans le programme national - endoctrinement.
- 2) Principe de sélection des bons et des mauvais élèves - élitisme, et ... introduction du principe de compétition entre les apprenants.
- 3) Renforcement du contrôle exercé sur les enseignants et les élèves.

C'est cette politique éducative qui a créé la classe normalisée et standardisée, le gavage de connaissances, la classe asphyxiante, l'ennui au travail, la vision désespérée du futur, etc. Les enseignants en souffrent mais aussi les élèves. Le suicide des enfants, la violence des élèves, les mauvais traitements que des enfants font subir à un autre enfant qu'ils

poussent au suicide, sont des phénomènes aujourd'hui courants au Japon. On lit souvent ces tristes nouvelles dans les journaux.

Afin d'améliorer la situation actuelle de l'école et de l'éducation, les enseignants se rapprochent de la pédagogie Freinet qui libère les enfants et permet à leurs facultés, à leurs capacités et à leurs énergies de s'épanouir. Ils s'efforcent de changer l'éducation.

- En juin 1993, Tanaka Zin'ichuto, instituteur de l'école publique, a publié un ouvrage sur la pédagogie Freinet qu'il pratique dans sa classe : *La pédagogie Freinet. Changer la classe* (chez l'éditeur Aoki Shoten, 189p.). Il poursuit actuellement une recherche sur l'enseignement par ordinateur.

- En mars 1995, Sato Hirokazu (22) a publié un ouvrage de 174 pages, conclusion de ses recherches où la pédagogie Freinet est comparée au seikatu-tuzurikata japonais (chez l'éditeur Aoki shoten).

- En septembre 1996, deux volumes sur la pratique de la pédagogie Freinet ont paru: *La classe Freinet 1 : La communication scolaire* (217 p.) et *La classe Freinet 2 : De la vie à l'étude spontanée* (188 p.).

En 1996, nous avons remarqué trois mémoires de maîtrise portant sur la pédagogie Freinet que nous avons publiés. Les recherches vont se développer.

Pour finir, j'ajouterai qu'aujourd'hui au Japon deux groupes font partie du mouvement Freinet : l'un est présidé par Wakasa et l'autre par Murata Eiichi (23). Ce dernier a préparé les *Rencontres internationales des éducateurs Freinet* en 1998 mais nous ne sommes pas en contact avec lui.

Tsuneo Furusawa, Université Hosei, Japon

Notes

(1) C'est la traduction du titre japonais. Nous ne pouvons restituer le titre exact parce que l'édition originale de cet ouvrage est aujourd'hui introuvable au Japon. Il a sans doute, avec d'autres livres démocratiques et / ou marxistes, été confisqué par la police qui a arrêté le traducteur, professeur de sociologie française, pour trahison à l'État impérial.

(2) UMENE Satoru est spécialiste de l'histoire de l'éducation en Europe, principalement en Allemagne, et il a écrit des études sur Comenius et Pestalozzi. Il a été président de la *Japan Society for the Historical Studies of Education* et également président, de 1973 à 1980, de la Japan Society for the Study of Education. Son livre n'a pas vieilli, bien qu'il ait été écrit à l'époque du régime impérial absolutiste, et il a été réimprimé en 1950, cinq années après la deuxième guerre mondiale.

(3) Revue éditée par les enseignants qui, avant la guerre, pratiquèrent une éducation démocratique et qui participèrent directement ou indirectement aux mouvements syndicaux. Pour cette raison, ils furent arrêtés par la police et chassés des classes comme « antipatriotes ». Après la guerre, ces enseignants s'efforcèrent de démocratiser le système éducatif de classe d'avant-guerre et ils approfondirent la pratique et la théorie de l'éducation démocratique et pacifiste.

(4) Au Japon, à la même époque, on projeta un film soviétique intitulé *Un billet pour la vie*, qui fut bien accueilli. Il montrait les méthodes de rééducation des jeunes délinquants mises en œuvre par Anton Makarenko (1888-1939) après la Révolution russe. Ce film et *l'École buissonnière* ont fortement influencé et encouragé les enseignants qui tâtonnaient dans leur recherche d'une pratique démocratique de l'éducation.

(5) Fondée en 1914 par un professeur d'école normale, cette maison d'édition jouit aujourd'hui d'une grande réputation grâce à la publication d'un dictionnaire encyclopédique et de nombreux ouvrages académiques de grande qualité. On peut la comparer à Hachette et Larousse en France.

(6) Citons parmi ces associations :

- la Fédération japonaise pour l'éducation à la vie
- l'Association de recherches en sciences de l'éducation
- l'Association japonaise de rédaction / composition
- la Fédération japonaise d'éducation littéraire
- l'Association de recherche sur l'enseignement de la géographie
- le Conseil des enseignants d'histoire
- le Conseil d'enseignement des mathématiques
- le Conseil de recherche sur l'enseignement des sciences.

(7) À cette époque, on connaissait très peu de choses sur la situation du mouvement éducatif en France, en dehors de quelques informations sur l'activité du *Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.)* ou sur le plan Langevin-Wallon pour la réforme de l'enseignement. Cependant, par le biais de revues comme *La Pensée* et *La Nouvelle Critique*, certains spécialistes japonais de l'éducation à l'étranger eurent connaissance des conflits pédagogiques et éducatifs entre Freinet, le G.F.E.N. et le P.C.F. Ceux qui, parmi eux, avaient écrit des articles sur le mouvement Freinet cessèrent de le faire. Pour quelle raison ? C'est encore un de nos thèmes de recherche.

(8) HATANO Kanji (né en 1905), également président de l'université d'État Ochanomizu, (l'École normale supérieure de jeunes filles avant la guerre du Pacifique), était un ami de Maurice Debesse. Il avait contribué à l'essor de la science psychologique et traduit de nombreux ouvrages de Jean Piaget et Henri Wallon. Il a eu 92 ans en 97.

(9) Voir l'article de M. Berteloot « *Les deux Freinet* », dans le Bulletin des Amis de Freinet et de son mouvement (1994, n° 62, p 3).

(10) D'après un article de Hatano Kanji « *Célestin Freinet et son école* » dans la revue *Hiraku* (« *Ouvriers* »), n° 5, novembre 1976.

(11) À cette époque Wakasa (né en 1929) était instituteur dans une école publique de Tokyo. Ses qualités d'enseignant auraient dû lui permettre de devenir directeur de son établissement. Mais comme il était syndicaliste, il fut mis à l'écart par les autorités administratives de l'éducation. De 1981 à 1982, il est allé étudier à l'école Freinet, sans aide financière de l'institution publique, afin de diffuser la pratique de cette pédagogie au Japon. En 1985, il a été nommé professeur en sciences de l'éducation à l'université de Tottori.

(12) Mme Ishikawa est une artiste qui a étudié en France. C'était une collègue de Wakasa.

(13) Miyagaya est professeur de français et spécialiste de J-J. Rousseau.

(14) Michel Launay était professeur à l'université de Nice. C'est un spécialiste de Rousseau.

(15) Madame Nawa est professeur de japonais dans un lycée. C'était une collègue de Wakasa.

(16) Sous la direction d'Umene Satory (voir note 2) ont paru les 40 volumes de la collection « *L'histoire mondiale de l'éducation* ». Deux tomes sont consacrés à l'histoire de l'éducation en France (359 et 350 p., 1975). L'imprimerie Freinet est analysée en rapport avec le travail de groupe de Cousinet et la coopérative scolaire de Profit. Le nom de Freinet apparaît dans d'autres livres sur l'histoire de l'éducation en Europe et la formation initiale des enseignants. Dans les années 1980, on a traduit et publié les 33 tomes de la collection « *Les mouvements mondiaux de l'éducation nouvelle* » ; on peut y lire, accompagnées de commentaires, les traductions de textes de C. Reddie (1858-1932), J.H. Bradley (1865-1967), S. Isaacs (1885-1948), E. Claparède (1873-1940), A. Ferrière (1879-1960) et de C. Freinet.

- (17) Wakasa Kuranosuke, *Départ pour apprendre. À partir de la libre expression de l'enfant*. Minshuusha, 1980, 214 p.
- (18) a. Wakasa Kuranosuke, *Classe libre pour l'épanouissement de l'enfant. Vers l'éducation nouvelle*. Koudansha – Gendaishinsho, 1983, 199 p.
- (18) b. Wakasa Kuranosuke, *L'enfant et la classe. Épanouir la faculté de vivre*. Tokyo University Press, 1986, 192 p.
- (18) c. Wakasa Kuranosuke, *La Pédagogie Freinet. Le travail des enfants*. Aoki-shoten, 1988.
- (19) La dénomination française de notre association n'est pas encore officiellement fixée.
- (20) Dans *Multilettré*, on peut lire des articles de Roger Ueberschlag (inspecteur de l'éducation nationale et président de la *Fédération internationale des mouvements de l'École Moderne* de 1972 à 1982). Michel Launey, Jacques Perno (professeur à l'Institut franco-japonais de Kansai, poète et peintre).
- (21) a. HARA Syoji et Mistue, *L'École Freinet et les enfants. Notre expérience à l'école libre du Midi*. Seikyusha, 1990.
- (21) b. HARA Soyji et Mistue, *Les nouvelles de l'École libre de Freinet*. Ayumishuppan, 1990.
- (22) SATO Hirokazu a assisté au Colloque international sur la pédagogie Freinet, à l'université de Bordeaux en octobre 1990, où il a présenté une communication (cf. P. Clanché, E. Debarbieux, et J. Testanière (dir.), *La pédagogie Freinet (mises à jour et perspectives)*, PU Bordeaux, 1994, p 389-394).
- (23) MURATA Eiichi est l'auteur de *Libérer la classe scolaire. Une expérience du mouvement pédagogique Freinet*. Kirara-shobo, 1994, 257 + 20 p. À part Murata, ce groupe n'a pas encore publié d'ouvrage de pratique ou de recherche pédagogiques sur Freinet.

Des nouvelles du Portugal

Par Luis Goucha

Venda Nova, le 14 février 2006.

Cher ami et camarade,

Je viens de recevoir ton envoi postal avec le bulletin des Amis de Freinet. Je tiens au nom du Mouvement de l'École Moderne portugaise à te remercier. En effet, je le reçois depuis longtemps ; lors d'un séjour à l'occasion de votre Congrès, Pierre Yvin nous avait offert l'abonnement. Excuse mon français, mais je ne parle plus souvent et je l'écris, mal, de temps à autre avec la correspondance entre amis.

Je l'ai reçu et j'ai le plaisir d'être le premier à feuilleter et lire, mais tous les numéros sont dans la bibliothèque du MEM... d'ailleurs ma propre petite bibliothèque pédagogico-psychologico-éducative y est aussi. J'ai déjà assez de livres chez moi pour que les visiteurs me considèrent comme une « personne cultivée » et comme, dans les temps qui courent, le papier est démodé, je suis dépassé dans la mode, comme toujours.

Notre MEM se porte assez bien et nous préparons notre Congrès national pour la mi-juillet à l'Institut de Psychologie à Lisbonne. Ça sera le 30^{ème}. Le MEM a commencé déjà au temps du fascisme, sans pouvoir se montrer publiquement, comme il le fait aujourd'hui. Malgré tout, nous sommes encore en augmentation du nombre de membres payant une cotisation annuelle de 36 €, juste pour avoir une revue qui sort 4 fois par an... irrégulière, en retard, mais toujours promise et en route... Je n'ai plus les chiffres en tête, mais nous sommes un peu plus de 2000, et pour les Congrès, c'est toujours compliqué, on doit organiser plus de 350 participants, avec environ 70 exposés de travaux pédagogiques...

Bien sûr, il n'y a pas au Portugal d'autres mouvements pédagogiques et nous sommes des survivants de toutes les crises existentielles, politiques et sociales depuis 1976... mais pour l'instant, ça marche et la suite sera assurée.

Nous travaillons aussi en petits groupes coopératifs pendant les semaines et les mois de l'année. Personnellement, je sens comme assez génial de trouver des jeunes qui finissent leur formation, venir vers nous et nous obliger à réfléchir, au sens du mot moderne, qui n'est plus le même que nous avons vécu et avec lesquels on peut progresser et changer des choses essentielles pour un monde pédagogique qu'on veut moderne.

Venda Nova le 14 février 2006

Cher ami et camarade,

Je viens de recevoir ton envoi postal avec le bulletin des amis de Freinet. Comme c'est la première fois que tu le fais je tiens au nom du Mouvement de l'École Moderne portugaise à te remercier. En effet, je le reçois depuis longtemps, lors d'un séjour dans un votre congrès et que Pierre Yvin nous avait offert l'abonnement. Excuse mon français, mais je ne le parle plus souvent, et je l'écris, mal, de temps en autre avec la correspondance entre amis.

Je l'ai reçu et j'ai le plaisir d'être le premier à feuilleter et lire, mais tous les numéros sont dans la bibliothèque du MEM... d'ailleurs ma propre petite bibliothèque pédagogique psychologico-educatio y est aussi. J'ai déjà assez de livres chez moi pour que les visiteurs me considèrent comme une « personne cultivée » et comme dans les temps qui courent le papier est démodé, je suis dépassé dans la mode, comme toujours.

Notre MEM se porte assez bien et nous préparons notre congrès national pour la mi-juillet à l'Institut de Psychologie à Lisbonne. Ça sera le 30^{ème}, même si le MEM a commencé encore au temps du fascisme, sans pouvoir se montrer publiquement, comme il le fait aujourd'hui. Malgré tout nous sommes encore en augmentation du nombre de membres payant une cotisation annuelle de 36 €, juste pour avoir une revue qui sort 4 fois par an... irrégulière, en retard, mais toujours promise et en route... Je n'ai plus les chiffres en tête, mais nous sommes un peu plus de deux mille, et pour les congrès toujours compliqué on doit organiser plus de 350 participants, avec environ 70 exposés de travaux pédagogiques... Bien sûr qu'il n'y a pas au Portugal d'autres mouvements pédagogiques, et que nous sommes des survivants de toutes les crises existentielles, politiques, et sociales depuis 1976... mais pour l'instant ça marche, et la suite sera assurée. Nous travaillons aussi en petits groupes coopératifs pendant les semaines et les mois de l'année. Personnellement je le sens comme assez génial de trouver les jeunes qui finissent leur formation venir vers nous et nous obliger à réfléchir, au sens du mot moderne, qui n'est plus le même que nous avons vécu et avec lequel on peut progresser et changer des choses essentielles pour un monde pédagogique qu'on veut moderne.

Domage pour ce qui est de la langue française au Portugal, aujourd'hui enseignée dans nos écoles comme j'ai appris le latin, une langue sans vie, ni âme... quand elle a été obligatoire comme deuxième langue et pendant 5 ans aux lycées La France a perdu tout son pouvoir culturel et influence dans ce pays, et pourtant il y a encore une grande masse de francophones, mais en voie de disparition... ainsi les lecteurs seront de moins en moins jusqu'à l'extinction comme les baleines et éléphants. Il y a une année j'ai été demandé pour une traduction de « Huis-clos » un groupe de Lisbonne voulait jouer cette pièce, et il n'y avait qu'une ancienne traduction brésilienne... un autre portugais... ils m'ont apporté le texte en anglais, et ne connaissait pas l'origine de Sartre, et avaient étudié dans les universités...

Ceci pour te dire que nous lisons et suivons au possible les nouvelles pédagogiques de ton pays, « l'intelligence ministérielle » et autres choses qui s'équivalent à ceux qui nous dirigent, et se disent politiques, et nous pensons aussi aux désastres de l'école et des échecs scolaires abondants parmi un nombre de plus en plus de déçus par l'école publique, républicaine. Mais avec l'autonomie que les écoles ont encore chez nous, et que les enseignants commencent à ne plus vouloir (?) parce que ça ne marche pas dans leur sens, et idées corporatives, ont va risquer que la tentation du gouvernement majoritaire socialiste jusqu'à 2009 ose attaquer la forteresse de l'école publique et la jette dans les bras des privés qui n'attendent que ça, pour se faire encore plus d'argent sur notre dos. Nous sommes encore aux 3686 de salaire minimum. C'est peu pour un pays qui pratique les mêmes prix que chez toi, aux supermarchés, puisqu'ils sont les mêmes, ici on ne produit plus rien, même le poisson vient d'Espagne en grosses camions pendant la nuit pour la vente dans les ports portugais... la honte, quoi !!!

Bref, cher camarade, je tenais tout simplement à te remercier une fois de plus votre geste solidaire, et l'envoyer des timbres que je trouve beaux.

Mes plus cordiales et fraternelles salutations, au plaisir d'une rencontre quelque part.

Luis Goucha

Domage pour ce qui est de la langue française au Portugal, aujourd'hui enseignée dans nos écoles comme j'ai appris le latin : une langue sans vie, ni âme... alors qu'elle a été obligatoire comme deuxième langue pendant les 5 ans du lycée.

La France a perdu tout son pouvoir culturel et son influence dans ce pays et pourtant, il y a encore une grande masse de francophones, mais en voie de disparition. Ainsi, les lecteurs seront de moins en moins jusqu'à l'extinction comme les baleines et les éléphants.

Il y a un an, j'ai été demandé pour une traduction de « Huis clos », un groupe de Lisbonne voulait jouer cette pièce et, il n'y avait qu'une ancienne traduction brésilienne (un autre portugais). Ils m'ont apporté le texte en anglais et ne connaissaient pas l'origine de Sartre alors qu'ils avaient étudié dans les universités...

Ceci pour te dire que nous lisons et suivons au possible les nouvelles pédagogies de ton pays, « l'intelligence ministérielle » et autres choses qui équivalent à ceux qui nous dirigent et se disent politiques et nous pensons aussi aux désastres de l'école et aux échecs scolaires abondants parmi un nombre de plus en plus grand de déçus par l'école publique, républicaine. Mais, avec l'autonomie que les écoles ont encore chez nous et que les enseignants commencent à ne plus vouloir (?) parce que ça ne marche pas dans leur sens et leurs idées corporatives, on va risquer que la tentation du gouvernement majoritairement socialiste jusqu'à 2009 ose attaquer la forteresse de l'École publique et la jette dans les bras des privés qui n'attendent que ça, pour se faire encore plus d'argent sur notre dos.

Nous sommes encore à 368 € de salaire minimum. C'est peu pour un pays qui pratique les mêmes prix que chez toi, aux supermarchés, puisqu'ils sont les mêmes. Ici, on ne produit plus rien, même le poisson vient d'Espagne en gros camions pendant la nuit pour la vente dans les ports portugais... la honte quoi !

Bref, cher camarade, je tenais tout simplement à te remercier une fois de plus de votre geste solidaire et t'envoyer des timbres que je trouve beaux.

Mes plus cordiales et fraternelles salutations.
Au plaisir d'une rencontre quelque part.
Luis Goucha

É change entre André Leroy et Guy Goupil

à propos du texte de Guy Goupil paru dans le bulletin n° 83

André Leroy à Guy Goupil, le 18 juillet 2005.

Cher ami,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt ton texte sur la Pédagogie Freinet paru dans le n°83 des Amis de Freinet et de son Mouvement » que nous venons de recevoir.

Je souhaite, et je pense que tu les accepteras, faire quelques remarques permettant d'approfondir certains passages de ton exposé.

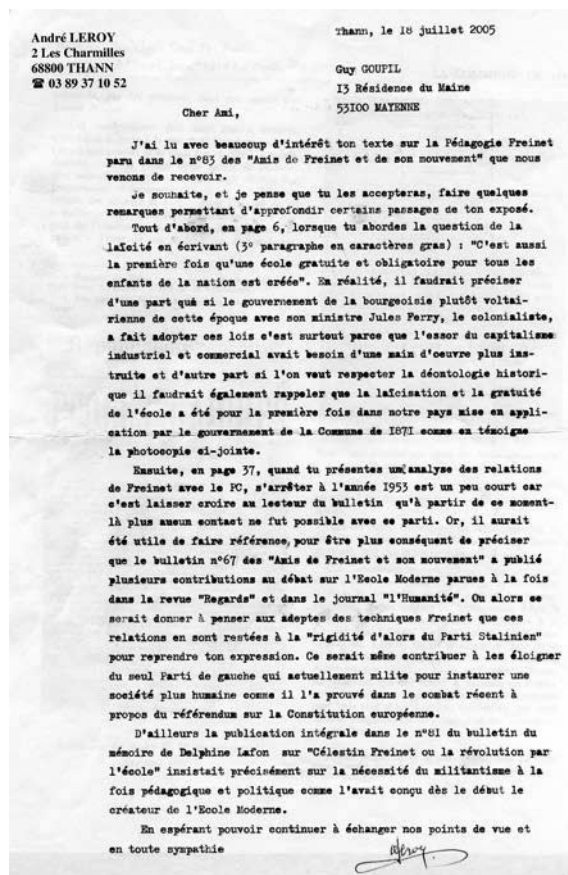
Tout d'abord, en page 6, lorsque tu abordes la question de la laïcité en écrivant (3e paragraphe en caractère gras) : « C'est aussi la première fois qu'une école gratuite et obligatoire pour tous les enfants de la nation est créée ». En réalité, il faudrait préciser d'une part que si le gouvernement de la bourgeoisie plutôt voltairienne de cette époque avec son ministre Jules Ferry, le colonialiste, a fait adopter ces lois, c'est surtout parce que l'essor du capitalisme industriel et commercial avait besoin d'une main d'œuvre plus instruite et d'autre part si l'on veut respecter la déontologie historique, il faudrait également rappeler que la laïcisation et la gratuité de l'école a été pour la première fois dans notre pays mise en application par le gouvernement de la Commune de 1871 comme en témoigne la photocopie ci-jointe.

Ensuite, en page 37, quand tu présentes une analyse des relations de Freinet avec le PC, s'arrêter à l'année 1953 est un peu court car c'est laisser croire au lecteur du bulletin qu'à partir de ce moment-là plus aucun contact ne fut possible avec ce parti. Or, il aurait été utile de faire référence, pour être plus conséquent, de préciser que le bulletin n°67 des Amis de Freinet et de son Mouvement a publié plusieurs contributions au débat sur l'École Moderne parues à la fois dans la revue « Regards » et dans le journal « l'Humanité ». Ou alors, ce serait donner à penser aux adeptes des techniques Freinet que ces relations en sont restées à la « rigidité d'alors du Parti stalinien » pour reprendre ton expression. Ce serait même contribuer à les éloigner du seul Parti de gauche qui actuellement milite pour instaurer une société plus humaine comme il l'a prouvé dans le combat récent à propos du référendum sur la Constitution européenne.

D'ailleurs, la publication intégrale dans le n°81 du bulletin, du mémoire de Delphine Lafon sur « Célestin Freinet ou la révolution par l'école » insistait précisément sur la nécessité du militantisme à la fois pédagogique et politique comme l'avait conçu dès le début le créateur de l'École Moderne.

En espérant pouvoir continuer à échanger nos points de vue et en toute sympathie.

André Leroy



Guy Goupil à André Leroy, le 2 septembre 2005.

Cher ami,

... Je partage avec toi l'opinion que Jules Ferry n'était pas un naïf philanthrope et que l'école pouvait, dans sa nouvelle organisation, servir l'essor des capitalistes. Cependant, il s'avère que chaque fois que l'instruction s'étend, elle ouvre à ceux qui en bénéficient des moyens de libération et d'émancipation que chacun, me semble-t-il, dans quelque lieu du monde que ce soit met à profit pour l'établissement d'une société plus juste.

C'est bien à partir de cette école, mise en place par la 3e République, que Freinet a pu mettre en pratique ses idées. C'est tout simplement ce que j'ai voulu montrer. Je n'avais, dans l'article, ni l'intention de faire l'histoire de l'école publique, ni celle de Jules Ferry (qui d'ailleurs n'a pas mis en place tout seul l'école publique) ni l'histoire de la Commune de Paris. J'ai simplement essayé de montrer quel contexte a pu influencer sur les innovations pédagogiques mises en place par Freinet et ce qu'elles apportaient de révolutionnaire par rapport à ce qui existait avant. Si l'on voulait faire l'histoire de l'école publique, ce ne serait même pas à la commune qu'il faudrait remonter, mais à la révolution de 1789. C'est elle qui a, avec Condorcet et Lakanal par exemple, commencé à élaborer les principes de gratuité, d'obligation scolaire et même de laïcité (même si le terme n'était pas encore explicite). Une partie de la loi Daunou d'octobre 1795 semble reprise par la 3e République pour ce qui est, par exemple, le logement des maîtres. Si la Commune de Paris avait pu perdurer et s'étendre à tout le territoire national, elle eût été, sans doute, exemplaire, mais, concernant l'école, ce qu'elle a pu faire est demeuré parcellaire et éphémère. (De l'appel des affiches, 23 et 28 avril, à l'écrasement de la Commune, 28 mai, il y a tout juste un mois !) Elle n'a eu ni les moyens, ni le temps de mettre en pratique ses belles idées sur l'éducation, pas plus que la révolution n'a pu le faire de 1791 jusqu'à 1799, 18 brumaire. Bonaparte a pris le pouvoir et nous a amenés au concordat avec l'Église.

C'est pourquoi j'ai écrit : « C'est la première fois qu'une école gratuite et obligatoire pour tous les enfants de la nation est créée. »

Ceci dit, l'organisation scolaire mise en place par la 3e République en ce qui concerne la continuation des études au delà de l'obligation scolaire est tout à fait claire quant aux buts que les législateurs s'étaient fixés. Demeurent les Lycées dans lesquels on va enseigner « les humanités » : le Grec, le Latin, la philosophie, etc. pour les bourgeois. Pour les enfants des couches populaires, sont créés des établissements dont les noms sont par eux-mêmes d'une éloquence qui se passe de commentaires : Écoles Primaires Supérieures, Cours Complémentaires. Les programmes sont axés sur des matières utilitaires prêtes à fournir soit de petits fonctionnaires, soit des cadres subalternes dont l'économie a besoin. Point de philosophie ni de réflexion sur les grandes idées.

En ce qui concerne le Parti Communiste, je m'en suis tenu aux relations avec Freinet et d'une manière tout à fait succincte. Il s'agissait pour moi de parler des innovations apportées par la pédagogie et non des rapports entre Freinet et le parti, non plus des rapports entre le parti et le Mouvement Freinet. Je n'ai pas parlé non plus des relations avec le GFEN. J'ai cité la lettre de Freinet à Cogniot car elle était éclairante sur les rapports de la pédagogie Freinet avec celle de Makarenko. Elle donne aussi le point de vue de Freinet quant à la place de l'enseignant par rapport aux enfants. La lettre exprime clairement que, selon Freinet lui-même, la Pédagogie Freinet n'est pas une pédagogie libertaire.

Je souligne les mots « d'alors » et « stalinien » dans ma phrase « la rigidité d'alors du Parti stalinien ». Ils me paraissaient clairement signifier qu'il ne s'agit pas d'aujourd'hui ni de ces dernières années, pas de 1996 ni de 1997, date à laquelle sont parus les articles de « Regards » et de « L'Humanité » dont les échos se retrouvent dans le bulletin numéro 67

des « Amis de Freinet ». Mais, c'est bien autour de 1953 qu'il y a eu rupture entre Freinet et le Parti Communiste sans qu'on sache très bien qui a rompu véritablement les relations. Le Parti stalinien d'alors, en tout cas, a fait en sorte qu'elles se rompent. De 1953 à 1996, il s'est écoulé 43 ans avant que le journal « L'Humanité » reconnaisse la valeur de la pédagogie Freinet (Voir ton article cité dans le bulletin n° 67 des « Amis de Freinet »). Il est clair aussi que la Russie soviétique des années 50 n'est pas la Russie de la fin des années 90.

Quant à la nécessité ou non du militantisme politique, il me semble avoir clairement montré les sources marxistes du Mouvement Freinet et aussi l'indépendance pédagogique de Freinet par rapport à tout parti politique. L'engagement politique n'est pas obligatoirement un engagement dans un parti politique. D'ailleurs, militent au sein du Mouvement Freinet des gens d'appartenance ou d'affinités avec nombre de formations politiques parfois bien diverses mais qui se retrouvent dans un même esprit de travail.

Je te remercie de ta contribution à éclaircir le débat autour des sources et des motivations qui sont ou ont été les ferments des innovations pédagogiques du Mouvement.

Je souhaite que ton appel à relire le Bulletin des « Amis de Freinet » n°67 soit entendu et que nos camarades puissent ainsi s'intéresser à nouveau à ces problèmes.

Bien amicalement.

Guy Goupil

André Leroy à Guy Goupil, le 16 septembre 2005.

Cher ami,

Merci pour ta longue lettre d'explication du 2 septembre.

Les faits énumérés qu'elle contient sur l'origine de notre école publique sont à considérer évidemment et viennent compléter ton texte paru dans le dernier bulletin et j'approuve ton analyse.

D'ailleurs, il est à remarquer qu'actuellement la politique menée par ceux qui nous gouvernent s'attaque aussi à l'école laïque qui, à l'aube du 21^e siècle, leur paraît encore trop progressiste et s'efforce d'effacer tout ce qui fait partie de l'exceptionnalité française.

Cependant, le rappel des premières mises en pratique de la gratuité et de la laïcité dans les écoles, même éphémères hélas, était une reconnaissance historique et déontologique.

Et, en ce qui concerne les précisions que tu apportes au sujet des relations de Freinet avec le parti communiste, elles sont une confirmation de tes appréciations données dans ton exposé.

Quant à la valeur de l'engagement politique, on ne peut la mesurer qu'au travers d'actions plus collectives qu'individuelles. C'est la mise en pratique du « tous ensemble » qui vient de prouver son efficacité lors du référendum sur la Constitution européenne avec la victoire du Non et qui doit continuer à animer la vie politique française si l'on veut arriver à construire une société plus juste et plus humaine qui favorisera en particulier l'éducation des enfants du peuple et les conditions de travail de leurs enseignants.

En toute amitié.

André Leroy

Paulo Freire, pédagogie de l'Autonomie

par Guy Goupil

Les « Amis de Freinet » se réjouissent à bien des titres d'avoir pu contribuer à l'édition de ce livre.

Ils se réjouissent d'abord d'avoir pu permettre (grâce à l'excellente traduction de notre ami Jean-Claude Régnier) la lecture en Français du dernier ouvrage de Paulo Freire, pédagogue brésilien, mondialement reconnu en particulier par ses travaux sur l'alphabétisation et par son engagement dans la lutte contre l'oppression, un homme dont la réputation d'humaniste et de philosophe de l'éducation n'est plus à faire.

Ils se réjouissent ensuite de la présentation qu'en font en introduction, notre ami André Lefeuve avec Fatima Morais, puis la veuve de Paulo Freire, Madame Ana Maria Araújo Freire et Jean-Claude Régnier, chacun permettant une approche de l'homme et de son œuvre.

Ils se réjouissent aussi de ce qu'on pourra comprendre combien les idées et les pratiques pédagogiques de Paulo Freire et de Freinet sont proches.

Ils se réjouissent enfin du fait qu'à la fin de l'ouvrage se trouvent des commentaires éclairants du traducteur qui apportent un complément particulièrement intéressant sur l'œuvre elle-même.

On ne saurait mieux inviter à la lecture de cet ouvrage qu'en reprenant quelques passages des écrits qui précèdent dans le livre le texte de Paulo Freire.

André Lefeuve y livre des extraits d'une conférence donnée par Paulo Freire à un séminaire réunissant des éducateurs brésiliens, membre du groupe « Pédagogie Freinet » de la région du Nordeste brésilien.. (Ces extraits ont été publiés dans *Le Nouvel Educateur* d'octobre 1991.)

« Les rêves de Freinet sont aussi mes rêves. Il y a concordance de nos rêves et nos objectifs : la lutte, l'engagement pour une éducation populaire, pour une école qui tout en étant sérieuse n'a pas honte d'être heureuse. Je vois les mêmes questions problématiques dans l'éducation brésilienne que celles que Freinet a vues dans l'éducation française...

Je propose aux enseignants de réfléchir à leur pratique parce c'est par la réflexion qu'on arrive à la théorie et que l'on comprend de façon plus rigoureuse, plus profonde, la raison d'être de la pratique et des objectifs de cette pratique. Dans l'école brésilienne, ce que nous trouvons, c'est l'excès d'intellectualisme et de verbalisme oiseux. Comment est-il possible d'enseigner à Pierre si l'enseignant ne connaît rien de la vie de Pierre, de ses loisirs, de ses désirs ? Le désir a une force fantastique sur l'apprentissage...

Nous n'avons besoin de n'atrophier ni la liberté ni l'autorité dans la pratique démocratique comme celle rêvée par Freinet. Il n'y est question ni d'une autorité rebelle ni d'une autorité autoritaire. La construction de la liberté impose des limites. Il doit y avoir équilibre entre autorité et liberté et non une distance entre les deux. Le conseil de l'école instaure une pratique de la liberté mais il peut aussi être autoritaire...



Freinet n'en est jamais resté aux discours d'espoir. Pour lui le temps de l'attente c'était un temps d'action. »

Dans la présentation de son mari que Madame Ana Maria Araújo Freire propose aux lecteurs du livre, on peut relever également de nombreuses convergences entre les idées de Paulo Freire et celles de Freinet. Elle écrit par exemple :

« Paulo proposa alors une éducation qui, tout en enseignant la *lecture des mots*, rendait possible la *lecture du monde*. Sa préoccupation centrale était surtout de donner la parole à ceux qui en sont *interdits*, de leur donner la possibilité d'exprimer leur vie en tant que sujets historiques dans une pédagogie *en faveur de l'opprimé*...

...Paulo affirma toujours que ces connaissances de sens commun peuvent et même doivent être dépassées par les connaissances scientifiques et philosophiques, que nous devons partir du savoir et de l'expérience constituée pour créer la « Vérité » scientifique, philosophique en les passant au crible de la réflexion critique...

...La *Pédagogie de l'autonomie*, l'ultime de ses livres qu'il fit lui-même publier, est une part importante de la *pédagogie de l'opprimé* à laquelle, certes par la raison mais aussi avec l'émotion, il se consacra tout entier durant presque toute sa vie. Livre de peu de pages, mais d'une grande densité d'idées...

...Dans cette *Pédagogie*, Paulo suggère des pratiques et montre la possibilité de relations libératrices grâce à la création de conditions d'éducabilité des éducateurs et des éducatrices entre eux et pour chacun d'eux, mais aussi avec les apprenants. En d'autres termes, il nous montre l'importance du dialogue intersubjectif, passionné autour d'un objet de connaissance, qui doit être présent dans tout le processus éducatif...

...Enfin dans ce livre, Paulo lance, en vérité, un appel aux éducateurs et éducatrices afin qu'ils enseignent à leurs élèves, avec éthique et esthétique, compétence scientifique critique et passion authentique, et sous l'égide d'un engagement politique et libérateur, à être des *êtres humains toujours plus humains*. Son regard est toujours tourné vers tous ceux et celles qui osent enseigner en apprenant et apprendre en enseignant....

...*Pédagogie de l'autonomie* n'est pas un livre de plus dans l'œuvre de Paulo. Il est le livre qui fait la synthèse de sa *Pédagogie de l'opprimé* et le valorise en tant que *personne*. Il est le livre testament de sa présence dans le monde. Dans cet ouvrage, il s'est tout entier livré dans sa grandeur et son intégrité. »

Dans son introduction, Jean-Claude Régnier montre combien l'action de Paulo Freire demeure forte dans la mémoire des Brésiliens. Il cite Frei Betto, un écrivain, théologien, assesseur spécial du président de la République fédérative brésilienne Lula.

« Ce furent vos idées, professeur, qui permirent à Lula, le métallurgiste, d'accéder au gouvernement. Cela n'était jamais arrivé auparavant dans l'histoire du Brésil, peut-être même dans l'histoire du monde, excepté par la voie révolutionnaire. Je parle de l'élection d'un homme qui vint de la misère ; qui affronta, en tant que leader syndical, une dictature militaire ; qui fonda un parti de gauche dans une nation où la politique publique fut toujours une affaire privée de l'élite [...]

Votre pédagogie, professeur, a permis aux pauvres de devenir des sujets politiques [citoyens à part entière]. Jusqu'alors [...] ils n'apparaissaient que comme des figures de rhétorique dans le vocabulaire de la gauche. [...] Au nom des pauvres, et presque toujours en leur faveur, les intellectuels commandaient et les pauvres étaient commandés.

Grâce à vos œuvres, professeur, on découvrit que les pauvres ont une pédagogie qui leur est propre. Ils ne produisent pas de discours abstraits, mais des discours plastiques, riches en métaphores. Ils content des faits. Vous avez été celui qui nous fit comprendre que personne n'est plus cultivé l'un que l'autre pour avoir fréquenté l'université ou avoir

apprécié les peintures de Van Gogh et la musique de Bach. Ce qui existe, ce sont des cultures parallèles, distinctes et socialement complémentaires. [...]

Le pauvre sait mais ne sait pas toujours qu'il sait. [...]

Vous avez fait conquérir l'auto-estime aux pauvres.. [...] Vous nous avez enseigné que personne n'enseigne à personne, mais seulement aide autrui à apprendre. »

Là encore, on peut mesurer combien sont proches Freinet et Freire.

Que dire de plus pour présenter ce livre *Pédagogie de l'autonomie*, simplement que, grâce à l'excellente traduction de Jean Claude Régnier, on pourra encore mieux l'apprécier C'est tout simplement un livre que tout enseignant ou éducateur se doit de connaître.

Guy Goupil

Paulo Freire

PEDAGOGIE DE L'AUTONOMIE

Savoirs nécessaires à la pratique éducative

Traduit et commenté par Jean-Claude Régnier
aux éditions ERES

information présente sur le site de l'éditeur

« L'idéologie fataliste et immobilisante qui anime le discours néolibéral parcourt librement le monde. Avec des airs de postmodernité, elle insiste pour nous convaincre que nous ne pouvons rien contre la réalité qui, d'historique et sociale, passe pour être ou devenir "quasi naturelle". Des phrases comme "la réalité est ainsi même, que pouvons-nous faire ?" ou "le chômage dans le monde est une fatalité de la fin du siècle" rendent compte de cette idéologie et de son indiscutable volonté immobilisatrice. De son point de vue, cette idéologie n'offre qu'une seule sortie pour la pratique éducative : adapter l'apprenant à cette réalité qui ne peut être changée. Il en découle la nécessité de l'entraînement technique indispensable à l'adaptation de l'apprenant, à sa survie. Ce livre est un choix décisif contre cette idéologie qui nous nie et nous humilie en tant qu'être humain. Il nécessite que le lecteur ou la lectrice s'y investisse dans une attitude critique avec une curiosité croissante. » Paulo Freire

Cet ouvrage est le dernier de Paulo Freire avant sa disparition brutale. Il s'inscrit dans la philosophie éducative et politique, orientée par une vision optimiste de l'être humain, qu'il a développée à travers sa pratique d'éducateur et ses nombreux écrits dont *Pédagogie de l'opprimé* (La Découverte, 1977).

Les débats pédagogiques et éducatifs qui traversent aujourd'hui la sphère scolaire dans la perspective de la mondialisation placent la pensée de Paulo Freire dans une étonnante actualité. La lutte contre l'illettrisme notamment trouve ici des cadres d'analyse fort pertinents.

Paulo Freire (1921-1996), pédagogue brésilien, praticien et théoricien, philosophe de l'éducation populaire et universitaire, internationalement reconnu en particulier par ses travaux sur l'alphabétisation et par son engagement pratique même dans la lutte contre l'oppression par l'éducation tant au Brésil que de par le monde. Ses ouvrages sont traduits dans plus de vingt langues. Contraint de fuir le régime de la dictature brésilienne, il a été amené à vivre et à travailler en Bolivie, au Chili, aux États-Unis puis en Suisse.

Traduit du portugais et commenté par Jean-Claude Régnier, enseignant-chercheur en sciences de l'éducation à l'Université Lumière Lyon 2, didacticien et praticien de la pédagogie Freinet.

ISBN : 2-7492-0357-0 13,5 x 21, 192 pages 18.00 €
www.edition-eres.com eres@edition-eres.com

La lecture n'est pas de première importance

par Paul Le Bohec

Emmanuel Kant disait qu'il fallait que les enfants apprennent à penser. Mais aujourd'hui, qui s'en soucie ? Il n'en est jamais question dans les débats. Et, pourtant, ce serait un tel progrès pour tous.

Alors, pourquoi apprendre à lire si c'est seulement pour accéder à la pensée d'autrui ? Ce n'est pas qu'elle soit inintéressante. En fait, elle est même d'une richesse extraordinaire. Mais comment pourrait-elle se raccorder à sa propre expérience ?

Voici ce qu'en dit Bachelard : « L'être vivant se perfectionne dans la mesure où il pense relier son point de vie fait d'un instant et d'un centre à des durées et des espaces plus grands. »

L'écriture est justement un moyen intéressant d'agrandir le cercle de ses repères personnels. « C'est quand on commence à écrire que l'on commence à penser. » (Ricardou). La linéarité de l'écriture oblige à mettre de l'ordre dans ses mots avant de les poser sur le papier. Mais que pourrait-on écrire ? C'est le fonds qui manque le moins. Incontestablement, les événements de la vie impriment leur marque sur l'être humain et il éprouve l'impérieuse nécessité de les exprimer. Quand on a été percuté, on a besoin de répercuter. Comme le disait l'écrivain et boxeur Jean Prévost : « Seuls font mal les coups que l'on ne peut pas rendre. » Seul perturbe ce qui n'a pu être dit.

Donc, l'être humain a besoin de s'exprimer et il dispose de l'écriture. Mais un autre fait le caractérise : lorsqu'on réfléchit à ce qu'il cherche, le premier verbe qui vient à l'esprit, c'est évidemment, survivre. Mais, aussitôt après vient, exister, c'est-à-dire être reconnu, compter pour quelqu'un. Est-ce qu'à la source de la violence actuelle, il n'y a pas le fait que des quantités de gens ne sont pas pris en considération, même par eux-mêmes. Alors, ils cherchent à manifester leur existence d'une façon ou d'une autre. Et, s'il le faut, ils profanent des tombes pour connaître l'incomparable bonheur de passer à la télé.

Comment, dans une classe, vingt-cinq élèves peuvent-ils s'exprimer en même temps ? La méthode est simple : ils écrivent chaque jour un texte. Lorsque le maître procède à la lecture des productions de la classe, chacun a le sentiment d'exister à ce moment-là, car il s'agit bien de ce qu'il a dit, lui. Ainsi, il a pu être entendu. En outre, chaque jour, à tour de rôle, on choisit un texte pour une étude un peu plus approfondie. L'auteur se place devant le tableau et les autres lui demandent des compléments d'information. Il se sent alors encore plus pleinement vivre : il n'en revient pas de pouvoir être à son tour au centre ; de pouvoir compter à ce point. Puis, son texte est mis collectivement au point. Ce qui, en passant, permet à tous d'assimiler beaucoup de connaissances utiles parce que *la mémorisation est liée à l'affectivité*.

Peu à peu, une culture enfantine s'échafaude, évidemment de faible niveau ; mais elle a le mérite d'exister. Mais, il ne faut pas brûler les étapes.

Au **CP**, l'enfant écrit pour lui-même. Il en est au stade du *soi vers soi*.

« Mes abeilles sont mortes. J'ai du chagrin parce que j'aimais bien le miel. »

Marcel P. (6 ans)

Au **CE1**, il accomplit un nouveau pas : il passe au *soi vers les autres*.

« Une dame a dit : « Bonjour, ma fille » à ma petite sœur de deux ans. Elle a répondu : « Bonjour, ma femme ».

Roland L'H. (7 ans)

Au **CE2**, il en vient au *soi avec les autres* ; il leur communique ses idées et il s'intéresse aux leurs.

« La vie est un grand rêve. Quand on meurt, on se réveille. On marchait peut-être sur la tête. La main gauche était la main droite. On était encore dans le chou. Et quand on plantait des fleurs, on plantait son rêve ou son âme ».

Michel R. (8 ans)

Et puis, si les étapes précédentes ont été correctement franchies, il en arrive, vers neuf ans, au stade du *soi* et du *non-soi*. Il peut alors, à partir du **CM**, prendre en compte le monde extérieur et le regarder de façon plus objective.

« NATURE

Tout est calme. Le matin, la rivière coule en clapotant. Les oiseaux piaillent parce qu'ils ont passé une bonne nuit. Et moi, je suis dans la forêt à écouter, à sentir, à voir l'odeur du matin qui est encore froide à respirer. Mais il n'est pas trop tard pour assister à l'ouverture des fleurs et à la caresse de l'herbe sur mes bottes sèches. Je ne vois rien car la brume est trop épaisse, mais j'entends le cri des arbres qui me disent bonjour. »

Monique L. (CM1)

Il s'ouvre également aux autres et il entre dans le : « *Connais-toi toi-même jusque dans les autres et connais des autres ce qui n'est pas toi.* » Ce sont des pairs. Il est à l'aise devant eux, il peut tout leur dire de ce qu'il pense, de ce qu'il éprouve, de ce qu'il a besoin de crier :

« Mort, tu cours dans les champs / Tu te faufiles dans les trous de grillon pour après t'enfuir dans les carrières de granit où les pierres entaillent / Tu te jettes sur les routes caillouteuses / Et tu bondis dans l'ajonc qui t'accueille dans ses épines meurtrières / Et tu cries comme un enfant sans sa mère / Comme si c'était la fin.. / Mais tu reprends vie / Et tu recommences comme la poussière qui se recolle à l'homme / Comme les griffes d'un félin dans la peau d'un animal vaincu / Comme une aiguille dans les haillons pourris. »

Yvon L. (CM2)

Chacun, évidemment, veut agrandir le cercle de ses curiosités, chercher des réponses ou des prolongements à sa pensée, « relier ses points de vie à des durées et à des espaces plus grands ». Alors, peut naître une passion durable pour la lecture : il y a tellement à prendre et à apprendre chez les autres. Et il se pourra même que l'on puisse, un jour, rencontrer dans un livre cet autre soi-même, cet écho inespéré de soi auquel on aspirait sans le savoir. Mais c'est l'écriture qui crée en chacun le centre qui permet de tout recevoir, de tout accueillir.

Ajoutons un dernier éléments, *essentiel*. Les enfants se servent souvent de l'outil-écriture pour travailler au rééquilibrage de leur personnalité à travers une production symbolique dont personne ne peut repérer la source et même pas eux-mêmes.

« Les oliviers sont beaux en toute saison. Les oliviers donnent des olives. Un jour, un olivier donna des cerises et il devint tout rouge. Les gens disaient qu'il était malade. Et ce pauvre olivier mourut avec autour de lui le chant des oiseaux de bonheur ».

Nathalie (7 ans) Le petit frère s'appelle Olivier.

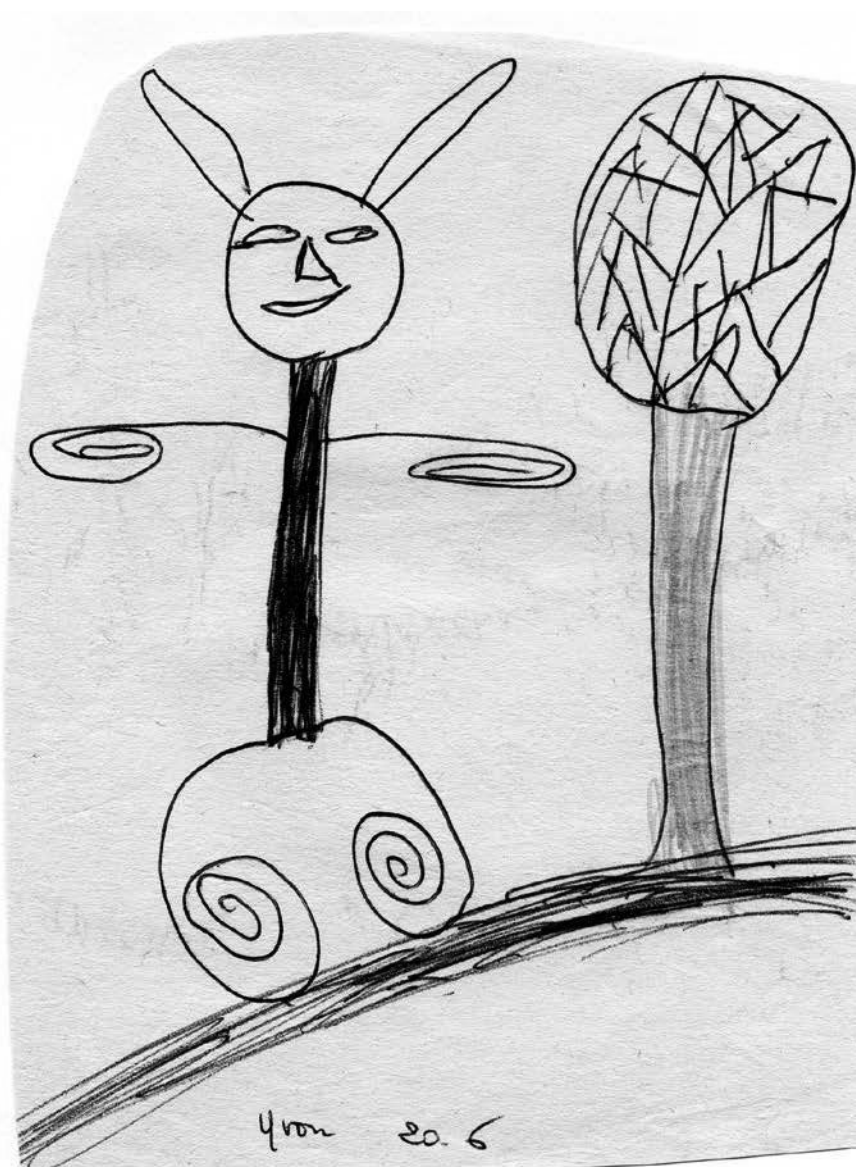
Ainsi, lorsque les enfants se sentent vraiment libres de leur écriture, ils en profitent parfois pour régler symboliquement leurs comptes sans qu'absolument personne ne le sache, le maître étant d'ailleurs trop occupé pour pouvoir se poser des questions. Et il n'apprend souvent ce qui s'était passé que beaucoup plus tard, quand il rencontre ses anciens élèves. Il comprend alors pourquoi certains d'entre eux avaient brusquement

démarré après la soudaine et étonnante expression de leur malaise. Jusque-là, il les avait cru limités, alors qu'ils n'étaient qu'encombrés.

Le monde intérieur de certains enfants s'étant ainsi réordonné, ils deviennent alors disponibles pour percevoir les structures du monde extérieur et mieux les assimiler. *Ce qui est le but de l'école.*

Donc, au total, l'écriture est un outil de meilleure vie. Mais pourquoi les enfants devraient-ils en être frustrés ? Ils peuvent y accéder dès le début de l'école primaire, en particulier si on utilise la méthode naturelle d'écriture qui se base sur la nature de l'être humain, sur l'expression-crédation et sur la nature de la langue.

Paul Le Bohec



"Un lapin marche avec des pieds à ressorts"

dessin d'Yvon, classe de Michèle Le Guillou

par Laurence Picolo

La pédagogie Freinet tient, cette semaine, son salon à Nantes. Une journée dans une classe de Mayenne...

On se rend vite compte que l'on n'est pas dans une école comme les autres. En arrivant, les enfants enfilent leurs chaussons. « **Comme à la maison.** » C'est lundi, on tire au sort les « fonctions » de la semaine. Noëlie décroche le poste envié de présidente. C'est elle qui donnera la parole, fera régner le calme...

Selma lit à haute voix son « livre », La poupée qui parle. De chaleureux applaudissements ponctuent sa lecture. Chacun y va de son commentaire. Être édité par l'école, c'est la consécration. Même si le « livre » se borne à des photocopies agrafées. Les 1 000 € de subventions annuelles de la petite commune interdisent toute fantaisie. Foin de la forme, c'est le contenu qui importe. Monia, une grande de CM2 a quarante romans en chantier. Sur les vieux ordinateurs alignés contre le mur, où chacun a son dossier, elle s'installe dès qu'elle a une minute de libre et, au gré de ses humeurs, complète l'un ou l'autre.

Lecture toujours avec le « Journal de Bizu » et sa sélection d'écrits d'élèves. Périodicité variable, mais diffusion par Internet à 250 correspondants en France, en Russie, au Japon... On comprend mieux l'utilité des trois pendules accrochées, côte à côte, sur le planisphère. Justement, Hervé lit le message d'un élève d'une classe Freinet alsacienne. Il lance un défi : chercher des mots commençant par « cha ». Bastien démarre au quart de tour : « **Chaloupe** » « **Chagrin** », renchérit Corentin. Une partie de ping-pong improvisée s'instaure. La « **chasse aux mots** », ici, on connaît !

bulletin des "Amis de Freinet" n° 85

Allez, on se défend avec la «conférence» de Salma sur... **son frère et sa sœur**. Une trêve de vie dans laquelle beaucoup d'entants se reconnaissent. C'est parti pour un nouveau échange animé. La parole est vraiment libre dans cette classe.

Laurence PICOLO.

■ Le site de l'école : www.picolabourna.com

■ Le site de l'école: www.ecole-boulogne.com

C'est l'heure d'écrire quelques « **phrases du matin** ». Sur son bloc « **où l'on n'a pas le droit de déchirer les pages, il faut tout garder** », chacun se lance : petits événements du week-end, poèmes, histoires fantastiques... Une auteure pour enfants, Marie Mélisou, en a même emprunté quelques-unes pour son prochain roman.

À la récréation, Léo s'émerveille devant les premiers crocus qui pointent le bout de leur corolle blanche. Le jardin n'est plus son « métier ». Depuis les vacances et jusqu'aux prochaines, ce sont Morgane et Tom qui en sont responsables. Un gros travail de désherbage les attend...

Pas de note

Au retour de la récré, Hervé rend les exercices sur les périmètres et les aires. Les vingt élèves ont le même travail, mais chacun à son niveau. Sur les copies, des appréciations en rouge. Pas de note. « **Ça rime à quoi. Un enfant fait cinq fautes à la dictée, il a 0. Et les 200 mots écrits sans faute alors, ça compte pour rien. On est ensemble quatre ans. Ce qui compte, c'est qu'ils soient prêts à aller au collège.** » Les élèves doivent s'autocorriger. En se faisant aider, s'ils le souhaitent, d'un grand.

Quand le maître s'occupe d'un groupe, les autres ont « **le droit d'occuper leurs mains, du moment que ça ne fait pas de bruit** ». Un petit et son « tuteur » s'isolent dans la bibliothèque voisine pour lire. Certains complètent leur fiche de conjugaison ou de calcul. D'autres dessinent des « **petits cartons** », à la manière de Mimi Thomas, une « artiste Freinet ». Des boucles à partir desquelles les enfants font apparaître des dessins. « **Ça donne de très belles choses. À l'écrit, à l'oral ou dans l'art, on privilégie la créativité.** »

Après le déjeuner, un moment important de la vie de classe : la réunion hebdomadaire. On y évoque les préoccupations du moment. Aujourd'hui : « X. est énervante. » La réunion prend une tournure de tribunal populaire où l'on reproche, pêle-mêle, à X. de « sucer son pouce. Ça se voit que tu ne sais pas ce que c'est que d'avoir un appareil ! » ; de ne « pas mettre son gilet dans la cour » et de « traiter tout le monde ». Hervé met un terme à cet « **apprentissage de la citoyenneté** ». Mais X. refuse de se défendre.

Allez, on se détend avec la « conférence » de Selma sur... « son frère et sa soeur ». Une tranche de vie dans laquelle beaucoup d'enfants se reconnaissent. C'est parti pour un nouvel échange animé. La parole est vraiment libérée dans cette classe.

Laurence Picolo

Le site de l'école : www.ecolebizu.org

Deux jours de Salon à Nantes.

Le XVI^e Salon national des apprentissages individualisés et personnalisés (Freinet) se tient, à partir de demain, à Nantes: mercredi 29 mars (8h15-18h) et jeudi 30 mars (9h30-19h), au Foyer des jeunes travailleurs, 9 boulevard Vincent Gâche.

Conférences, débats, ateliers, expositions... Ouvert au public, Entrée: 12 € par jour.

Comment trouver une école ou un professeur «Freinet»?

Contactez l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM) dont le siège est à Nantes, au 02 40 89 47 50 internet: www.icem-pedagogie-freinet.org

(J'ai pris la liberté de corriger trois erreurs et de cacher un prénom dans l'article. H.M.)

Célestin Freinet, un pédagogue novateur.

Né dans les Alpes-Maritimes, en 1896, Célestin Freinet revient en grand blessé de la guerre 14-18.

C'est dans son école de Bar-sur-Loup, en 1920, que va commencer l'histoire de la pédagogie Freinet.

Principe fondateur: **«Ne continuons pas à traiter nos enfants comme des machines qu'on nourrit de manière indigeste et à qui nous ne reconnaissons même pas le droit de se plaindre.»**

Pour lui, **«l'école doit être l'apprentissage de la vie».**

Sa blessure au poumon l'oblige à sortir de sa classe. Avec ses «enfants», il bat la campagne et en ramène une moisson de découvertes ordonnées dans des «comptes rendus». Les élèves se mettent aussi à parler d'eux-mêmes. C'est l'invention du «texte libre». En 1924, Célestin Freinet introduit l'imprimerie à l'école et s'en sert pour la correspondance scolaire et le journal.

Le maître n'est plus le seul ordonnateur de la classe. Il enlève l'estrade. **«Il faut faire vivre les enfants en République dès l'école.»** C'est la naissance de la «coopérative scolaire» avec une nouvelle répartition des responsabilités: président, secrétaire, trésorier. Les enfants élaborent les lois de vie dans la classe. Chacun participe au travail commun et aide ses camarades en fonction de ses compétences.

Pas de notes, pas de compétition mais, de l'entraide.

Inconvénient de la méthode Freinet: certains enfants peuvent mettre du temps à prendre leurs marques quand ils se retrouvent, plus tard, dans le système scolaire classique.

(Cette remarque mériterait une réaction. Ce texte n'est pas de Laurence Picolo. H.M.)

en page « Mayenne »

Une journée avec les écoliers de Beaumont.

Cette école à classe unique accueille vingt enfants. On y pratique la pédagogie Freinet, qui donne beaucoup de liberté aux élèves.

Dans la classe, pas de bureau, mais de grandes tables de cuisine. On est placé autour par niveau: les plus jeunes devant, les grands derrière. Hervé, le maître? Partout.

C'est une petite école à classe unique, comme il en existe encore quelques-unes en Mayenne. Sans nul doute l'endroit le plus animé de Beaumont-Pied-de-Boeuf, cette petite commune (moins de 200 habitants) du sud-est mayennais. Dix filles et dix garçons de 7 à 10 ans y sont scolarisés. Ce sont les «grands» du Regroupement pédagogique intercommunal. Les petits (petite et moyenne section de maternelle) sont au Buret; les moyens (grande section et CP) à Préaux.

Particularité de l'école Bizu, c'est la seule à mettre en pratique la pédagogie initiée dans les années 20 par Célestin Freinet. Cela tient à l'instituteur, Hervé Moullé, partisan convaincu de cette méthode qui privilégie le travail individualisé, l'auto-évaluation, l'entraide, les règles de vie élaborées en commun, l'ouverture sur le monde... **«Si les enfants ont plus de liberté aujourd'hui à l'école, c'est grâce à Freinet, assure Hervé Moullé. Ce qui est dommage, c'est que ses techniques ont été diffusées, pas sa philosophie».** Laurence Picolo

Célestin Freinet, un pédagogue novateur

Né dans les Alpes-Maritimes, en 1896, Célestin Freinet revient en grand blessé de la guerre 14-18. C'est dans son école de Bar-sur-Loup, en 1920, que va commencer l'histoire de la pédagogie Freinet. Principe fondateur: «Ne continuons pas à traiter nos enfants comme des machines qu'on nourrit de manière indigeste et à qui nous ne reconnaissons même pas le droit de se plaindre.» Pour lui, «l'école doit être l'apprentissage de la vie». Sa blessure au poumon l'oblige à sortir de sa classe. Avec ses «enfants», il bat la campagne et en ramène une moisson de découvertes ordonnées dans des «comptes rendus». Les élèves se mettent aussi à parler d'eux-mêmes. C'est l'invention du «texte libre». En 1924, Célestin Freinet introduit l'imprimerie à l'école et s'en sert pour la correspondance scolaire et le journal.



Célestin Freinet.

Le maître n'est plus le seul ordonnateur de la classe. Il enlève l'estrade. «Il faut faire vivre les enfants en République dès l'école.» C'est la naissance de la «coopérative scolaire». Avec une nouvelle répartition des responsabilités: président, secrétaire, trésorier. Les enfants élaborent les lois de vie dans la classe. Chacun participe au travail commun et aide ses camarades en fonction de ses compétences. Pas de notes, pas de compétition, mais de l'entraide.

Inconvénient de la méthode Freinet: certains enfants peuvent mettre du temps à prendre leurs marques quand ils se retrouvent, plus tard, dans le système scolaire classique.

Mayenne

Une journée avec les écoliers de Beaumont

Cette école à classe unique accueille vingt enfants. On y pratique la pédagogie Freinet, qui donne beaucoup de liberté aux élèves.



Dans la classe, pas de bureau, mais de grandes tables de cuisine. On est placé autour par niveau. Les plus jeunes devant, les grands derrière. Hervé, le maître? Partout.

C'est une petite école à classe unique, comme il en existe encore quelques-unes en Mayenne. Sans nul doute l'endroit le plus animé de Beaumont-Pied-de-Boeuf, cette petite commune (moins de 200 habitants) du sud-est mayennais. Dix filles et dix garçons de 7 à 10 ans y sont scolarisés. Ce sont les «grands» du Regroupement pédagogique intercommunal. Les petits (petite et moyenne section de maternelle) sont au Buret; les moyens (grande section et CP) à Préaux.

Particularité de l'école Bizu, c'est la seule à mettre en pratique la pédagogie initiée dans les années 20 par Célestin Freinet. Cela tient à l'instituteur, Hervé Moullé, partisan convaincu de cette méthode qui privilégie le travail individualisé, l'auto-évaluation, l'entraide, les règles de vie élaborées en commun, l'ouverture sur le monde... «Si les enfants ont plus de liberté aujourd'hui à l'école, c'est grâce à Freinet, assure Hervé Moullé. Ce qui est dommage, c'est que ses techniques ont été diffusées, pas sa philosophie».

Laurence Picolo



Hommage à Hélène et André Gente

par Jean-Louis Miglietti

Courant mars 2005, Serge est venu chez moi, afin que je l'aide à rédiger un document administratif. Nous évoquons quelques souvenirs d'enfance puis à brûle-pourpoint il me dit : « Si nous rendions hommage à madame et Monsieur Gente ? Nous leur avons promis plusieurs fois une rencontre avec leurs anciens élèves et anciens du club de basket. »

Hélène et André Gente, ces anciens instituteurs des écoles de Galas et de Fontaine-de-Vaucluse, souvent je pense à eux. Hélène, mon ancienne institutrice qui m'a si bien éduqué et qui m'a souvent apporté l'affection que je ne trouvais pas à la maison. André, lui qui m'a fait découvrir le sport et qui m'a conduit avec sa 4 CV verte passer le concours d'entrée en sixième.

J'acquiesce à la demande de Serge. Le projet de se retrouver cinquante ans plus tard est formidable. Les époux Gente méritent bien cet hommage. Aussi, je demande à Serge de les contacter et de fixer avec eux une date leur convenant.

Je contacte quelques copains de l'époque 1949-1957 afin de m'aider dans cette tâche avec des photos de l'époque. Nous recherchons les noms des anciens élèves des écoles de Galas et de Fontaine-de-Vaucluse pour les informer de notre projet.

Les recherches sont laborieuses. Pour les garçons, c'est assez facile, mais les filles en se mariant ont changé de nom ; il faut retrouver leur nom d'épouse.

Finalement, mes recherches aboutissent et la liste des participants grandit chaque jour, il est vrai que chaque fois que je contacte une copine ou un copain, je sens une véritable ferveur qui se dégage dès que je parle des époux Gente.

Un seul me dira son refus car à l'époque son père était contre la méthode Freinet.

Maintenant, il faut concrétiser cette journée du 4 juin 2005, date fixée en accord avec les époux Gente.

J'agrandis des photos de classe, d'activités scolaires, de voyages scolaires, de la vie à l'école et de promenades pédagogiques. Je photocopie des textes extraits des journaux que nous imprimions à l'époque à savoir « Le petit papetier » pour Fontaine-de-Vaucluse, « À la claire fontaine » et « Tous unis » pour les écoles de Galas.

Mais je pense que, malgré tous mes efforts, cet hommage que nous devons au couple Gente n'est pas assez étoffé, alors je demande le soutien de Jacques mon copain d'enfance devenu instituteur Freinet et que je considère comme le fils spirituel d'Hélène et d'André.

De suite, avec Jacques, nous retrouvons notre complicité d'enfants et évoquons de nombreux souvenirs de notre scolarité. Nous repensons à nos activités scolaires et extrascolaires que nous pratiquions avec Hélène, le travail scolaire, les BT, le journal, l'imprimerie, la coopérative, les correspondants, la lecture, le chant, le travail manuel, l'instruction civique, le sport, le voyage de fin d'année et moment privilégié : les séances de cinéma parlant que nous faisait André.

Tout ça, c'est la pédagogie de l'École Moderne de Célestin Freinet.

Pour notre exposition, nous avons trouvé le fil conducteur : la méthode Freinet.

Pour chaque activité, nous créerons des panneaux avec textes et photos et nous recréerons la salle de classe avec bureau du maître, bureaux des élèves sur lesquels on mettra livres et cahiers de l'époque.

Jacques a réussi à se procurer, soit auprès de la F.O.L, soit auprès de copains instituteurs, un projecteur de cinéma de l'époque, une imprimerie et sa casse de chiffres et de lettres, un limographe avec stencil et rouleaux, des linoléums gravés...

Pour cette journée, nous avons l'appui total du maire M. Tallieux et de M. Pastor qui est 1^{er} adjoint et directeur des écoles de Fontaine-de-Vaucluse. La municipalité fait graver une médaille commémorative afin de rendre hommage à Hélène et André. Les élèves de M. Pastor apprennent le texte « le Cancre » de J. Prévert et le réciteront à Hélène et André.

La journée du 4 juin est là, nous nous apprêtons à recevoir Hélène et André dans ces lieux où ils ont vécu et enseigné. À l'entrée de l'école, nous avons accroché une banderole portant la mention « vive l'école publique ». Nous avons décoré la cour avec quelques drapeaux tricolores gracieusement prêtés par la mairie.

Sous le préau, nous avons recréé la salle de classe avec tous nos panneaux. Derrière le bureau du maître, nous avons fait un grand poster « 1,40 m x 1,40 m » avec leur photo et nous y avons inscrit en français et en espéranto « Bienvenue à nos instituteurs ». Sur l'écran de cinéma, nous avons accroché un poster de l'affiche du film « L'école buissonnière ». Mireille Gente est venue avec de nombreux dessins d'enfants qu'elle accroche aux murs.

Au total, nous sommes 158 personnes. À leur grande surprise, Hélène et André y découvrent tous leurs enfants et petits enfants. Au groupe des anciens élèves se sont joints les anciennes et anciens joueurs du club de basket « l'Étoile Sportive Vauclusienne » (club créé par André).

Pour cette journée, nous avons réussi à faire venir les caméras de TF1 (cela est passé au journal de 13h le lundi 6 juin 2005) et les journalistes de radio Bleu Vaucluse.

Le 4 juin à 11h 30, nous sommes tous en rang dans la cour de l'école et interprétons à cappella les 7 couplets et refrains de la Coupo Santo, « hymne de la Provence ». La chorale est dirigée par Mireille, la fille d'Hélène et André.

Ce fut ensuite la visite de la classe de M. Pastor. Puis vient l'heure des différents hommages et discours avec remise des cadeaux à Hélène et André.

Nous fîmes une photographie de groupe et nous finîmes tous ensemble autour d'une bonne table de restaurant.

Ce fut une très belle et très émouvante journée de retrouvailles où certains se sont retrouvés après plus de 50 ans.

Jean-Louis Miglietti



l'école de Galas

Article publié dans le journal La Provence

Fontaine-de-Vaucluse

Les anciens écoliers du village honorent leurs instituteurs cinquante ans après.

Depuis bien longtemps, l'école communale de Fontaine-de-Vaucluse n'avait pas connu une telle animation. Près de 150 anciens étaient venus retrouver leurs anciens instituteurs des années 1949 / 1957, Hélène et André Gente. L'occasion pour tous de replonger dans les souvenirs d'une époque que pas un n'a oubliés.



Organisé par J.-L. Miglietti, J. Rey, A. Barthès, A. Morénas, J.-P. Barnier, cette journée a permis à tous ceux qui ont quitté le village depuis, de retrouver des camarades perdus de vue. Pour ces retrouvailles, certains venus de Lille, avaient traversé toute la France pour venir dans le village de leur jeunesse.

Pourquoi un tel engouement pour cette rencontre ? Pas seulement pour revoir un lieu qui, à l'époque, était une cité papetière qui accueillait en nombre des fils d'émigrés venus de tous les horizons.

Italiens, espagnols, arméniens etc. tous cohabitaient sans problème et tous les enfants se retrouvaient dans les deux écoles communales du village, une dans le centre, l'autre ancienne école privée des papeteries Navarre qui rejoignait en 1947 le giron de l'école publique avec comme premiers instituteurs H. et A. Gente qui arrivèrent en vélo.

Un poste qu'ils n'ont pas oublié où « les œufs que nous récoltions dans notre poulailler sentaient le thym et la sarriette ». Si Hélène et André Gente n'ont pas oublié Galas et Vaucluse, leurs élèves non plus et c'est pour cela qu'ils étaient si nombreux. Car ces instituteurs étaient des précurseurs, mettant en œuvre la méthode Freinet.

Une journée conviviale

Tous avaient tenu à participer à cette réunion, C. Tallieux, le maire, lui-même fils d'instituteur ; C. Galy, ancien directeur de l'école, ravi d'assister à ce qui était pour lui la fête de l'école publique ; R. Pastor le directeur actuel, les membres du conseil municipal. Même les élèves qui fréquentent l'école sont restés en classe pour recevoir, hors temps scolaire, la visite d'Hélène et André Gente, à qui ils ont récité un poème, sous l'œil de la caméra de TF1. Des cadeaux ont été remis par les anciens élèves, les anciens joueurs, la municipalité aux deux héros de la journée.

Après l'apéritif offert par la municipalité, la fête s'est poursuivie au restaurant Pétrarque et Laure.

Réactions

-Hélène Gente : « une journée inoubliable, surtout qu'elle s'est déroulée en présence de nos enfants et petits-enfants qui ont vu l'estime que tous, vous nous avez témoignée ».

-André Gente : « Fontaine-de-Vaucluse a de la chance d'avoir eu comme instituteurs les Guendon, Gente, Galy, et maintenant Pastor ! Quand nous avons su que l'on nous organisait cette journée, nous avons été émus, mais elle a encore été plus belle que ce que l'on avait imaginé, merci à tous ».

Les anciens élèves jugent la méthode Freinet

-Roland Pastor, directeur actuel de l'école du village, a déclaré au sujet de ses prédécesseurs « instituteurs engagés, ils ont marché aux côtés de Freinet, qui est et restera, comme eux, et pour tous les enseignants, une référence. Hélène et André Gente ont porté ce flambeau tout au long de leur carrière avec fierté, pour la grandeur de l'école de la République. »

-Jacques Rey après l'enseignement de M. Gente a poursuivi ses études et il est devenu lui aussi instituteur. « La pédagogie dont nous avons bénéficié était l'application des préceptes de Célestin Freinet, un instituteur qui après la première guerre mondiale avait beaucoup réfléchi et conduit des recherches sur les problèmes touchant à l'enseignement primaire. Il avait mis en avant ce qui peut paraître maintenant évident, à savoir que tout enfant a en lui une richesse qu'on doit lui permettre d'exploiter. Que tout enfant aime réussir, est actif (et non pas paresseux sinon par désintérêt), qu'il est de même nature que l'adulte et que son savoir se construira d'autant mieux et facilement qu'il y participera lui-même. Il refusait en même temps l'autoritarisme. André Gente a été son premier relais dans le Vaucluse. À l'époque où nous étions élève, les Freinetistes regroupés au sein de « l'école moderne » étaient une minorité. Leur façon d'ouvrir l'école sur la vie ou de faire entrer la vie dans leurs classes n'a pas toujours été comprise sur le moment. Mais il semble après bien des années, que les souvenirs attestent que ce qui s'est fait a été apprécié, la réunion d'aujourd'hui le montre. »

-Aline Nourry : « Je ne voulais jamais aller à l'école. Grâce à vous, je l'ai fréquentée volontiers. »

-E. Apélian : « Vous vous êtes dévoués à l'époque à enseigner le sport et la culture. Vous avez été un modèle pour moi. Après avoir pratiqué le basket, j'ai voulu transmettre ce que j'avais reçu, aux jeunes, avec à la sortie 3 titres de champion de France cadet. »

J.-L. Miglietti : « Certains d'entre nous ont reçu auprès de vous la chaleur humaine qu'ils n'avaient pas dans leur foyer. »



Merci, Monsieur Freinet !

par Jean-Louis Miglietti

La journée du 12 novembre 2005 à Fontaine-de-Vaucluse

Après le très grand succès de notre rencontre du 4 juin 2005 avec Hélène et André Gente, beaucoup de participants souhaitaient une nouvelle rencontre.

Je fais part de ce vœu à Hélène et André qui y répondent favorablement mais pour cette nouvelle rencontre André désire surtout rendre hommage au maître Célestin Freinet.

Pour ce faire, en parfaite complicité, nous envisageons la projection du film « L'école buissonnière » avec B. Blier.

Pour cette journée Hélène et André éditent des carnets de chants d'une quinzaine de chansons. Chansons que nous avons apprises sur les bancs de l'école et quelques chansons en langue Provençale pour la maintenance de nos racines.

Disposant maintenant des coordonnées des participants de la journée précédente, il me fut plus facile de les contacter, beaucoup ne purent y répondre à leurs grands regrets car la date ne convenait pas.

Cette fois-ci, pas d'effet de surprise ni de mise en scène. Seul, au fond de la salle, un grand panneau de photos de la journée du 4 juin 2005.

Après quelques mots de bienvenue aux participants, je cède la parole à André qui nous relate sa première rencontre avec Célestin Freinet. Puis les suivantes, les réunions, les congrès, les échanges d'Hélène et d'Élise Freinet, l'amplification du mouvement de l'École Moderne, les obsèques de Freinet. André est plein d'anecdotes et sa verve nous passionne.

L'épilogue de cette aventure passionnante et passionnée nous renforce dans notre conviction qu'Hélène et André se sont beaucoup investis pour leurs élèves.

Les applaudissements nourris à la fin du film réconfortent André. Il est heureux de voir que le message qu'il voulait nous transmettre a bien été perçu.

Ensuite, c'est le repas au restaurant. Dès l'apéritif, nous commençons à chanter.

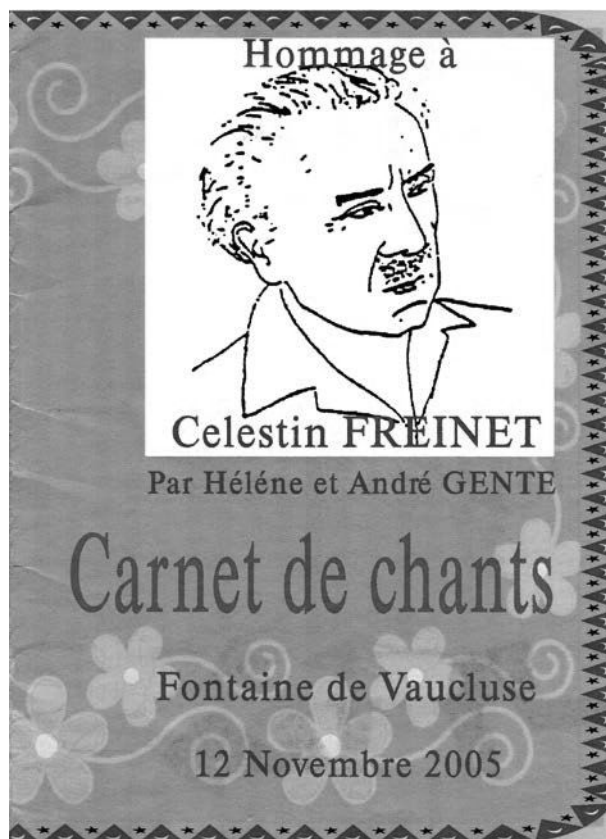
Tout l'après-midi, Hélène et André vont se disputer le micro pour nous faire chanter, narrer des anecdotes avec Freinet, des souvenirs oubliés de notre scolarité.

Quelle belle ambiance nous avons vécue cet après-midi-là !

Nous nous quittons avec un chant d'adieu.

Nous pouvons dire « Merci Monsieur Freinet ! ».

Jean-Louis Miglietti



Mais qui est ce Célestin Freinet ?

par Jacques Rey

Ce n'est pas sûr que sur la centaine et un peu plus, que nous étions, ce samedi 4 juin 2005 pour honorer, dans la cour de l'école de Fontaine-de-Vaucluse, nos anciens instituteurs Hélène et André Gente, il y en ait eu beaucoup qui auraient pu dire qui était Freinet.

Le but de cette réunion était avant tout de réunir le plus grand nombre possible de ceux qui avaient bénéficié dans les années cinquante de l'apport de ces enseignants. Car il s'est avéré dans les discussions qui ont eu lieu ce jour-là qu'il y avait bien eu bénéfice pour chacun de ces anciens élèves : tel disait avoir avec Hélène ou André pris goût à l'école, tel autre se souvenait de l'ouverture sur la vie, de l'espéranto ou de l'imprimerie du journal scolaire, ou de la coop., du sport (nouveau pour tous) que nous pratiquions en USEP, des sorties, des correspondances, du bien-être affectif quelquefois que seule l'école offrait. Tel autre qui n'avait pas été élève évoquait le club de basket qu'André avait mis sur pied au village. En bref, quasiment tous avaient gardé le souvenir d'un couple d'instits « exceptionnels » et engagés dans des domaines qui débordaient largement du seul cadre de l'école.

Pour moi, cependant, ils avaient quelque chose de plus que les autres instits que l'on pouvait rencontrer dans les associations post ou périscolaires à cette époque : ils étaient instits Freinet ! C'est peut-être déjà parce qu'une de mes parentes, de leurs connaissances, m'avait un peu expliqué à la veille de m'asseoir à un banc de leur classe ce qui particularisait ces enseignants. Je ne crois pas, à dix ans, avoir eu beaucoup plus connaissance que mes copains de la spécificité de l'enseignement que je recevais. Il me plaisait, me motivait et j'en étais bien. Je pense que ce que je ne percevais pas surtout, tant elle semblait couler de source, c'était la qualité des rapports enseignant / enseigné, adulte / enfant. À preuve, je ne le saisisais toujours pas à 16 ans quand, aide moniteur à la colo qu'ils dirigeaient, je trouvais exagérés leurs conseils de repos le soir afin que l'équipe d'encadrement soit en forme le lendemain matin.

Ce n'est qu'en devenant instit moi-même et instit Freinet que j'ai pu saisir la nécessité d'être dispos pour les enfants qui m'étaient confiés. C'est à ce moment aussi que j'ai pu apercevoir la globalité des engagements d'un « freinétiste ».

Pour ce 4 juin, pensant que ce qui m'avait échappé à l'époque des culottes courtes avait probablement échappé aussi aux autres, je tenais à leur dire ce qui avait fait qu'ils pouvaient avoir aujourd'hui d'aussi bons souvenirs : ça ne pouvait, grâce aux personnalités respectives d'Hélène et André, s'expliquer que par la pédagogie Freinet qu'ils incarnaient. Ça a été le thème de l'exposition qu'avec Jean-Louis (autre ancien élève, non enseignant et instigateur du projet) nous avons mise en place.

Le plus gros succès est revenu quand même aux photos de classe où chacun se reconnaissait. Mais l'expo a permis de faire le lien avec une nouvelle rencontre prévue le 12 novembre pour la projection de « l'école buissonnière ».

Durant la semaine de projection dans une salle d'Avignon en 1949, André a joué un rôle (très important à mes yeux) en allant, après sa journée de classe, présenter le film chaque soir. Sûr qu'il nous en parlera (certainement comme d'un fait ordinaire) et que Freinet, après la séance, aura une place mieux définie dans l'esprit de ceux qui, par Hélène et André, ont bénéficié de sa pédagogie.

Jacques Rey, ancien élève d'Hélène et d'André de 1953 à 1955, aide moniteur dans leur colo en 1959 et 1960, membre de l'IDEM 84 de 1965 à 1999.

La joie des retrouvailles

par Hélène et André Gente

En 2005, nous entamions notre 58ème année de vie commune.

Grâce à l'initiative de Jean-Louis et Jacques, nous avons pleinement revécu nos jeunes années à Galas et Fontaine-de-Vaucluse.

Hélène était à l'hôpital (fémur) depuis trois jours quand le premier contact est établi début mars. Accord de principe d'André, mais il faut attendre que la patiente marche !

Hélène rentre à la maison le 14 Avril. Les retrouvailles sont fixées au 4 Juin.

Fouillant dans nos archives, nous réussissons à préparer onze classeurs grand format qui retracent nos activités de 1949 à 1957 :

- « À la claire fontaine », journal des petits de Galas (49-52)
- « L'olivier », BT n° 148 d'Hélène et madame Roche
- « Jean-Louis à Paris », album
- Juin 52 : voyage-échange avec Soulages-Bonneval (Aveyron)
- « De l'éducation physique à l'école à l'initiation sportive des jeunes du village » (49-57)
- « Le Petit Papetier » (52-57) 1, journal de l'école de garçons de Fontaine-de-Vaucluse
- « Le Petit Papetier » (52-57) 2, journal de l'école de garçons de Fontaine-de-Vaucluse
- « Photos » (49-57)
- « Tous Unis » (50-54), journal des grands de Galas
- « Tous Unis – À la claire fontaine » (54-56), journal de l'école de Galas
- « Donzère – Mondragon – Orgnac » (51), notre premier voyage scolaire.

Ces albums ont fait partie de l'exposition préparée par Jean-Louis et Jacques le 4 juin. Ils ont été présentés aussi au repas des retrouvailles de novembre, plus intimes.

Nous n'ajouterons rien aux comptes-rendus de Jean-Louis et Jacques sur ces deux journées si ce n'est qu'elles se complètent magnifiquement. Trop d'émotion contenue dans la première, peut-être. Plus de plaisir simple : se retrouver en novembre, après la projection du film présenté par Élise Freinet dans la BT n°100.

Entre ces deux dates (4 juin, 12 novembre) un de nos anciens élèves de Fontaine-de-Vaucluse et un de nos anciens élèves de Galas sont décédés. Nous les revoyons : l'un, fils d'ouvrier, champion du nettoyage du texte imprimé, l'autre, fils d'agriculteur, tenant la rubrique « travaux du mois ».

Dans la nuit du 16 au 17 novembre 2005, le SAMU emmenait André à l'hôpital d'Avignon (opération cardiaque).

Nous sommes infiniment heureux d'avoir revécu nos premières années à Galas et Fontaine-de-Vaucluse. Nous espérons que quelques lecteurs de la revue se souviendront d'avoir été nos correspondants des années 50, des belles peintures obtenues par les élèves d'Hélène (1^{er} prix 51 – hors concours 52 au concours national).

À présent, Hélène marche presque normalement, André se sent à nouveau en bonne forme.

Hélène et André Gente, Avignon, le 30 novembre 2005.



Extrait de «À la claire fontaine»

Livre de vie de mai 1952

1^{er} mai : Nous allons à l'enterrement de M. le maire de Saumanes. La coopérative et les maîtres offrent une belle gerbe.

3 mai : Les grands vont à Vaison-la-Romaine. Ils visitent la ville et les filles disputent la finale de hand-ball.

7 mai : Willy part en Italie avec ses parents.

10 mai : Nous élevons des vers à soie.

14 mai : Willy revient d'Italie. Il nous raconte une longue histoire de son voyage.

22 mai : C'est la naissance du petit bébé de Madame Gente.

30 mai : Guy nous raconte sa visite à la clinique. Il a vu Madame Gente et le petit Bernard. Et nous faisons le joli texte.

Dors, Bébé,

Dors bien, Dors, Bébé
Tout emmailloté,
Bien au chaud

Ta frimousse,
Est si rose, si douce
Si petite

Tu sucres très fort
Ton pouce
Si mignon.

Hi ! hi ! tu cries ?
Qu'est ce que tu as ?
-J'ai faim.

Une goutte de lait
Sur ton joli nez :
Tu fais risette

Et puis dodo
Dans le berceau
Dodo... dodo...

Tous

A LA CLAIRE FONTAINE

Dors, Bébé,

Dors bien, Dors, Bébé
Tout emmailloté,
Bien au chaud

Ta frimousse,
Est si rose, si douce
Si petite

Tu sucres très fort,
Ton pouce
Si mignon.

Hi ! hi ! tu cries ?
Qu'est ce que tu as ?
-J'ai faim

Une goutte de lait
Sur ton joli nez :
Tu fais risette

Et puis dodo
Dans le berceau
Dodo... dodo...

Tous.

J'ai lu et vu

par Denise Varin

« Les arts à l'école » de Pascale Lismonde (Folio)

Le plan de Jack Lang, Catherine Tasca.

Nos auteurs voulaient dès « 1981 » organiser à l'école la rencontre de tous avec l'Art, rendre inséparable l'intelligence sensible et l'intelligence rationnelle, telles ont été les convictions des deux ministres de l'Éducation et de la Culture.

Dans cet ouvrage, les ambitions de ce plan sont clairement énoncées.

Petit à petit naissent et croissent beaucoup d'initiatives dont le livre porte le témoignage.

Comme le disait Catherine Tasca en 2000 : « L'Éducation Artistique ne passe pas seulement par une approche pédagogique mais aussi par des occasions de rencontres entre les artistes et les élèves, entre les artistes et les enseignants ».

Il y a eu de nombreuses expériences « pilote » menées dans des classes primaires. Au début de l'année 2001, le ministère de la Culture et les institutions qu'il soutient participeront activement à l'effort de formation des maîtres dans le cadre de formation des maîtres (I.U.F.M.).

Dans le domaine des Arts Plastiques, depuis la rentrée 2000, une formation d'intervenants plasticiens a été ouverte à titre expérimental dans 4 écoles : Amiens, Bourges, Marseille, Strasbourg. Partout, les intervenants artistiques, dans une grande souplesse, furent admis dans les écoles. Les ministres invitent les artistes à fréquenter les classes et à apporter aux écoliers la richesse du patrimoine.

C'est pourquoi Jack Lang veut que l'école puisse devenir un espace de commandes publiques : pour que les artistes créent des lithographies pour les artothèques, des œuvres originales, des compositions musicales ou littéraires.

Le plan Jack Lang prévoyait même le développement des résidences d'artistes dans les collèges et les lycées. Ces derniers offrent une journée bénévole à l'enseignement artistique de l'école. Tous les ateliers sont préconisés : théâtre, musique, art graphique et plastique, photographie, cinéma, etc.

Après la lecture de ce livre, je me pose la question : Que reste-t-il de toutes ces démarches artistiques depuis le départ de Jack Lang et de C. Tasca ?

Si quelqu'un peut me répondre, je serai intéressée.

Pour moi dans mon département, il n'y a que des difficultés pour organiser des activités artistiques. Mais il ne faut pas baisser les bras en bon freinétiste !

Denise Varin

Les droits de l'enfant à l'école. Vers une éducation à la citoyenneté.

De Jean Le Gal

J'étais déjà préparée à découvrir cet ouvrage.

Ayant participé de nombreuses fois aux recherches sur cette question, que Jean Le Gal nous proposait dans nos rencontres de la commission de l'Enseignement Spécialisé à Saint-Germain-en-Laye dans mon I.M.E..

J'étais admirative du travail qu'il accomplissait dans sa classe coopérative pour éduquer ses élèves pour la plupart inadaptés à une attitude participative qui les rendait aussi autonomes, alors que, pour la plupart, ils avaient une attitude passive.

De là, il a fréquenté de nombreuses classes, qui fonctionnaient d'une manière traditionnelle et dont les enseignants étaient en général autoritaires.

Le changement pédagogique demande un tâtonnement expérimental que les élèves et le maître apprécient vite. Je cite l'auteur :

Mettre en place des institutions, qui permettent l'exercice des libertés et du droit de participation des enfants, est aujourd'hui non seulement un acte légitime mais un devoir pour les éducateurs.

La classe et l'école doivent donc devenir des lieux de pratiques citoyennes qui permettent à chaque enfant :

- de participer aux décisions collectives, d'organisation et de règles de vie.
- de s'engager dans des projets collectifs réels, dans lesquels il doit assumer sa part coopérative.
- de prendre des responsabilités et de s'ouvrir aux autres. »

Tout au long de ce livre, l'auteur nous fait part du groupe technique d'éducation civique, créé au sein du conseil national des programmes mis en place en 1990 par Lionel Jospin. En juin 1992, le ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture publie une synthèse de réflexions menées par le Conseil National des Programmes.

Dans sa réponse, le ministre rappelle la mise en place du Parlement des Enfants et l'action menée par l'O.C.C.E. et l'I.C.E.M. et offre aux élèves la possibilité de s'exprimer et de participer aux différents travaux coopératifs. La même année, le Parlement vote une loi instituant une journée nationale des Droits de l'Enfant.

Pour une vie participative à l'école (2^{ème} partie du livre) Jean Le Gal nous explique ses démarches. Il nous montre les règles de vie qu'il propose à ses élèves, par exemple pour leur libre circulation dans l'école et d'abord dans la classe, pour que chacun évite de déranger ses camarades ou le fonctionnement d'une action surtout si elle est collective. Puis comment concilier l'égalité de valeur de la parole de l'enfant avec celle de l'adulte ?

À l'I.U.F.M., une enquête a été menée qui a révélé que bavardage était considéré comme le fait perturbateur principal. Il y a en effet plusieurs types de prises de paroles, qui peuvent perturber le déroulement des activités dans les classes. Avec les stagiaires de l'I.U.F.M., l'auteur a expérimenté divers types de parole. Ainsi, nous sommes arrivés à définir le droit à la parole et les modalités de la mise en œuvre. Bien entendu, cela va dépendre de l'âge des enfants concernés et de leur niveau scolaire.

Denise Varin

À l'École Freinet de Vence

par Henri Go

L'école Freinet de Vence a eu 70 ans en 2005. Lors du Congrès de l'I.C.E.M. en août 2005, deux après-midi de visite de l'école ont été organisées sur place par Carmen Montès, Brigitte Konecny, Mireille Renard, et moi-même. Beaucoup de personnes ont été accueillies dans ce lieu historique d'ailleurs classé au patrimoine des Bâtiments de France. Une exposition de travaux d'enfants était proposée dans l'un des bâtiments de l'école (un ancien dortoir devenu salle d'exposition), et un film réalisé dans l'école a été projeté.

J'ai soutenu à Rennes une thèse de Sciences de l'éducation sur les pratiques effectives dans cette école, que j'étudie depuis cinq ans (456 pages). Une version courte de cette thèse est en voie de publication, et je m'attache maintenant à retravailler en profondeur les différents aspects de la vie de l'école que j'ai décrite de façon très générale dans la thèse. J'espère que mon travail contribuera à faire connaître l'esprit authentique de la philosophie éducative de Freinet, à un moment où l'on a perdu beaucoup de repères concernant cette pensée, par suite de modes successives qui ont envahi les classes.

Actuellement, nous nous occupons de garantir l'avenir de l'école, et je travaille avec les trois maîtresses à former rigoureusement les jeunes qui seront amenés à prendre un jour la succession.

L'école Freinet de Vence fut vendue par Madeleine Bens-Freinet, en 1991, au ministère de Lionel Jospin, devenant alors École Publique d'État. Mais depuis cette année, c'est le Conseil Général qui a la charge de l'école, sur laquelle l'Inspecteur d'Académie des Alpes-Maritimes a toujours autorité. Le Conseil d'École n'a pas encore été réuni.

Henri Go



école Freinet de Vence, réunion de coopérative

Questions concernant l'école Freinet et réponses d'Henri Go.

Quel est actuellement le statut de l'école ?

Est-elle toujours école publique d'État ou bien est-elle devenue école du Conseil Général ?

Carmen n'a pas été informée d'un changement de statut de l'école qui est donc toujours école d'État.

Le lycée européen en est-il toujours le gestionnaire ou bien est-ce le Conseil Général ?

En fait, c'est le Conseil Général qui est chargé désormais des travaux de sécurité à la place de la DDE (d'ailleurs, le Conseil Général vient d'installer des stores, refait tous les plans, et va élaguer les arbres). Par contre, le budget pour le moment est toujours géré par le C.I.V.

Y aura-t-il encore un Conseil d'École ?

Bien sûr, puisque c'est obligatoire par la loi. Dans cette période de transition, le rythme a été un peu bousculé, mais il devrait y en avoir un au troisième trimestre.

Savez-vous alors quelle place aura chacune des parties prenantes actuelles de la gestion et de l'organisation de l'école ?

Comment pourrions-nous aider éventuellement l'école si le besoin s'en fait sentir ?

L'autorité pédagogique est celle de l'Inspecteur d'Académie adjoint, l'autorité territoriale sur les bâtiments est celle du Conseil Général. Il reste un flou pour l'autorité sur les personnels employés dans l'école. Les Amis de Freinet peuvent aider par la voie de leurs délégués au Conseil d'école.

Comment sont choisi(e)s les enseignant(e)s qui vont devoir travailler à l'école ?

Les politiques du Conseil Général auront-ils possibilité d'intervenir dans ce choix voire d'imposer des candidat(e)s ?

Les politiques n'ont aucun droit de regard sur la nomination des enseignants. La future succession des maîtresses actuelles est déjà organisée : une équipe de jeunes est formée sur place, et participe avec moi aux travaux de recherche que je développe avec l'Université de Rennes. C'est l'Inspecteur d'Académie et la directrice qui assureront cette succession.



Atelier Cinéma - Institut Coopératif de l'École Moderne / PEMF - Pédagogie Freinet

Menu Coffret DVD « L'École buissonnière » (éditions Doriane films)

DVD 1 :

- L'École buissonnière -1949- Jean-Paul Le Chanois 115 min
- Prix et profits -1932- Yves Allégret 19 min
- Le Mouvement Freinet (2 parties) -1996- Henri Portier 48 min

DVD 2 :

- Les Enfants d'abord (2 parties) -1996- Suzanne Dansereau-Forslund 96 min
- Jérôme et la tortue -1967- Gérard Poitou-Weber 17 min
- Autour de l'École buissonnière (extraits) -1981- Jean-Paul Le Chanois 10 min
- Centenaire de Freinet à l'UNESCO (extraits) -1996- Michel Mulat 7 min
- BT N° 100 « L'École buissonnière » -1950- Élise Freinet

Traductions :

- en Espéranto (André et Hélène Gente)
- en Espagnol (Babeth Barrios)
- en Anglais (Brent Keever et Jean Poitevin).

Livret 16 pages :

- Cinéma et Mouvement Freinet.
- « L'École buissonnière ».
- « Prix et profits ».
- « Le Mouvement Freinet ».
- « Les Enfants d'abord ».
- « Jérôme et la tortue ».
- Les réalisateurs et leur filmographie.
- Biographie C. Freinet et son Mouvement.
- Bibliographie.
- L'I.C.E.M.
- Les P.E.M.F.

Pour commander :
ICEM

ou
Doriane films
1, rue du sergent Bauchat
75012 Paris
www.doriane-films.com
Prix public : 30 €
(frais de port +1,50 €)

Pour les droits de diffusion
en public, ajouter 10 €.

Adhésion, abonnement, publications et site internet des Amis de Freinet

des bulletins, des livres, des CD, des DVD, des archives...
par Hervé Moullé

Les tarifs 2006 : Le prix du bulletin baisse et l'abonnement passe à **3 numéros**.

-cotisation à l'association, individuelle et annuelle : un minimum de 5 €

-abonnement pour **3 bulletins** : France 20 € Europe 25 € Monde 28 € (port compris)

Pour nos autres productions, voyez le bon de commande joint au bulletin et sur le site internet.

Nom et numéro du compte: « Amis de Freinet » C.C.P. 2 873 13 F Nantes

ATTENTION

Notez le nom et l'adresse
du responsable
pour **toutes** les commandes
et **tous** les paiements.email :

Hervé Moullé

école
53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf (France)
tél-rép : 02 43 70 81 83 - fax : 02 43 70 86 70
moulle@ecolebizu.org

Le courrier personnalisé qui accompagne ce bulletin vous informe de l'état de votre abonnement et l'étiquette d'envoi sur l'enveloppe porte le numéro du dernier bulletin qui doit vous être servi.

exemple: [abonné jusqu'au n° **85**]

Merci de vous mettre à jour auprès du responsable indiqué ci-dessus.

Remarques importantes: Adressez au responsable les chèques bancaires et postaux, ceux-ci doivent être visés avant d'être encaissés. L'envoi direct au CCP complique la gestion.

S'il se produit un changement de votre adresse postale, n'oubliez pas de nous le signaler.

Si vous avez une adresse email, faites-nous la parvenir pour être tenu au courant de nos activités.

Un bon de commande avec la liste à jour des publications des Amis de Freinet est joint à l'envoi de chaque bulletin. Il est aussi imprimable sur le site internet. Il peut aussi vous être envoyé par la Poste ou par mail (demande à faire auprès du responsable). Vous pouvez aussi demander des copies d'articles publiés dans des bulletins, la liste complète se trouve sur le site internet.

Le site internet des Amis de Freinet est une mine de documents. Vous y trouverez tous les sommaires des bulletins avec des articles anciens, des photos, des expositions et un grand nombre d'archives comme les articles publiés dans l'École Émancipée, Clarté, les Humbles, Monde, Notre Arme... les circulaires et bulletins de l'Imprimerie à l'école et des livres en texte intégral.

Site web: **www.amisdefreinet.org**

Messagerie: **moulle@ecolebizu.org**

Bulletin des Amis de Freinet n°85 de juillet 2006

Comité de rédaction	Mimi Thomas, Paul Le Bohec, Jacqueline et André Bourdet, Janine Charron, Renée Raoux, Renée et Guy Goupil, Hervé Moullé
Fabrication	Hervé Moullé
Site web	www.amisdefreinet.org
Portail des archives	freinet.org/archives
Messagerie internet	moulle@ecolebizu.org
Correspondance	Guy Goupil 13 résidence du Maine 53100 Mayenne (France)
Commande et paiement ...	Hervé Moullé école 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf (France)